

Année universitaire 2012-2013

**THÈSE**

**pour le**

**DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

par

**Anne-Sophie Hamet**

née le 7 février 1988 à Chartres (28)

**HOMEOPATHIE ET PRATIQUE  
VÉTÉRINAIRE :**

**Principes fondamentaux, recherches et application à l'officine**

soutenue publiquement le 16 juillet 2013

**JURY :**

<b>Président :</b>	<b>Monsieur Gerald LARCHER</b>
<b>Directeur :</b>	<b>Madame Brigitte PECH</b>
<b>Membres :</b>	<b>Madame Séverine LAUVRAY</b>
	<b>Monsieur Benoit TERLAIN</b>





Année universitaire 2012-2013

**THÈSE**

**pour le**

**DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

par

**Anne-Sophie HAMET**

née le 7 février 1988 à Chartres (28)

**HOMEOPATHIE ET PRATIQUE  
VÉTÉRINAIRE :**

**Principes fondamentaux, recherches et application à l'officine**

soutenue publiquement le 16 juillet 2013

**JURY :**

<b>Président :</b>	<b>Monsieur Gerald LARCHER</b>
<b>Directeur :</b>	<b>Madame Brigitte PECH</b>
<b>Membres :</b>	<b>Madame Séverine LAUVRAY</b>
	<b>Monsieur Benoit TERLAIN</b>





ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je soussignée HAMET ANNE-SOPHIE

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :

**PROFESSEURS**

BENOIT Jean-Pierre  
BOUET Gilles  
BOURY Franck  
CALENDA Alphonse  
DUVAL Olivier  
FOUSSARD Françoise  
JARDEL Alain  
LAGARCE Frédéric  
MAHAZA Chetaou  
MARCHAIS Véronique  
MAURAS Geneviève  
MAURAS Yves  
PASSIRANI Catherine  
RICHOMME Pascal  
ROBERT Raymond  
SAULNIER Patrick  
SERAPHIN Denis  
VENIER Marie-Claire

**MAITRES DE CONFERENCES**

ANNAIX Véronique  
BASTIAT Guillaume  
BAGLIN Isabelle  
BATAILLE Nelly  
BENOIT Jacqueline  
CLÈRE Nicolas  
CORVEZ Pol  
DERBRE Séverine

**Disciplines**

Pharmacotechnie  
Chimie Physique Générale et Minérale  
Biophysique  
Biologie Moléculaire - Biotechnologie  
Chimie Thérapeutique  
Biochimie Générale et Clinique  
Physiologie  
Pharmacotechnie-Biopharmacie  
Bactériologie - Virologie  
Bactériologie et Virologie  
Biologie Cellulaire  
Toxicologie  
Chimie générale – Chimie analytique  
Pharmacognosie  
Parasitologie et Mycologie médicale  
Biophysique pharmaceutique et  
biostatistiques  
Chimie Organique  
Pharmacotechnie

**Disciplines**

Biochimie Générale et Clinique  
Biophysique pharmaceutique et  
biostatistiques  
Pharmaco - Chimie  
Biologie Cellulaire et Moléculaire  
Pharmacologie et Pharmacocinétique  
Pharmacologie  
Sémiologie  
Pharmacognosie

## **MAITRES DE CONFERENCES**

DUBREUIL Véronique  
ÉVEILLARD Matthieu  
FAURE Sébastien  
FLEURY Maxime  
GALLAND Françoise  
GIRAUD Sandrine  
GUILLET David  
HELESBEUX Jean-Jacques  
JOLIVET Jean-Paul  
KHAN Mustayeen  
LANDREAU Anne  
LARCHER Gérald  
LE RAY Anne-Marie  
LICZNAR Patricia  
MALLET Marie-Sabine  
MAROT Agnès  
MILTGEN-LANCELOT Caroline  
  
NAIL BILLAUD Sandrine  
OGER Jean-Michel  
PECH Brigitte  
SCHINKOVITZ Andréas  
TRICAUD Anne

## **A.H.U.**

SPIESSER-ROBELET Laurence

## **PRAG (Professeurs Agrégés)**

HANOTTE Caroline  
ROUX Martine  
**PRCE (Professeurs certifiés affectés  
dans l'enseignement supérieur)**

GENARD Nicole  
LECOMTE Stéphane

## **Disciplines**

Chimie Analytique  
Bactériologie - Virologie  
Pharmacologie Physiologie  
Immunologie  
Biophysique  
Biologie moléculaire et cellulaire  
Chimie Analytique  
Chimie Organique  
Biophysique  
Chimie Générale et Minérale  
Botanique  
Biochimie Générale et Clinique  
Valorisation des substances naturelles  
Bactériologie - Virologie  
Chimie Analytique et Bromatologie  
Parasitologie et Mycologie médicale  
Management et gestion des organisations  
de santé  
Immunologie  
Chimie  
Pharmacotechnie  
Pharmacognosie  
Biologie Cellulaire

## **Disciplines**

Pharmacie clinique et Éducation  
Thérapeutique

## **Disciplines**

Economie – Gestion  
Espagnol

Anglais  
Anglais

*A Monsieur Gerald LARCHER;  
Merci d'avoir accepté la Présidence de ma thèse et de vous être rendu disponible.*

*A Madame Brigitte PECH;  
Merci d'avoir dirigé ma thèse avec beaucoup de disponibilité, de rigueur  
et d'attention. Merci pour vos critiques constructives et vos encouragements.*

*A Madame Séverine LAUVRAY et Monsieur Benoit TERLAIN;  
Merci d'avoir accepté avec enthousiasme d'être membre du jury de ma thèse.*

*A Madame Christine BOUTIN;  
Merci pour votre soutien et vos disponibilités durant cette thèse.*

*A mes parents;  
Merci de m'avoir toujours soutenue et encouragée durant ce travail et toutes ces années  
d'étude. Je n'en serais pas là aujourd'hui sans toute votre aide et vos encouragements.  
A mon papa, de m'avoir poussée toujours plus loin (non sans quelques disputes) et avoir été  
présent lors de tous mes examens (c'est grâce à toi que j'ai eu mon permis).  
A ma maman, de m'avoir aidée et soutenue, m'avoir appris tant de choses lors de mon cursus.  
Merci pour ton amour, d'avoir été présente lors de mes moments de doutes, de déceptions et  
de m'avoir fait aimer ce métier que tu exerces avec passion depuis 30 ans.  
Merci d'avoir cru en moi.  
Je vous aime.*

*A ma sœur;  
Merci pour tes encouragements et ton avis critique et aiguisé qui m'aura servi tout au long de  
mes études. Merci pour la relecture de cette thèse avec tous ces bons conseils donnés.  
Merci a tous ces moments passés avec toi, à notre colocation et nos virées shopping  
catastrophiques qui me manquent tant.  
Je te souhaite tout le courage nécessaire pour suivre le chemin difficile que tu as choisi.*

*A ma mamie;  
qui a toujours été là pour m'écouter et me soutenir dans mes projets.  
Pour tes bons petits plats et nos discussions animées.*

*A toute ma famille, mes oncles, tantes, cousins et cousines;  
qui se sont toujours intéressés à mes études et qui m'ont toujours encouragé.*

*A Marine;*

*Merci d'être à mes côtés depuis deux ans. Merci pour tes encouragements, tes appels et nos soirées improvisées qui m'ont permis d'avancer dans ce travail et dans la vie. Comme prévu, nous mettrons ensemble nos belles robes pour la remise des diplômes.*

*A Laëtitia;*

*Merci d'avoir été présente durant toutes mes études, du premier jour de la rentrée jusqu'à maintenant. Merci d'avoir été l'amie la plus fidèle et mon binôme durant toutes ces années. Merci pour tous ces moments passés avec toi, nos belles parties de rigolades, nos disputes qui nous ont rapprochées, nos entraides dans le travail. A notre amitié qui, je l'espère, durera encore longtemps.*

*A Justine;*

*Ma meilleure amie qui m'a toujours soutenue, qui a su comprendre que mes études prenaient du temps. Maintenant nous allons pouvoir profiter.*

*A tous les copains;*

*Merci pour votre soutien et votre curiosité concernant ce travail.*

# TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma du principe de la dilution hahnemannienne .....	31
Figure 2 : Schéma du principe de dilution korsakavienne. ....	33
Figure 3 : Tableau des correspondances entre dilutions hahnemanniennes et korsakoviennes. ....	34
Figure 4 : croix de Hering. ....	40
Figure 5 : schéma des silhouettes correspondant aux constitutions.....	58
Figure 6 : Schéma représentant le profil, la face et l'arrière des constitutions de base. ....	59
Figure 7: tableau récapitulatif des caractères au niveau des constitutions animales. ....	60
Figure 8 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de fièvre à début brutal.....	93
Figure 9 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de fièvre à début insidieux.....	95
Figure 10 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches de début.....	97
Figure 11 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches d'état. ....	99
Figure 12 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches accélérant la guérison. ....	100
Figure 13 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hémorragie de sang rouge.....	103
Figure 14 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hémorragie de sang noir. ....	104
Figure 15 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'otite congestive. ....	107
Figure 16 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'otite séreuse .....	108
Figure 17 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de conjonctive virale ou bactérienne.....	112
Figure 18 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de conjonctive allergique.....	115
Figure 19 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'alopécie. ....	120
Figure 20 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de gastro-entérite chez l'animal adulte. ....	132
Figure 21 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de constipation. ....	134
Figure 20 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'halitose.....	136
Figure 23 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hyperexcitation sexuelle .....	139
Figure 24 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de manque de désir sexuel. ....	141

# TABLE DES ABREVIATIONS

ORL : Otho-Rhino-Laryngologie

V/V : Volume/Volume

CH : Centésimale Hahnemannienne

DH : Décimal Hahnemannienne

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

u.a : Unité arbitraire

Inserm : Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale

IgE : Immunoglobuline E

ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des autres produits de santé

CSP : Code de la Santé Publique

AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments

AINS : Anti-Inflammatoire Non Stéroïdien

AIS : Anti-Inflammatoire Stéroïdien

DAPP : Dermatite Allergisante aux Piqûres de Puces

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES FIGURES .....	7
TABLE DES ABREVIATIONS .....	8
INTRODUCTION .....	14
<b>Première partie : l'homéopathie et ses principes généraux.....</b>	<b>15</b>
<b>1. Principes généraux de l'homéopathie.....</b>	<b>16</b>
<b>Historique.....</b>	<b>16</b>
1.1. Hippocrate.....	16
1.2. Hahnemann.....	17
<b>2. Principes fondamentaux de l'homéopathie .....</b>	<b>19</b>
2.1. Le principe de similitude .....	19
2.2. Le principe d'infinitésimalité .....	21
2.3. Le principe d'individualisation.....	21
2.4. La notion de terrain.....	21
2.4.1. Les diathèses .....	22
2.4.2. Les constitutions.....	24
<b>3. Principe de fabrication d'un médicament homéopathique.....</b>	<b>26</b>
3.1. Définition du médicament homéopathique .....	26
3.2. Les souches.....	27
3.2.1. Les souches d'origine végétale.....	27
3.2.2. Les souches d'origine animale.....	27
3.2.3. Les souches d'origine minérale .....	27
3.2.4. Les souches d'origine biologique .....	28
3.3. Les procédés de fabrication des médicaments homéopathiques. ....	28
3.3.1. L'extraction des principes actifs .....	28
3.3.2. La dilution.....	29
3.3.3. La dynamisation .....	34
3.3.4. L'imprégnation .....	35
3.4. Galénique des médicaments homéopathiques .....	35
3.4.1. Granules .....	35
3.4.2. Globules.....	35
3.4.3. Les gouttes .....	35
3.5. Enregistrement et remboursement des médicaments homéopathiques .....	36
<b>4. La consultation homéopathique .....</b>	<b>37</b>
4.1. La démarche d'une consultation homéopathique .....	37
4.1.1. L'interrogatoire .....	37
4.1.2. Examen clinique .....	40
4.1.3. Valorisation et hiérarchisation des symptômes.....	41

4.2. Le choix du médicament .....	42
4.3. Le choix de la posologie .....	42
<b>5. La recherche en Homéopathie .....</b>	<b>42</b>
5.1. Démonstration de la présence de substance active dans les dilutions homéopathiques .....	43
5.2. Mise en évidence de l'action des traitements homéopathiques.....	44
5.2.1. Activité de dilution d'histamine sur la dégranulation des basophiles .....	44
5.2.2. Travaux de l'équipe de Christian Doutremepuich sur l'action de l'acide acétylsalicylique à faible dilution .....	45
5.3. Mise en évidence de l'efficacité des médicaments homéopathiques .....	47
5.3.1. Les méta-analyses .....	47
5.3.2. Les essais cliniques .....	48
5.4. Mise en évidence de la loi des semblables .....	49
<b>Deuxième partie : homéopathie vétérinaire et ses principes généraux .....</b>	<b>51</b>
<b>1. Historique .....</b>	<b>52</b>
<b>2. Principes fondamentaux de l'homéopathie en pratique vétérinaire : La notion de terrain .....</b>	<b>53</b>
2.1. La constitution.....	53
2.1.1. La constitution carbonique .....	53
2.1.2. La constitution phosphorique .....	55
2.1.3 La constitution fluorique .....	56
2.1.4. La constitution sulfurique .....	57
2.2. Les diathèses .....	61
2.2.1. La psore .....	61
2.2.2. La sycose.....	62
2.2.3. Le tuberculisme .....	62
2.2.4. La luèse.....	62
2.3. Les tempéraments.....	63
2.3.1. Le tempérament lymphatique .....	63
2.3.2. Le tempérament sanguin .....	63
2.3.3. Le tempérament bilieux .....	64
2.3.4. Le tempérament nerveux.....	64
<b>3. La démarche d'une consultation homéopathique vétérinaire .....</b>	<b>65</b>
3.1. La consultation .....	65
3.1.1. L'interrogatoire .....	65
3.1.1.1. Identification du patient et le motif de consultation.....	66
3.1.1.2. Questionnaire.....	66
3.1.2. L'examen clinique.....	70
3.1.3. Fin de la séance .....	70
3.2. La valorisation des symptômes .....	71

3.3. Hiérarchisation des symptômes.....	71
3.4. Formes pharmaceutiques et administration.....	72
<b>4. Intérêts de l'homéopathie en pratique vétérinaire .....</b>	<b>72</b>
4.1. Etat actuel de la population animale en France .....	72
4.2. La réglementation des médicaments vétérinaires.....	73
4.2.1. La réglementation des médicaments vétérinaires allopathiques.....	73
4.2.1.1. La spécialité pharmaceutique .....	73
4.2.1.2. Définitions particulières pour certains médicaments vétérinaires .....	74
4.2.2. La réglementation des médicaments vétérinaires homéopathiques .....	75
4.2.3. L'approvisionnement et la délivrance de médicaments vétérinaires.....	75
4.3. Avantages de l'homéopathie en médecine vétérinaire .....	77
4.3.1. Coût .....	77
4.3.2. Facilité d'administration .....	78
4.3.3. Effets thérapeutiques et effets secondaires .....	78
4.4. Limitation de l'utilisation de l'homéopathie vétérinaire .....	79
<b>5. Recherche en homéopathie vétérinaire .....</b>	<b>79</b>
5.1. Etude sur les troubles anxieux .....	80
5.1.1. Etude de Cracknell et Mills sur un complexe homéopathique agissant sur l'anxiété liée aux feux d'artifice chez le chien .....	80
5.1.2. Etude de Pinto et al. sur Chamomilla 6 CH chez la souris soumise à un stress expérimental .....	81
5.2. Pathologie de l'appareil reproducteur .....	82
5.2.1. Etude Ozyurtlu O. et al. de Thuja occidentalis 30 CH sur la grossesse nerveuse ..	82
5.2.2. Etude Beceriklisoy H.B. et al. sur trois traitements antalgiques.....	83
5.3. Activité anti-inflammatoire de Rhus Toxicodendron .....	83
5.4. Etude sur les pathologies cutanées.....	84
<b>Troisième partie : pratique de l'homéopathie vétérinaire : cas observés à l'officine .....</b>	<b>87</b>
<b>1. Le rôle du pharmacien.....</b>	<b>88</b>
<b>2. Méthodologie du conseil à l'officine .....</b>	<b>90</b>
<b>3. Pathologies générales .....</b>	<b>91</b>
3.1. La fièvre .....	91
3.1.1. Fièvre à début brutal .....	92
3.1.2. Fièvre à début insidieux .....	93
3.2. L'abcès .....	95
3.2.1. Souches de début .....	96
3.2.2. Souches d'état .....	98
3.2.3. Souches accélérant la guérison .....	99
3.3 Hémorragie.....	101
3.3.1. Les hémorragies de sang rouge .....	102
3.3.2. Hémorragies de sang noir .....	103

3.4. Pathologies auriculaires .....	105
3.4.1. Otite aigüe .....	105
3.4.1.1. Otite congestive .....	105
3.4.1.2. Otite purulente.....	107
3.4.2. Hématome de l'oreille.....	108
3.5. Pathologies oculaires .....	109
3.5.1. Contusions.....	109
3.5.1.1. Traitements locaux.....	109
3.5.1.2. Traitements oraux .....	110
3.5.2. Conjonctivites.....	110
3.5.2.1. La conjonctivite bactérienne.....	111
3.5.2.2. La conjonctivite virale .....	112
3.5.2.2. La conjonctivite allergique .....	113
3.5.2.2.1. Traitement étiologique .....	113
3.5.2.2.2. Traitements symptomatiques.....	113
3.5.3. La cataracte .....	115
3.6. Les pathologies dermatologiques .....	116
3.6.1. Dermatoses .....	116
3.6.1.1. Lésions suintantes .....	117
3.6.1.1.1. Avec des croûtes .....	117
3.6.1.1.2. Sans croûtes .....	117
3.6.1.2. Eczéma squameux.....	118
3.6.2. Alopécie et chute de poils .....	118
3.7. Pathologies de l'appareil locomoteur .....	120
3.7.1. Entorses.....	120
3.7.2. Arthrite aigüe .....	122
3.7.3. Arthrose.....	123
3.7.3.1. En fonction de l'humidité.....	123
3.7.3.2. Localisations .....	124
3.8. Troubles du comportement .....	124
3.8.1. Troubles chez les jeunes animaux (jusqu'à 6 mois) .....	124
3.8.2. Troubles du comportement chez l'animal adulte .....	125
3.8.3. La jalousie.....	127
3.8.4. La dépression.....	127
3.9. Pathologies digestives .....	128
3.9.1. La gastro-entérite : troubles digestifs et intestinaux.....	128
3.9.1.1. Chez les jeunes animaux .....	129
3.9.1.2. Chez l'animal adulte .....	130
3.9.2. La constipation .....	132
3.9.3. La mauvaise haleine .....	134
3.10. La sexualité et la reproduction.....	136

3.10.1. La sexualité - l'hyperexcitation sexuelle .....	137
3.10.2. Le manque de désir sexuel.....	139
3.10.3. L'accouchement et la mise à bas .....	141
3.10.3.1. Avant l'accouchement.....	142
3.10.3.2. Pendant l'accouchement.....	142
3.10.3.3. Après l'accouchement.....	143
3.10.4. La lactation .....	143
3.10.4.1. Agalactie (insuffisance de lait) .....	143
3.10.4.2. La fatigue .....	144
3.10.4.3. Douleurs et blessures liées à l'allaitement .....	144
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>146</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>148</b>

# Introduction

On constate à l'heure actuelle que de plus en plus de malades s'orientent vers l'homéopathie. Les raisons à l'origine de cette demande peuvent être l'échec de thérapies allopathiques, l'intolérance à certains médicaments, des problèmes d'allergie ou le désir d'une médecine plus douce, plus naturelle avec moins d'effets secondaires....

D'abord utilisée pour l'Homme, l'homéopathie s'est démocratisée et se tourne maintenant vers les animaux. Ses principes généraux restent les mêmes mais s'adaptent aux différentes espèces, ce qui en fait sa richesse. Les propriétaires d'animaux s'orientent vers cette thérapeutique pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, ce sont des traitements très peu onéreux par rapport aux prix pratiqués sur les médicaments allopathiques. De plus, ils sont faciles à obtenir, à administrer et sont dénués de nocivité et d'effets secondaires sur l'animal.

Devant cette demande grandissante de la part de la population, il est nécessaire au pharmacien d'officine d'approfondir sa connaissance de l'homéopathie, c'est-à-dire d'appréhender les principes fondamentaux et la démarche thérapeutique.

Dans cette thèse, il sera tout d'abord abordé les principes fondamentaux de l'homéopathie ainsi que quelques réflexions menées dans le domaine de la Recherche. Dans un deuxième temps, les principes de l'homéopathie appliqués à la pratique vétérinaire seront abordés ainsi que les études expérimentales menées sur ceux-ci et l'intérêt de l'homéopathie dans la pratique vétérinaire. Enfin, il sera décrit, sous forme d'un répertoire, les situations les plus souvent rencontrées à l'officine.

**Première partie :**  
**L'homéopathie et ses principes généraux**

# 1. Principes généraux de l'homéopathie

## Historique

L'homéopathie existe depuis plusieurs siècles. Les premiers fondements de cette médication ont été découverts et décrits par Hippocrate (460 à 361 avant Jésus-Christ). Ce n'est qu'en 1796 que l'homéopathie est énoncée de façon explicite dans un essai publié par Hahnemann. Cette thérapeutique s'est diffusée en Europe à partir de 1820 et en France dès 1830. C'est une médecine dont l'utilisation est en constante augmentation. Elle est actuellement employée en France par 5 000 médecins généralistes de façon quotidienne et 25 000 médecins de façon ponctuelle.

### 1.1. Hippocrate

Hippocrate (460-361 avant Jésus-Christ), décrit comme le père de la médecine, édicte les grandes lois de la pratique médicale. Il souhaite que la médecine s'appuie sur des observations et des faits, sur ce qu'il appelle la réalité, en considérant l'individu dans son intégralité et dans son environnement ainsi que tout ce qui peut l'influencer (les influences environnementales, sociales, affectives, les variations atmosphériques...).

Fondamentalement rationnelle, sa démarche ne fait pas appel aux dieux, à la vengeance divine ou aux hypothèses pour comprendre la cause d'une maladie et à la magie ou sorcellerie pour la guérir. Le patient devient la préoccupation première du praticien. Au cours de ses différentes recherches, il remarque que le simple changement climatique ainsi que l'état sanitaire suffisent à déclencher une maladie. De plus, il constate que la maladie ne survient pas de façon brusque, mais passe par différents stades ou symptômes avant d'atteindre son paroxysme : "la crise". Pour établir le diagnostic, il note les signes et symptômes accompagnant l'affection tels que : l'état psychologique, la respiration, la température, le rythme cardiaque de l'individu.

Il décrit trois systèmes médicaux, fondements de notre actuelle démarche diagnostique et thérapeutique :

- La loi des contraires : "*les contraires sont guéris par les contraires* ", à l'origine de la thérapeutique dite "allopathique". Le patient reçoit un médicament qui lutte contre les réactions de l'organisme.

- La voie du verbe représentée, aujourd'hui, par la psychanalyse. On examine l'état psychologique du patient.

- La voie des semblables, reprise par Hahnemann, formulant la thérapeutique "homéopathique". Hippocrate avait constaté que l'ellébore blanc, plante bulbeuse nommée aussi vérâtre blanc, administrée à dose pondérale, produisait des diarrhées profuses, mais que cette même plante donnée en très faible quantité, engendrait un apaisement de ces mêmes diarrhées. On prescrit au patient un médicament, en dose infinitésimale, produisant les mêmes symptômes que l'agent causal ce qui permet à l'organisme d'engendrer une réaction immunologique. [1]

Pendant la Renaissance, Paracelse (1493-1541) médecin et alchimiste suisse s'intéresse à la thérapeutique des semblables, édictée par Hippocrate, et surtout à la notion de dose. Pour lui, "seule la dose fait le poison" et il met en place de nouveaux traitements à base de soufre, de fer, d'arsenic et d'opium. [2]

### 1.2. Hahnemann

Hahnemann (1755-1843), médecin allemand reprend, deux mille ans plus tard, les notions décrites par Hippocrate. Issu d'une famille d'artisan, il fit de brillantes études de médecine tout en travaillant à des traductions. Désabusé par le peu d'efficacité des traitements médicaux de l'époque et atterré par la nocivité de ceux-ci, il reste persuadé qu'il existe une autre voie thérapeutique respectant la santé du patient. En 1790, son éditeur lui propose de traduire le livre "*Materia Medica*" du médecin britannique William Cullen. Il est troublé par les notes contradictoires rédigées par William Cullen à propos des propriétés du Quinquina, censé guérir de la malaria en fortifiant l'estomac grâce à ses propriétés astringentes et amères. En effet, Hahnemann, ayant lui-même contracté le paludisme lors

d'un séjour en Transylvanie, s'était traité par une forte quantité de quinquina. Au lieu de fortifier l'estomac, comme le décrivait William Cullen, il lui avait occasionné de fortes brûlures d'estomac. Pour en avoir le cœur net, il réitère l'expérience et se résout alors à prendre lui-même et faire consommer à ses proches du quinquina à fortes doses pendant plusieurs jours et voit apparaître les symptômes associés à la fièvre intermittente (accès fébriles répétés et séparés par des périodes d'apyrexie de plusieurs jours). [3]

Hahnemann écrit dans une annexe de la traduction "*l'écorce de quinquina qui est utilisée comme remède de la fièvre intermittente agit parce qu'elle est capable de produire des symptômes semblables à cette fièvre intermittente chez un homme en bonne santé*". [4]

Entre 1790 et 1796, Hahnemann consacre son temps à étudier, après administration de drogues et substances sur lui-même et son entourage, les effets celles-ci selon le principe de similitude. En 1796, il publie alors un essai intitulé "*essai d'un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales*" où il fait part de ses observations sur le quinquina, observations qu'il généralise à d'autres substances pour en déduire le principe universel qu'est l'homéopathie. En 1810, il publie "*l'Organon de la médecine rationnelle*", ouvrage se déclinant en six éditions, qui pose les principes fondamentaux de l'homéopathie tant sur le plan théorique que pratique, qui, selon lui "*repose uniquement sur l'expérience*". Cette nouvelle médecine est basée sur une observation minutieuse de la maladie et du patient. [5]

Du fait de la véhémence et des critiques de la population et de ses confrères médecins et pharmaciens vis-à-vis de ses recherches, il est contraint de déménager à de nombreuses reprises. Il poursuit ses recherches et expérimentations, notamment dans un asile à Georghenthal où il apprécie aussi les premières convalescences liées à la prise de traitements homéopathiques. En 1831, le choléra fait rage dans le nord de l'Europe, Hahnemann décide alors de traiter l'épidémie par l'application de trois grands remèdes (*Veratrum album*, *Cuprum*, *Camphora*) qui feront preuve d'une grande efficacité sur la pathologie. [6]

Il crée ainsi les deux termes spécifiques à la thérapeutique médicale : l'allopathie (loi des contraires) et l'homéopathie (loi des semblables). Nous verrons dans les paragraphes suivants les bases de l'homéopathie, sa préparation et son utilisation ainsi que la conception

homéopathique du malade et des maladies. Les recherches citées dans cette partie de thèse permettent d'établir et d'attester de l'efficacité de cette thérapeutique.

## 2. Principes fondamentaux de l'homéopathie

On définit l'homéopathie comme une thérapeutique reposant sur un principe expérimental simple : la loi d'analogie utilisant des remèdes à doses infinitésimales obtenus par un système de dilutions spécifiques. D'après ses diverses études et observations cliniques, Hahnemann parvint à établir que la thérapeutique homéopathique s'appuie sur trois postulats dont les éléments sont liés et complémentaires :

- Le principe de similitude
- Le principe de dose infinitésimale
- Le principe d'individualisme et de globalité du patient. [6]

### 2.1. Le principe de similitude

*"Similia similibus curantur"* : que les semblables soient guéris par les semblables. La thérapeutique homéopathique s'articule principalement autour de ce concept. La loi de similitude fut énoncée dans l'Antiquité par Hippocrate. Hahnemann l'observa à son tour et bâtit sa thérapie autour de ce postulat. Il la définit de la manière suivante : *"pour guérir d'une manière douce, prompte, certaine et durable, il faut choisir un médicament qui produise lui-même une souffrance semblable à celle qui doit guérir"* (Hahnemann, 1824). Les médecins succédant à Hahnemann ont affiné ces notions et complété la matière médicale. [7]

Le docteur Demarque Denis (1915-1999) précise : *"toute substance à dose pondérale susceptible de provoquer des symptômes chez un individu sain peut, à dose infinitésimale, guérir ces mêmes symptômes chez un individu malade"*[8]. En homéopathie, le tableau morbide à traiter est créé par la substance elle-même, la loi de similitude devient loi

d'identité. C'est donc une thérapeutique qui s'articule autour du parallélisme entre le pouvoir toxicologique d'une substance et son pouvoir curatif.

Prenons en exemple l'Arsenic :

Lors d'une intoxication aiguë à l'arsenic, il a été recensé des troubles tels que :

- Au niveau gastro-intestinal : des douleurs abdominales avec une tension de l'abdomen, des nausées et vomissements verdâtres contenant parfois du sang, une diarrhée profuse de type cholérique, une salivation excessive avec une sensation impétueuse de soif ainsi qu'une difficulté d'élocution. Une atteinte de l'appareil urinaire est possible avec de violentes douleurs de type brûlures.

- Au niveau psychomoteur : des convulsions et des crampes, des sueurs froides, une vasoconstriction des extrémités, des traits tirés, des yeux rouges et brillants, puis le délire s'achevant par la mort.

Lors d'une intoxication chronique à l'arsenic, il y a un affaiblissement marqué des fonctions vitales, une périodicité ainsi qu'une alternance des troubles morbides, une atteinte de l'appareil circulatoire et du système nerveux central et des troubles cutanés trophiques (éruption cutanée pigmentaire surtout au niveau des extrémités, mélanodermie, cyanose des extrémités, ongles cassants et striés, alopecie).

Ainsi le parallélisme entre le pouvoir toxicologique d'une substance et son pouvoir curatif permet de mettre en œuvre la thérapeutique homéopathique. Par exemple, un malade présentant une dermatose avec des éruptions sèches, squameuses et un prurit, améliorés par la chaleur peut prendre de *Arsenicum album* en homéopathie car les symptômes sont les mêmes que ceux décrits par un empoisonnement à l'arsenic. De même, pour un malade avec des troubles digestifs traduits par des douleurs de type ulcère et des diarrhées d'entérocolites avec un syndrome d'épuisement car les symptômes sont les mêmes que ceux décrits par l'empoisonnement. [9]

## 2.2. Le principe d'infinitésimalité

Lors de l'établissement des pathogénésies, Hahnemann avait progressivement abaissé les posologies dans le but d'en diminuer les effets secondaires. On administre une dose suffisante pour stimuler les défenses sans aggraver l'état du patient car la dilution des doses permet de faire disparaître la toxicité au profit d'une guérison sans risque. Ce principe établit les lois de préparation du médicament homéopathique qui sont, aujourd'hui encore, les plus utilisées par les laboratoires homéopathiques. Ce concept est l'aspect le plus difficile à accepter car une dilution au delà de  $10^{-23}$  ne contient théoriquement plus de molécule de la substance active. [10]

## 2.3. Le principe d'individualisation

L'individualisation du sujet a pour objet de définir sa constitution, d'identifier ses réactions psychiques, physiques et pathologiques, en un mot, son ego afin de les comparer aux manifestations provoquées par le médicament chez le sujet sain (pathogénésies). On prend l'individu dans son ensemble car chaque individu réagit différemment à une même affection ou agression. En outre, un même médicament peut engendrer des effets et résultats différents selon l'individu.

Dans les maladies chroniques, l'interrogatoire est long et minutieux, car cette notion d'individualité rejoint celle de globalité et prend ainsi en compte l'ensemble des symptômes et des réactions du patient. Le principe de globalité en homéopathie permet de mettre en relation l'individu, sa maladie et le traitement en analysant ses symptômes, son terrain, sa constitution et l'évolution de la maladie en présence de la molécule. [11]

## 2.4. La notion de terrain

En médecine traditionnelle, la notion de terrain définit l'ensemble des facteurs génétiques, physiologiques, tissulaires ou humoraux qui, chez un individu, favorise la survenue d'une maladie ou en conditionne le pronostic. En homéopathie, la notion de

terrain a pour définition : "*La réaction individuelle du malade face aux agressions extérieures*". L'homéopathie ne soigne pas qu'une maladie mais le malade dans sa globalité et le médicament de terrain ne traite pas les symptômes mais les causes déclenchant ces symptômes. [12]

Lors de ses travaux, Hahnemann s'aperçut qu'en dépit de la bonne observance du traitement, les maladies chroniques récidivaient. La récurrence est liée au fait que le traitement ne s'occupe que de l'aspect symptomatologique et non du patient lui-même. Il définit alors la notion de terrain qui tient en trois paramètres [13], [14], [15] :

- La diathèse : mode réactionnel rattaché à la maladie (terrain malade), partie acquise liée aux facteurs environnementaux.

- La constitution : typologie morphologique de l'individu (terrain sain), partie innée ou génotype influencé par les facteurs héréditaires.

- Le tempérament : structure psychophysiologique.

### 2.4.1. Les diathèses

Les homéopathes distinguent les maladies aiguës des maladies chroniques. Selon eux, la maladie aiguë est due à un abus de substances ou à un traumatisme entraînant une crise d'élimination des toxines. Les maladies chroniques évolueraient de façon insidieuse, induisant ainsi des lésions irréversibles. Les diathèses se définissent donc comme les modes réactionnels morbides de chaque individu face aux agressions. Hahnemann les a classés en quatre groupes : la psore, la luèze, la sycose et le tuberculinisme, en rapport avec quatre grandes épidémies ravageant périodiquement l'humanité. Cette classification se base sur l'étude des antécédents, la chronologie des affections, les étiologies et les facteurs déclenchant.

- **La psore** (latin psora = gale)

La psore se définit comme un ensemble de perturbations dû à une intoxication chronique par déficience d'élimination des déchets. Pour lutter contre cette auto-

intoxication, le corps se purge des toxines par des crises d'élimination périodiques récidivantes via les organes émonctoires, la diarrhée et les vomissements. La psore est favorisée par la sédentarité ainsi que par une alimentation riche et allergisante. Elle engendre des affections cutanéomuqueuses (peau malsaine et odeur désagréable, eczéma, prurit), des phénomènes allergiques de la sphère ORL et pulmonaire, des cystites, des troubles de la thermorégulation, une asthénie, des excès au niveau de l'appétit ou encore une allergie aux piqûres d'insecte. C'est le mode réactionnel le plus communément rencontré aujourd'hui, du fait de notre mode de vie.

Les principales souches antipsoriques considérées comme des médicaments constitutionnels en raison de leurs relations métaboliques avec les substances constituant l'organisme sont : *Calcarea carbonica*, *Sulfur*, *Lycopodium clavatum*, *Arsenicum album*, *Psorium*.

- **La sycose** (latin sycosis = "excroissance en forme de figue")

C'est une atteinte réticulo-endothéliale chronique propice à la néoformation et au développement de cancer. Les infections génitales à germes gonococciques, les infections rhinopharyngées chroniques ainsi que les vaccinations répétées sont des facteurs de sycose car ils épuisent les systèmes de défense de l'organisme. Les individus sycotiques présentent une tendance à la dépression, à l'obésité et aux tumeurs bénignes. Sur le plan clinique, on observe deux phases : la phase hydrogéoïde qui est une tendance à l'infiltration aqueuse et aux tumeurs bénignes et la phase scléreuse caractérisée par une déshydratation et une sclérose.

Les souches antisycotiques considérées comme des médicaments constitutionnels de ce mode réactionnel sont : *Medhorrinum*, *Thuja occidentalis*, *Natrum sulfuricum*, *Natrum muriaticum*, *Graphites*, *Sepia*, *Causticum*, *Silicea*, *Kalium bichromatum*.

- **Le luetisme** (latin lues = peste)

Cette diathèse a été établie sous le modèle syphilitique. La luète recouvre des affections comme l'alcoolisme, certaines affections virales ou vénériennes, des maladies provoquées par la pollution ou une mauvaise hygiène de vie. Elle se présente en trois phases

: une inflammation, puis des ulcérations nécrotiques et enfin un processus tissulaire sclérogène (sclérodermie, périostite, anévrisme). Ces symptômes sont dus à la désorganisation cellulaire.

Les souches antiluétiques considérées comme des médicaments constitutionnels de ce mode réactionnel sont : *Mercurius solubilis*, *Aurum metallicum*, *Calcarea fluorica*.

- **Le tuberculisme** (latin tuberculum = "petite tumeur")

Il s'agit d'un sous groupe de la psore. On le rattache à la toxine tuberculeuse. Cette diathèse est marquée par une accélération du métabolisme et une perte de substance. Le tuberculisme se caractérise par deux phases : le stade sanguin ou ganglionnaire qui se définit par une atteinte des voies aériennes supérieures et une congestion veineuse périphérique et le stade de déminéralisation marqué par une sécheresse des muqueuses et des troubles intestinaux. Chez les enfants, on retrouve des infections ORL à répétition, des troubles gynécologiques et une insuffisance veino-lymphatique chez l'adolescent.

Les souches antituberculiques considérées comme des médicaments constitutionnels de ce mode réactionnel sont : *Tuberculinum*, *Pulsatilla*, *Natrum muriaticum*, *Calcarea phosphorica*.

## 2.4.2. Les constitutions

La constitution homéopathique est représentée par un ensemble de caractères morpho-physiologiques de l'individu, dépendant de facteurs héréditaires. Hahnemann a introduit la notion de diathèses, mais c'est à deux médecins du XX<sup>ème</sup> siècle, Antoine Nebel et Léon Vannier, que l'on doit la classification morphologique des individus (constitutions) en quatre groupes selon la silhouette, l'ossature et les articulations.

- **La constitution carbonique**

C'est un sujet bréviligne, d'allure rigide. Sa stature est large, ses membres sont forts et ses aplombs solides. Il a un visage carré ou long et des dents blanches. Sa démarche lente, raide et lourde traduit une personnalité dite passive. Il recherche le calme et la quiétude. Il ne doit pas être sédentaire car il a une forte tendance à l'obésité par rétention d'eau, à

l'hypercorticisme, à l'hypothyroïdie et aux maladies du sujet "gras" (diabète, cholestérol). Le sujet est sensible à la diathèse psorique. Les souches correspondant à cette constitution comportent le radical "carbonique".

Remède constitutionnel : *Calcarea carbonica*.

#### **- La constitution phosphorique**

C'est un sujet longiligne, maigre aux membres longs et minces, d'aspect harmonieux. Cet individu nerveux s'épuise très rapidement sur le plan physique. Il est sujet aux troubles de minéralisation avec des problèmes dentaires et des douleurs osseuses. La diathèse le caractérisant est souvent le tuberculinisme. Ces sujets correspondant à la constitution phosphorique comportent souvent, dans les souches, le radical phosphore ou des dérivés du phosphate.

Remèdes constitutionnels : *Calcarea phosphorica*, *Kalium phosphoricum*, *Phosphoricum acidum*.

#### **- La constitution fluorique**

Le sujet, disharmonieux, a un développement morphologique anarchique, avec une asymétrie faciale et corporelle. Sa mâchoire est implantée de façon irrégulière. Ses gestes désordonnés, dus à une hyperlaxité ligamentaire, donnent lieu à de nombreuses entorses et luxations. Sur le plan psychique, c'est un sujet nerveux, instable et, paradoxal. La diathèse le caractérisant est la diathèse luétique. Les individus fluoriques répondent bien aux souches contenant le radical "fluor".

Ses remèdes sont : *Calcarea fluorica*, *Fluoricum acidum*.

#### **- La constitution sulfurique**

Le sujet est de corpulence moyenne avec un aspect harmonieux et une tonicité normale. Ses dents sont blanches et bien implantées. Au niveau psychique, le sujet arrive à se maîtriser bien qu'il ait une agressivité impétueuse qui le conduit à regretter presque immédiatement ses gestes de provocation. À la moindre surcharge alimentaire, vaccinale ou médicamenteuse, il manifesterait des sueurs, un eczéma, de l'acné, ou bien des diarrhées et mucus divers qui lui permettent d'éliminer les toxines.

La souche caractérisant le sulfurique est : *Sulfur*.

### 3. Principe de fabrication d'un médicament homéopathique

#### 3.1. Définition du médicament homéopathique

La définition du médicament homéopathique est spécifiée dans deux sources officielles, la Pharmacopée Française 10<sup>ème</sup> édition et le Code de la Santé Publique.

Pharmacopée Française 10<sup>ème</sup> édition :

*"Les préparations homéopathiques sont obtenues à partir de substances, de produits, ou de préparations appelées souches selon un procédé homéopathique. Une préparation homéopathique est généralement désignée par le nom latin de sa souche suivi de l'indication du degré de dilution". [16]*

Code de la Santé Publique (Article L. 5121-1) :

*"Tout médicament obtenu à partir de produits, substances, ou compositions, appelées souches homéopathiques, selon un procédé de fabrication homéopathique décrit par la pharmacopée européenne ou, à défaut, par les pharmacopées utilisées de façon officielle dans un autre état membre de la communauté européenne. Un médicament homéopathique peut contenir plusieurs principes". [17]*

Le médicament homéopathique est désigné par le nom latin de la souche, suivi de l'indication du degré de dilution. Sa préparation est réglementée au niveau de la Pharmacopée Française 10<sup>ème</sup> édition. Le remboursement des spécialités est assuré par l'Assurance Maladie.

## 3.2. Les souches

L'homéopathie puise ses matières premières dans les trois règnes naturels : végétal, animal, minéral. [18], [19]

### 3.2.1. Les souches d'origine végétale

Plus de la moitié des préparations homéopathiques est fabriquée à partir de souches végétales. Les plantes employées sont souvent des plantes sauvages. On utilise la plante entière (*Drosera*), les fleurs, la racine ou le rhizome (*Bryonia alba*), les baies, les fruits (la noix vomique : *Nux vomica*), les tiges ou bien encore l'écorce (écorce de Quinquina : *China rubra*). Une fois la cueillette réalisée, au moment où elles contiennent le maximum de substances actives, les plantes macèrent dans l'éthanol 60% V/V afin d'obtenir des teintures mères. Toutes les étapes, de la cueillette à la macération, en passant par l'identification et le contrôle des matières premières sont enregistrées. Le contrôle des matières premières est consigné dans la Pharmacopée Française 10<sup>ème</sup> édition et les fiches de fabrications sont consignées dans les Bonnes Pratiques de Fabrication industrielle.

### 3.2.2. Les souches d'origine animale

Ces souches proviennent d'animaux entiers (certains arthropodes), de parties d'organes d'animaux (mâchoire inférieure du lézard : *Amphisboena vermicularis*) ou de leurs sécrétions (venin de reptile, d'abeille, de mollusque). Une fois les parties de l'animal récupérées, elles sont préparées dans l'éthanol.

### 3.2.3. Les souches d'origine minérale

Ces composés proviennent de corps naturels tels que le sel de mer (*Natrum muriaticum*), les métaux comme l'argent (*Argentum nitricum*), les substances purement chimiques comme le soufre (*Sulfur*) et les corps composés comme le mélange de chaux et de

bisulfate (*Causticum*). Leur action est profonde et durable, d'où leur indication lors de maladies chroniques.

### **3.2.4. Les souches d'origine biologique**

Ces souches, donnant naissance aux médicaments appelés biothérapies, sont obtenues à partir de produits pathogènes avirulents (tués) comme la vésicule de gale (*Psorinum*), la tuberculine de Koch (*Tuberculinum*), le pus blennorragique (*Medhorrinum*). Elles sont employées lorsque le traitement homéopathique ne donne pas d'amélioration ou de résultats positifs.

Toutes les souches et les teintures-mères sont conservées pour une durée maximale de 5 ans.

## **3.3. Les procédés de fabrication des médicaments homéopathiques.**

Les médicaments homéopathiques sont soumis à des normes de fabrication et de contrôle répertoriées dans l'ouvrage " *Les pratiques de bonne fabrication (PBF)*". [18], [19]

### **3.3.1. L'extraction des principes actifs**

L'extraction permet d'obtenir une teinture-mère qui est la première préparation permettant de réaliser les dilutions hahnemanniennes ou korsakoviennes. Les substances solubles macèrent dans un mélange eau/alcool à 60% V/V pendant trois semaines (21 jours) dans des cuves en acier inoxydable (matériau inerte). Puis deux filtrations, par presse hydraulique, sont réalisées à 48 heures d'intervalle. Les substances insolubles, employées à l'état pur, sont triturées, c'est-à-dire broyées avec du lactose. Les souches sont ensuite déconcentrées par addition de lactose jusqu'à obtention du seuil de solubilité (en général 3 CH ou 4 CH).

### 3.3.2. La dilution

La dilution consiste à déconcentrer de façon successive une substance de base. Elle s'effectue selon deux procédés : la dilution hahnemannienne et la dilution korsakovienne.

#### - La dilution hahnemannienne :

Cette dilution est amplement employée pour mettre au point les préparations homéopathiques. La dilution au centième "centésimale hahnemannienne (CH)" est la technique la plus couramment utilisée. Il existe aussi des dilutions au dixième dites "décimales hahnemanniennes (DH). Le nombre d'opérations effectuées définit la hauteur de dilution.

#### Procédé hahnemannien :

- On prélève 1 goutte de teinture-mère que l'on dilue avec 99 gouttes d'alcool à 70% V/V. Par une action de dynamisation, on homogénéise le mélange pour obtenir la substance "X" 1 CH. Pour réitérer cette opération, on dépose une goutte de cette préparation dans un flacon et on ajoute à nouveau 99 gouttes d'alcool à 70% V/V, on agite pour obtenir la substance "X" 2 CH. On répète ce processus à chaque fois dans un nouveau flacon pour arriver à la dilution désirée.

Pour les produits insolubles, la préparation par macération est impossible, il faut donc travailler en milieu sec. La dilution 1 CH est obtenue en ajoutant, graduellement, 99 parties de lactose à la substance mère tout en broyant finement le mélange. Cette opération est appelée "trituration". A partir de 3-4 CH, les substances sont considérées comme solubles, donc préparées selon la méthode hahnemannienne conventionnelle décrite ci-dessus.

On rencontre également des dilutions au dixième : 1 DH, 2 DH... suivant le même principe que la dilution centésimale mais avec 1 goutte de teinture mère pour 10 gouttes de

solvant. Pour la trituration, il faut prendre une quantité de "X" de souche avec 9 quantités de véhicule solide.

La législation française autorise la fabrication de médicament homéopathique jusqu'à la trentième centésimale hahnemannienne.

Le schéma présenté ci-dessous permet de mettre en image la technique de dilution hahnemannienne décrite dans ce paragraphe.

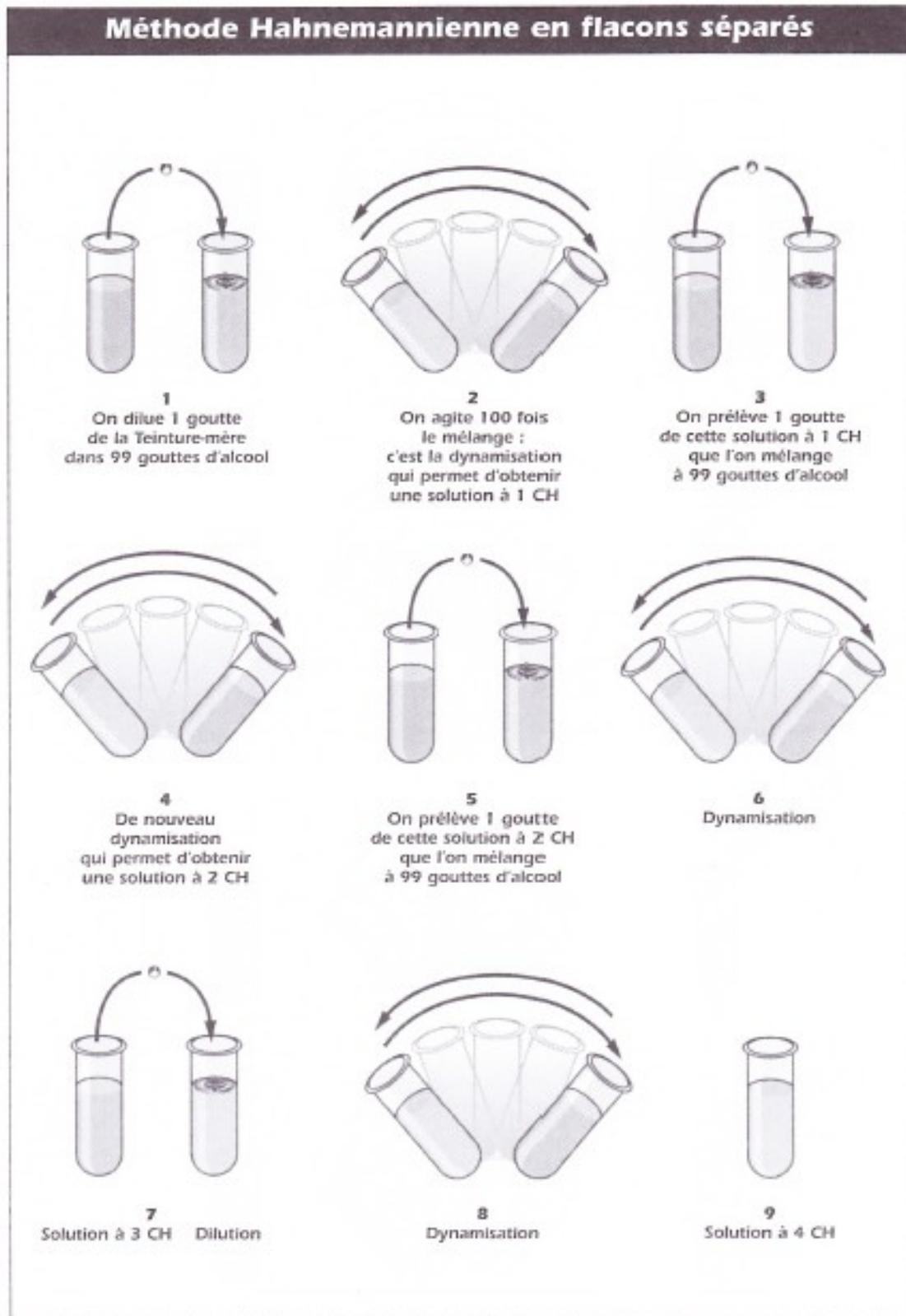


Figure 1 : Schéma du principe de la dilution hahnemannienne. [19]

**- La dilution korsakovienne ou "technique à flacon unique" :**

Cette technique de dilution, mise au point par Korsakov, homéopathe russe (1788-1853) est beaucoup moins répandue que la méthode hahnemannienne. Depuis les directives européennes de 1992, cette technique a été généralisée à tous les états membres de l'Union Européenne. De par le manque de précision dans le dosage de la substance, les dilutions korsakoviennes sont tombées en disgrâce auprès des autorités pharmaceutiques françaises. D'abord interdite, cette méthode a de nouveau été réintroduite sur le marché en 1992.

**Procédé korsakovien :**

Dans un flacon, on verse une part de teinture mère que l'on vide sans rincer le flacon, ni l'égoutter, on le remplit aux deux tiers d'alcool à 70% V/V et on agite énergiquement. Le produit adhérant à la paroi (environ 1%), dilué et dynamisé, correspond à la première dilution korsakovienne ou dilution au 1/100. On remplit le flacon de 99% de solvant et on renouvelle l'opération, c'est la deuxième dilution korsakovienne.

Le schéma présenté ci-dessous permet de mettre en image la technique Korsakovienne décrite dans ce paragraphe.

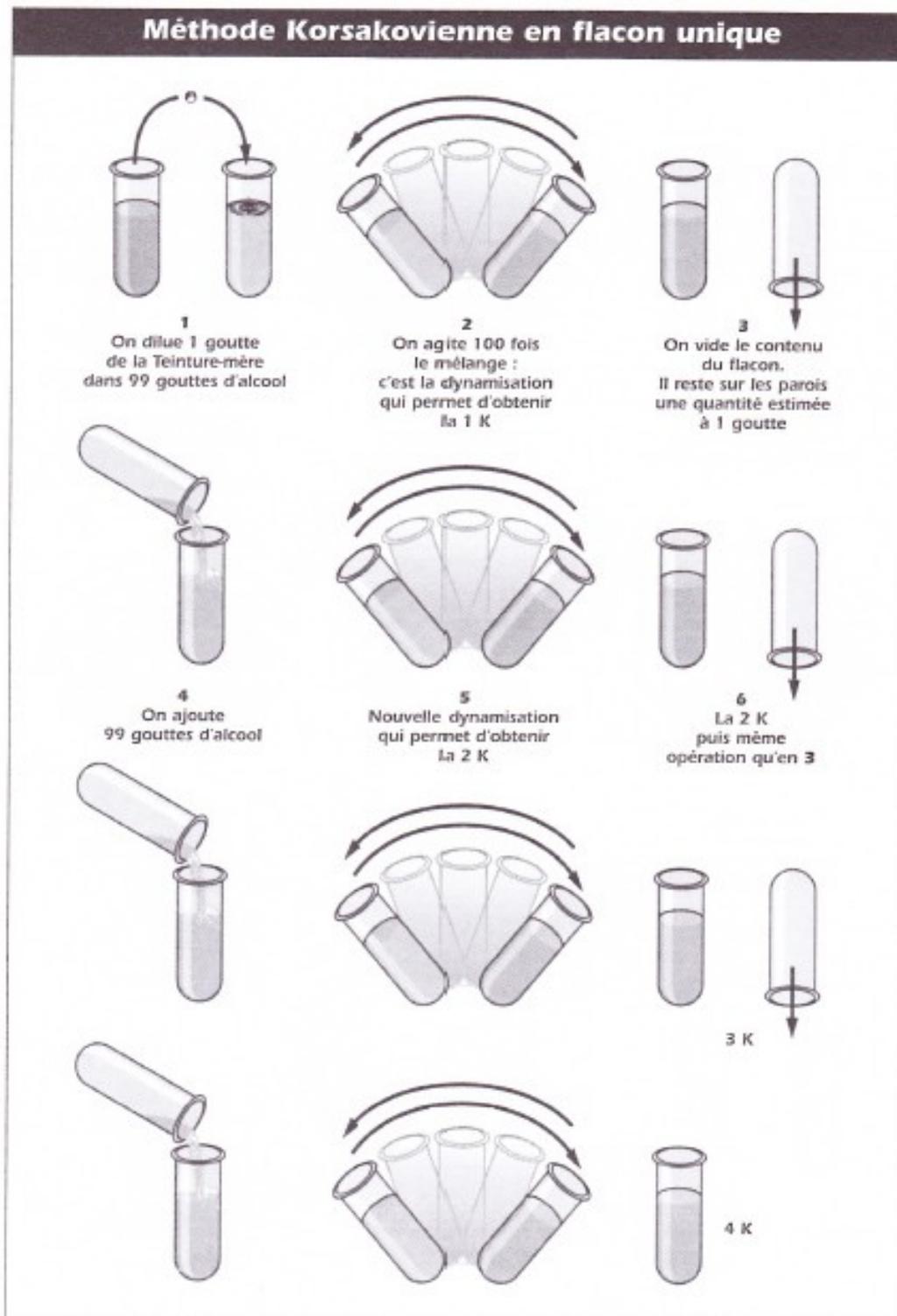


Figure 2 : Schéma du principe de dilution korsakavienne. [19]

Des correspondances ont été établies entre les deux modes de dilution mais au delà de 30 CH, il n'existe pas de correspondance. :

Dilutions hahnemanniennes	Dilutions korsakoviennes
4 CH	6 K
5 CH	9 K
7 CH	200 K
9 CH	1 000 K
15 CH	10 000 K

Figure 3 : Tableau des correspondances entre dilutions hahnemanniennes et korsakoviennes. [20]

### 3.3.3. La dynamisation

Lors de ses expérimentations, Hahnemann aurait découvert qu'en diluant de manière classique les souches homéopathiques, les dilutions perdaient leurs effets toxiques, mais aussi leurs effets thérapeutiques. Il a aussi découvert que lorsque les souches étaient remuées dans la fiole lors des dilutions successives, les médicaments perdaient leurs effets toxiques mais pas leurs actions thérapeutiques. Cette étape est appelée "Dynamisation". Une agitation est réalisée entre chaque dilution par des machines appelées "dynamiseurs". C'est une action mécanique de frottement et de succussion. Grâce à une substance neutre liquide servant de support, les molécules ainsi transformées restent séparées et la succussion en produisant des chocs, permet de laisser les molécules séparées entre elles. Seules les substances liquides subissent une succussion, les substances solides comme les granules ou globules subissent, eux, une imprégnation. [19]

### **3.3.4. L'imprégnation**

C'est une technique visant à fixer la dilution réalisée sur un support neutre. Les globules et granules sont imprégnés, secoués puis séchés. Cette manipulation consiste à pulvériser la solution diluée et dynamisée sur un support solide, c'est à dire sur des granules ou globules.

## **3.4. Galénique des médicaments homéopathiques**

La majeure partie des médicaments homéopathiques se présentent sous forme de granules, de globules ou de gouttes. [18]

### **3.4.1. Granules**

Ce sont de petites sphères de 0.05 g contenant 85% de saccharose et 15% de lactose. Il y a 20 granules au gramme. Les granules sont contenus dans des tubes de 4 g soit 80 granules dans un tube.

### **3.4.2. Globules**

Ce sont de petites sphères de 0.005 g contenant les mêmes proportions de saccharose et de lactose décrites ci-dessus. Les globules sont conditionnés dans des tubes "dose".

1 dose = 1 g de globule = 200 globules.

### **3.4.3. Les gouttes**

Elles sont présentées sous la forme d'un excipient alcoolique à 30% V/V. Elles sont réservées aux dilutions basses mais peuvent aller jusqu'à la dilution 30CH.

Il existe des médicaments homéopathiques sous forme de suppositoires, ovules, injections vaginale, pommades, comprimés à sucer, pâtes, collyres.

### **3.5. Enregistrement et remboursement des médicaments homéopathiques**

Avant commercialisation de tout médicament homéopathique fabriqué de façon industrielle, il est nécessaire pour le laboratoire de déposer et de valider un dossier d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) après étude et validation de celui-ci par la commission d'AMM et de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament).

La Sécurité Sociale rembourse 30% des médicaments homéopathiques unitaires dont le procédé utilisé est la dilution hahnemannienne et dont la souche appartient à la liste des 1 163 souches, de l'arrêté du 20/09/1987 confirmé par l'arrêté du 30/12/1989, admises au remboursement. Les spécialités fabriquées par dilution korsakovienne ne sont pas admises au remboursement.

Depuis l'arrêté du 20 avril 2007, les préparations magistrales homéopathiques ne sont remboursables à 30% que si :

- Le médecin porte sur l'ordonnance, la mention manuscrite "prescription à but thérapeutique en l'absence de spécialité équivalente disponible" et pour laquelle il n'existe pas de spécialité disponible sur le marché.

- Les matières premières entrant dans la composition de la préparation correspondent aux 306 souches pour préparations homéopathiques.

## **4. La consultation homéopathique**

### **4.1. La démarche d'une consultation homéopathique**

Une consultation homéopathique a pour objectif d'établir un diagnostic classique de la maladie ainsi qu'un diagnostic du ou des médicaments à employer s'accordant aux symptômes présentés par le patient. Cette consultation repose sur un examen clinique complet précédé d'un interrogatoire minutieux. Selon le type de maladie mis en cause et son stade de gravité, le médecin homéopathe choisira un traitement exclusivement allopathique, un traitement homéopathique ou l'association des deux thérapeutiques. A noter qu'un traitement homéopathique n'est prescrit qu'en cas de lésion ou syndrome fonctionnel réversible et avec une notion de possibilité de réaction de l'organisme. Cette démarche diagnostique permet aussi d'établir s'il s'agit d'une affection chronique ou aiguë. [21], [22]

#### **4.1.1. L'interrogatoire**

Il s'agit d'un interrogatoire constitué de questions ouvertes qui donnent une liberté de réponse au patient. Les réponses ne doivent pas se réduire à "oui" ou "non". Il faut poser un certain nombre de questions au patient pour avoir des réponses précises et détaillées permettant, par la suite, de proposer un traitement adéquat. L'interrogatoire se porte sur le ressenti, le mode de vie, le passé médical, les traitements administrés par le passé, les éventuelles contrariétés ou déceptions ressenties par le malade. L'interrogatoire doit être mené habilement afin de ne pas suggérer la réponse au malade. Tout ceci afin d'individualiser le malade et de pouvoir déterminer la thérapeutique. L'homéopathe conduit son interrogatoire sur le modèle de Hering qui a proposé de classer les 5 sections de symptômes (étiologie, localisation, modalités, sensations et signes concomitants) dans une croix de Saint-André pour pouvoir cibler un malade et son mode de réaction face à la maladie. Ainsi les symptômes du malade, individualisés, deviennent des signes homéopathiques, qui, une fois regroupés et classés, forment un ensemble sémiologique

caractéristique du mode réactionnel de l'individu permettant, s'il est reconnu dans la matière médicale, d'en faire la prescription.

- L'étiologie

L'étiologie précise le début de la maladie et son mode d'apparition par des questions telles que :

- *"Depuis quand êtes-vous malade?"*
- *"Quel est l'élément déclencheur de cette maladie?" Ou "Quelles sont les circonstances d'apparition des symptômes de la pathologie?"*
- *"Connaissez-vous la cause déclenchant cette pathologie?"*
- *"Par le passé, avez-vous déjà connu ce genre de dysfonctionnement physiologique?"*
- *"A votre connaissance, avez-vous d'autres pathologies?"*

- La localisation

Les questions de cet item permettent de localiser les maux et leurs étendus. Ces questions sont :

- *"Où avez-vous mal?"*
- *"Avez-vous une extension des symptômes?"*

Ces questions sont posées afin de préciser la localisation de ces maux car certains médicaments correspondent à des affections très localisées.

- Les modalités

Les modalités concernent tout ce qui est susceptible d'aggraver ou d'améliorer la pathologie de l'individu et se traduisent par une série de questions telles que :

- *"Dans quelle circonstance observez-vous une amélioration ou bien une aggravation des symptômes?"*

- *"Les conditions météorologiques influencent-elles l'évolution de vos symptômes? Si oui, décrivez vos ressentis."*

- *"A quels horaires remarquez-vous un changement des symptômes?"*

- Les sensations

Ceci permet de mettre des mots sur les sensations ressenties :

- *"Quel type de douleur ressentez-vous?"*

- La concomitance

Ceci permet de déterminer s'il existe des signes accompagnateurs de la maladie. Cette notion permet de relier différents symptômes constatés afin d'affiner la recherche du traitement. On les détermine par des questions telles :

-*"Avez-vous d'autres signes qui accompagnent votre affection?"*

La croix de Hering présentée ci-dessous est la base permettant de mener à bien l'interrogatoire.

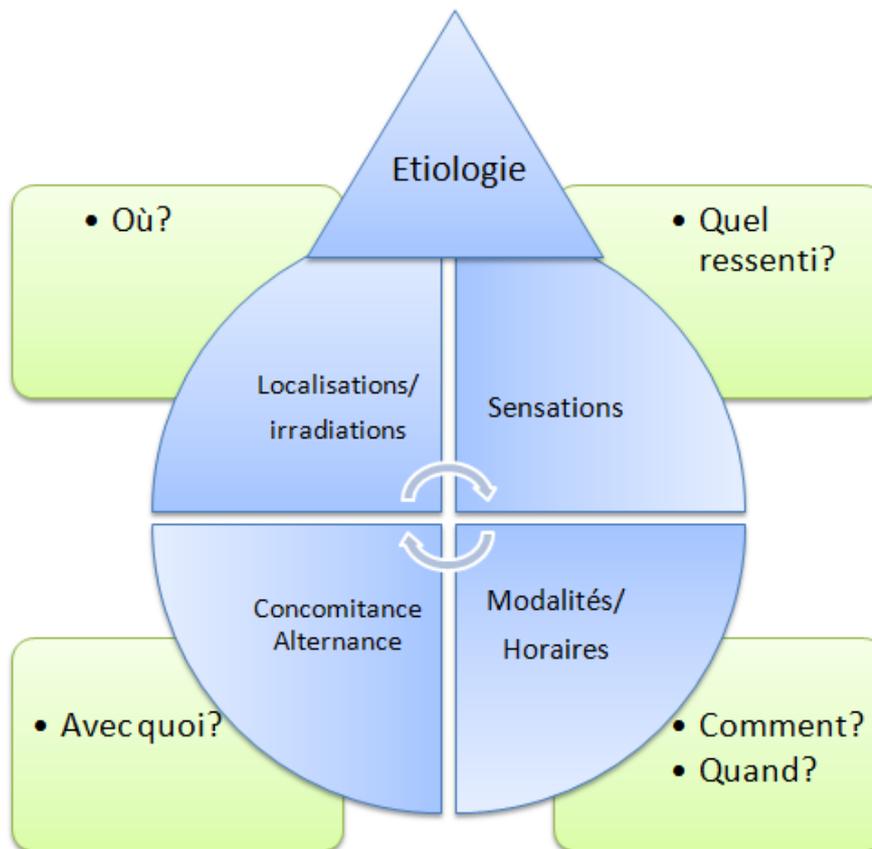


Figure 4 : croix de Hering. [12]

#### 4.1.2. Examen clinique

Il vient compléter l'interrogatoire, permettant ainsi de poser le diagnostic ou de le réorienter. Cette étape permet aussi de rechercher des signes objectifs de la pathologie pour orienter le médecin homéopathe vers des thérapeutiques et des médicaments homéopathiques spécifiques. L'analyse des examens biologique peut aussi être une aide complémentaire utile dans le choix du médicament car elle est en mesure de renseigner le mode réactionnel du patient. Par exemple, un sujet prédisposé à l'hyperuricémie, à l'hypercholestérolémie et l'acétonurie est un sujet *Lycopodium*. Les sujets dits "*Sulfur*" sont enclin au diabète et les sujet "*China, Ferrum metallicum* ou *Lachesis*" ont une tendance à l'anémie ou aux troubles de la coagulation.

### 4.1.3. Valorisation et hiérarchisation des symptômes

Les informations recueillies doivent être interprétées, valorisées et hiérarchisées par le médecin homéopathe. Il n'attache d'importance qu'aux symptômes les plus évocateurs de la maladie qui doivent être constants, personnels, objectifs et apparus depuis le début de la pathologie.

Lors d'une affection aiguë, le médecin homéopathe ne retient que les symptômes présents le jour de la consultation. Lors d'une affection chronique, il y a une alternance d'épisodes aigus et d'apaisements. Les symptômes sont plus difficilement décelés car ils touchent de façon progressive plusieurs organes. Le médecin homéopathe prend en compte le début de l'affection et sa progression ainsi que les antécédents du patient et son état psychologique. Une fois les symptômes hiérarchisés, ils sont classés en fonction de leur importance, c'est à dire, par ordre décroissant :

- Les symptômes mentaux : provenant de l'inconscient (rêves, sensations), d'absence ou de défense, de souffrance psychique (peurs et anxiétés, impuissance).
- Les symptômes étiologiques : traumatisme, suite de courant d'air.
- Les symptômes de valeur diagnostique : symptômes physiques rares, locaux ou régionaux, généraux, alimentaires (aversion ou désir de certains aliments), les symptômes du sommeil, du comportement sexuel et génital (irregularité du cycle, désordres sexuels).
- Les symptômes à valeur confirmative du médicament : symptômes clés, écoulements, excrétiens et sécrétions, signes pathognomoniques de la maladie (qui permettent de diagnostiquer la pathologie), symptômes anciens.

En comparaison avec la théorie "du tabouret à trois pieds", Constantin Hering affirma qu'une prescription homéopathique pour une maladie aiguë ou subaiguë est efficace avec au minimum trois symptômes de haute valeur : un signe mental associé à un signe général et à un signe local.

## 4.2. Le choix du médicament

Lors de la rédaction de la prescription médicale, le traitement adéquat doit être choisi en fonction de la pathologie, des symptômes décrits par le malade et du psychisme de l'individu car l'homéopathie est une technique médicale prenant en compte le malade dans sa globalité. Ainsi, le médecin choisira d'utiliser l'homéopathie ou l'allopathie seule ou d'associer les deux thérapeutiques en fonction de l'état du patient, de sa maladie et de la réponse de l'organisme à la thérapeutique.

## 4.3. Le choix de la posologie

Les basses dilutions (3 CH, 4 CH) sont prescrites pour des pathologies dites aiguës. Elles ont une action courte et superficielle, il est donc nécessaire de réitérer la prise à intervalle régulier. Les moyennes dilutions (9 CH) sont utilisées pour une action générale. Leur action est plus persistante et plus prolongée. Les hautes dilutions (15-30 CH) agissent sur les symptômes comportementaux, leur action est très étirée dans le temps. Il faut savoir que plus l'analogie entre les signes du malade et ceux du médicament est étendue (c'est-à-dire lorsque les symptômes sont intenses), plus la dilution sera élevée et la prise sera fréquente. En fonction de l'amélioration des symptômes, on espace les prises jusqu'à l'arrêt total du traitement lors de la disparition des manifestations cliniques. [12]

## 5. La recherche en Homéopathie

Depuis son origine, l'homéopathie a suscité de nombreuses controverses et surtout une question :

*"L'homéopathie est-elle plausible, au sens médical et pharmacologique du terme?"*.

La recherche en homéopathie existe mais les expérimentations sont bien moins nombreuses qu'en médecine traditionnelle.

De plus, il est difficile de réaliser des recherches en homéopathie à cause de la notion de doses infinitésimales. Les techniques pharmacologiques traditionnelles et les modèles

expérimentaux sont adaptés aux protocoles des substances à doses pondérales. C'est une limite de quantification et de détection.

Sur le plan pharmaceutique, les recherches ont porté sur les problèmes de formulation. Ceci a permis, grâce aux professeurs Netien et Raynaud, de publier des fiches réglementaires sur les souches utilisées ainsi que les techniques précises de préparation et de contrôles des spécialités homéopathiques.

Sur le plan pharmacologique et clinique, ces recherches tournent autour de quatre problématiques :

- Démontrer la présence de substance active dans les dilutions.
- Mettre en évidence le mécanisme d'action des traitements homéopathiques.
- Prouver que le traitement homéopathique a une réelle action sur l'organisme.
- Mettre en évidence la loi des semblables.

## **5.1. Démonstration de la présence de substance active dans les dilutions homéopathiques**

En 1975, le professeur Luu-Dang-Vinh (faculté de Montpellier) présentait un travail sous le titre "*les dilutions homéopathiques : contrôles et études par spectrographie RAMAN LASER*". Ses travaux utilisent un laser en milieu liquide pour mettre en évidence la présence de molécules actives jusqu'à 30 CH. L'effet Raman est un phénomène physique de diffusion moléculaire de la lumière. Grâce à la diffraction d'un rayon monochromatique, on obtient une diffraction différente selon la nature du milieu liquide, la nature de la substance dissoute et la concentration de celle-ci. C'est à partir d'une souche de *Bryonia* diluée jusqu'à 30 CH, souche homéopathique issue de la plante nommée Bryone de la famille des solanacées, que l'équipe réalise l'étude. L'expérimentation montre une diminution linéaire d'intensité du spectre jusqu'à 7 CH, c'est-à-dire que pour une même fréquence à  $881\text{cm}^{-1}$ , l'intensité du spectrographe RAMAN LASER de *Bryonia* 1 CH est de 13.6 u.a, *Bryonia* 3 CH est de 13.7 u.a

L'intégration pour les plus hautes dilutions est plus difficile. Elle démontre néanmoins que *Bryonia* 29 CH a un spectre différent de *Bryonia* 30 CH qui a aussi un spectre différent de *Aesculus* 30 CH pour une même fréquence ( $881\text{cm}^{-1}$ ). L'auteur conclut que l'intensité d'une raie Raman est fonction de la constante diélectrique des molécules frappées par une onde lumineuse. La variation des raies de Raman dans les dilutions homéopathiques est liée essentiellement à la variation de la constante diélectrique de l'éthanol, elle-même liée à la nature et à la qualité des substances dissoutes. [23]

## 5.2. Mise en évidence de l'action des traitements homéopathiques

Les recherches biologiques ont pour but de mettre en évidence l'activité pharmacologique ou physique des substances hautement diluées et d'en expliquer les mécanismes d'action. Deux des expérimentations les plus connues ont été abordées.

### 5.2.1. Activité de dilution d'histamine sur la dégranulation des basophiles

Les basophiles sont des cellules sanguines polynucléaires caractérisées par leurs granules cytoplasmiques contenant de nombreux médiateurs préformés, dont l'histamine. Ils sont impliqués dans la réaction d'hypersensibilité immédiate et ont un rôle pro-inflammatoire. Des tests, réalisés à l'Inserm dans le laboratoire du professeur Beneviste J., du professeur Davenas E. et du professeur Poitevin B., ont porté sur la dégranulation des basophiles. La dégranulation des basophiles est la libération des granulations de polynucléaires basophiles contenant de l'histamine. Cette étape se déroule lors d'un contact entre l'antigène auquel l'immunoglobuline E recouvrant le basophile est sensibilisée. Cette dégranulation est à l'origine d'accidents d'hypersensibilité immédiate. Ce test explore les premières étapes de la réaction allergique (production d'IgE spécifique de l'antigène, fixation de l'antigène à ces IgE et dégranulation des basophiles). Après recueil du sang humain sur anticoagulant, il y a concentration en basophile et incubation avec l'antigène spécifique. Pour observer et compter les basophiles au microscope, ceux-ci sont colorés avec le bleu de toluidine, qui colore en rouge les basophiles non activés. Les expériences menées confirment

l'action des hautes dilutions de *Poumon histamine*. Une gamme très large de dilution de *Poumon histamine* a été étudiée (5 à 60 CH) et il apparaît que les hautes dilutions (à partir de 30 CH) ont une action de dégranulation sur les basophiles. Ces résultats s'avéraient significatifs à partir de 15 % de basophiles dégranulés. Par la suite, diverses méthodes ont été employées pour confirmer ces résultats notamment par la réalisation d'une étude européenne multicentrique. Quatre laboratoires ont testé les dilutions versus placebo, en aveugle. Les dilutions d'histamine sont toutes réalisées au même endroit et codées en aveugle. Les 4 laboratoires réalisent l'expérimentation avec les différentes dilutions qui leur ont été attribuées et mesurent la dégranulation induite par microscope. Les résultats sont globaux et grâce à l'ensemble des données recueillies (3 906 mesures), il a été confirmé que les dilutions de *Poumon histamine* inhibent significativement la dégranulation des basophiles : 48,8% de dégranulation en l'absence de la dilution et 41,8% avec une solution de *Poumon histamine* diluée (15CH à 19CH). [24]

BELON *et al.* citent les recherches du professeur Sainte-Laudy (Laboratoire Pasteur-Cerba) qui a étudié la souche *Histaminum 7 CH* sur la dégranulation *in vitro* du basophile dans des cas humains d'hypersensibilité aux allergènes de l'environnement, de type I. Des basophiles humains, prélevés sur des sujets allergiques, sont sensibilisés à un allergène par incubation en présence de plasma riche en IgE spécifiques. Les cellules sensibilisées sont alors incubées en présence de plusieurs dilutions d'histamine et la dégranulation est induite par addition de l'allergène dans le milieu réactionnel. Certaines dilutions réduisent de façon significative la dégranulation des basophiles. 200 cas étudiés ont amené à cette conclusion : une inhibition totale de la dégranulation des basophiles à des allergènes par la dilution d'*Histaminum 7CH* est observée dans 76% des cas et dans 12% des cas, une dégranulation incomplète. [25], [26]

### **5.2.2. Travaux de l'équipe de Christian Doutremepuich sur l'action de l'acide acétylsalicylique à faible dilution**

Depuis 1985, l'équipe de Christian Doutremepuich (Faculté de pharmacie de Bordeaux) mène des travaux sur l'action de l'acide acétylsalicylique notamment au niveau

plaquettaire. A forte dose, elle est utilisée en tant qu'anti-inflammatoire et anti-pyrétique et à faible dose, en tant qu'anti-thrombotique et antiagrégant plaquettaire. [27]

Une première étude a été réalisée chez l'homme. 10 volontaires sains reçoivent successivement trois traitements différents à 8 jours d'intervalle : aspirine 500 mg, *Aspirine* 5 CH et un placebo et leurs temps de saignement sont rapportés à 2, 4 et 6 heures après l'administration des substances. A dose pondérale, l'aspirine augmente le temps de saignement et l'*Aspirine* 5 CH le diminue significativement par rapport à la dose pondérale et au placebo. Par la suite, une seconde étude a permis de confirmer ces résultats. L'administration par voie sublinguale de 2 ml d'*Aspirine* 5 CH à 20 hommes sains entraîne une diminution significative du temps de saignement au bout de deux heures. Diverses études ont démontré que l'*Aspirine* 5 CH n'avait aucune action sur le nombre de plaquettes, sur le temps de latence, l'intensité du phénomène et la vitesse mais freinait l'activité pariétale inhibitrice de la prolifération de prostacycline (au-dessus du seuil de 2 ng/ml de sécrétion de prostaglandine). Une première expérience *in vitro* a mis en évidence une partie du mécanisme d'action de l'*Aspirine* 5 CH. Cette étude a été réalisée en incubant 10 minutes à 37 °C un échantillon de plasma riche en plaquettes avec les trois préparations suivantes : du sérum physiologique, un fragment vasculaire humain en présence de sérum physiologique et un fragment vasculaire humain en présence d'*Aspirine* 5 CH. Ceci a permis de mettre en évidence le rôle de *Aspirine* 5 CH sur la diminution de l'agrégation plaquettaire en présence de vaisseaux. En effet, les vaisseaux libèrent certaines substances modifiant l'agrégation plaquettaire. Afin d'étudier les mécanismes responsables de l'action de cette dilution sur la paroi vasculaire, un dosage de la prostaglandine a été réalisé dans les trois milieux décrits précédemment. Seuls certains vaisseaux comme les veines saphènes synthétisent une grande quantité de prostaglandine dont *Aspirine* 5 CH en inhibe la libération. [28], [29]

## 5.3. Mise en évidence de l'efficacité des médicaments homéopathiques

Ces expérimentations permettent de mettre en lumière l'efficacité des traitements homéopathiques sans en comprendre les mécanismes d'action. L'homéopathie est une thérapeutique individuelle qui prend l'individu dans sa globalité. Ceci implique que, pour une même pathologie, deux patients, en fonction de leur tempérament; constitution et diathèses, n'auront pas forcément le même traitement homéopathique. Ce paramètre rend plus compliqué la pratique des essais cliniques en double aveugle (produits de référence avec placebo). Ainsi, il existera une conciliation entre les contraintes méthodologiques de l'essai et la prescription homéopathique dans un exercice courant.

### 5.3.1. Les méta-analyses

Une méta-analyse est une étude d'évaluation statistique interprétée grâce à l'examen d'un grand nombre d'essais cliniques. De nombreuses méta-analyses sur l'homéopathie sont parues, Une seule sera décrite dans ce chapitre, celle demandée par le Parlement Européen.

En 1997, à la demande du Parlement Européen, une étude est lancée sur le sujet "*l'examen des données des essais de médecine homéopathique : rapport sur l'efficacité des interventions versus placebo ou absence de traitement*". Les auteurs de ce rapport ont étudié 184 essais cliniques sur 377 références bibliographiques parmi lesquels 115 étaient correctement randomisés. Parmi ces 115 essais, 32 avaient "un critère principal précis" dont 20 correspondaient à une intervention curative, 6 correspondaient à une intervention préventive et 6 autres comparaient l'homéopathie et l'allopathie. Finalement, sur ces 32 essais, 20 essais correspondent à une randomisation correcte avec définition d'un critère principal précis ainsi qu'à des interventions curatives analysées. Parmi ces derniers, 17 seulement sont retenus car ils présentent les données nécessaires à l'analyse globale. Ils correspondent à 2001 patients. Cette méta-analyse essaie de répondre à la problématique : « *L'homéopathie a-t-elle un effet ?* ». L'hypothèse nulle était l'absence de différence significative entre l'efficacité des 2 traitements comparés (homéopathie et placebo),

l'hypothèse alternative considérait que l'homéopathie avait un effet supérieur au placebo dans au moins un essai. Les résultats obtenus étaient significatifs. Grâce à cette méta-analyse, il a été conclu : "*Le nombre de résultats significatifs n'est en toute probabilité pas dû au seul hasard. Il est possible que certains de ces résultats soient dus à un effet de traitements étudiés, mais il est important de les identifier*". [30]

### 5.3.2. Les essais cliniques

Seront exposés dans ce paragraphe les travaux réalisés sur la comparaison de l'effet de l'*Oscillococcinum* versus placebo sur le syndrome grippal.

Ce médicament possède une action sur le syndrome grippal, maladie qui touche un grand nombre de personnes exprimant des symptômes proches. Il est donc possible de travailler sur un seul remède correspondant à ces symptômes sans devoir sélectionner les malades. Plusieurs essais cliniques ont été réalisés à ce jour.

En 1988, Ferley J.P. *et al.* du Centre Alpin de Recherche Epidémiologique et de Prévention Sanitaire (CAREPS) ont réalisé une expérimentation sur l'*Oscillococcinum*. C'est un essai clinique randomisé en double aveugle sur 237 malades recevant de l'*Oscillococcinum* versus 244 patients recevant un placebo. Pour intégrer l'essai, chacun des patients devait avoir une température rectale supérieure ou égale à 38°C et au moins deux symptômes sur les cinq cités : céphalées, courbatures, lombalgie, douleurs ou frissons. Pendant sept jours, les paramètres étaient enregistrés matin et soir ainsi que l'évolution de la toux. La guérison était définie par le retour de la température sous les 37,5°C. Le nombre de patients guéris en 48 heures est significativement supérieur au groupe traité par le placebo (Risque Relatif de guérison = 1.67 (95%) et p = 0,03 ; Odds Ratio = 1,9 et p = 0,02). [31]

Une autre étude a été effectuée en Allemagne par Papp R. *et al.* sur 372 patients afin de confirmer ou d'infirmier les résultats et la reproductibilité de l'essai précédent. Sur les 372 patients, 188 recevaient l'*Oscillococcinum* et 184 le placebo. 24 heures plus tard, on observe ceci : une baisse de la température, une amélioration des symptômes et une diminution de la prise de médicaments lors de l'utilisation de l'*Oscillococcinum*. A 48 heures, on constate

des résultats comparables à l'essai réalisé par l'équipe de J.P. Ferley. Le nombre de patients rétablis lors de la prise d'*Oscillococtinum* est plus important que le groupe ayant reçu le placebo avec une guérison plus rapide ( $p < 0,05$ ). [32]

#### 5.4. Mise en évidence de la loi des semblables

Les recherches permettant de mettre en évidence la réalité de la loi des semblables sont nombreuses et modernes. Une seule sera exposée dans ce chapitre : les travaux de Guillemain *et al.* sur l'action de l'*Histaminum* au niveau de l'ulcère gastrique. Outre son rôle dans le développement de réactions inflammatoires, l'administration d'histamine à forte doses est source, chez l'animal, d'ulcères gastriques.

L'idée de départ est la suivante : d'après les données expérimentales et en accord avec la loi des semblables, vérifier qu'une dilution d'histamine (*Histaminum* 4 CH) peut s'opposer à l'histamino-libération induite chez le rat. Par ailleurs, chez le rat, l'administration d'un histamino-libérateur : la polymyxine B à forte dose provoque des réactions hyperhémiques et/ou des ulcérations de la muqueuse gastrique. La polymyxine met en jeu des phénomènes centraux et périphériques et reproduit de façon régulière des perturbations vasomotrices et des hémorragies gastriques semblables à celles observées chez l'homme. Il a donc été recherché un hypothétique effet protecteur de dilutions homéopathiques d'histamine comparativement à celui de la cimétidine (50 mg/kg) sur un modèle d'ulcère à la polymyxine chez le rat.

Protocole : On choisit des rats mâles que l'on divise en 3 lots de 15. Le premier lot est traité par eau distillée, le deuxième lot est traité par *Histaminum* 4 CH et le troisième lot est traité par la cimétidine à 50 mg/kg. Les animaux soumis à un jeûne hydrique de 24 heures reçoivent, par voie péritonéale, une injection de polymyxine B (2mg/kg). Les traitements sont administrés 10 min avant l'agent ulcérogène et les animaux sont sacrifiés 2 heures plus tard. La lecture est réalisée sur les coupes anatomiques de l'estomac.

On observe le résultat suivant. On retrouve un effet protecteur évident par la cimétidine mais aussi par l'*Histaminum* 4 CH surtout à l'égard de l'hyperémie (témoin du processus inflammatoire).

Après avoir décrit les principes de l'homéopathie, la deuxième partie de cette thèse montrera comment les principes de l'homéopathie chez l'humain peuvent être adaptés à l'animal.

**Deuxième partie :**  
**Homéopathie vétérinaire et ses principes généraux**

Depuis les années 1980, il y a un engouement pour les médecines alternatives de la part de propriétaires d'animaux de compagnie et dans les élevages. Effectivement, ces propriétaires sont à la recherche de thérapeutiques moins contraignantes, moins toxiques et plus respectueuses vis-à-vis de l'animal. De plus, les médicaments vétérinaires, restant à la charge du propriétaire, en font un budget conséquent à ne pas négliger. Enfin, de nombreux changements dans la réglementation des médicaments vétérinaires ont été effectués ce qui rend plus difficile, pour le propriétaire, l'accès aux soins pour son animal. Ce chapitre aborde les principes fondamentaux de l'homéopathie appliqués au monde vétérinaire ainsi que le déroulement de la consultation qui diffère d'une consultation classique et les enjeux de l'homéopathie vétérinaire au sein de la société et l'application dans la recherche.

### 1. Historique

Dès 1796, Hahnemann affirme : *"si les lois de la médecine que je reconnais et proclame sont réelles, vraies, seules naturelles, elles devraient trouver leur application chez les animaux aussi bien que chez les hommes"*[33]. Guillaume Lux (1773-1849), vétérinaire allemand correspond, par lettres interposées, avec le docteur Hahnemann à propos de cette nouvelle médecine, l'homéopathie. Grâce à cet homme, les médicaments vont rapidement trouver leur place dans le monde vétérinaire car il est convaincu de l'efficacité de l'homéopathie. Pour faire part de ses connaissances et développer cette thérapeutique alternative, il fonde la revue "Zooiasis" [34]. Lux n'utilisait que 4 substances (*Nux vomica*, *Camphora*, *Opium* et *Aconitum*) sur les affections du bétail telles que : la boiterie et les coliques des chevaux ainsi que les pneumonies et la prévention de l'avortement chez le bétail. Lors de la peste bovine en Hongrie, il dilua et dynamisa les sécrétions et excréments de l'animal malade pour en faire un remède. Cet essai fut un succès et lui permit de prouver l'efficacité des traitements homéopathiques.

En 1836, le docteur Gunther fait paraître le livre " les maladies des chevaux" où il affirme avoir utilisé, avec succès, 188 remèdes sur les chevaux.

Aujourd'hui, de nombreux vétérinaires se spécialisent en homéopathie comme le docteur vétérinaire Henry Quiquandon qui publia, en 1983, un livre référence dont le titre est : "*Homéopathie vétérinaire-biothérapie*". [35]

## **2. Principes fondamentaux de l'homéopathie en pratique vétérinaire : La notion de terrain**

Comme précédemment évoqué et expliqué, l'homéopathie traite le malade dans sa globalité plutôt que de la thérapeutique en elle-même. En médecine vétérinaire, on applique cette théorie de façon plus juste et avec plus de facilité car l'animal est constitué différemment selon le groupe auquel il appartient, selon l'espèce ou la race. [18], [36]

### **2.1. La constitution**

Les constitutions établies pour les hommes par deux médecins du XX<sup>ème</sup> siècle, Léon Vannier et Antoine Nebel, ont été adaptées aux animaux par le vétérinaire Dechambre. Les espèces animales en simplifient la classification du fait de leurs particularités raciales. Mais attention à ne pas inclure un animal dans une constitution sous prétexte qu'il fait partie d'une race spécifique. De même qu'Hahnemann les avait décrites, Guillaume Lux détaille les quatre constitutions en les adaptant aux animaux. La constitution est innée et dépend de facteurs héréditaires et génétiques, permettant ainsi de déterminer les prédispositions physiopathologiques de l'animal. [13], [37]

#### **2.1.1. La constitution carbonique**

##### Morphologie :

L'animal est court sur patte, avec un corps trapu car sa croissance se fait toute en largeur. Les côtes en cerceaux donnent du volume aux poumons et son ventre est proéminent. Le bassin de l'animal est basculé vers l'avant, l'animal est "cambré". Sa

démarche est lourde et ses mouvements sont lents et patauds du fait de la raideur des ligaments et de l'hypotonie musculaire.

### Face :

La tête forme un ovale avec un crâne prédominant. Le nez est large et les yeux sont écartés, lui donnant un regard doux. Ses dents sont larges.

### Psychisme :

Il a une tendance à l'apathie. Il est "partisan du moindre effort" mais il est patient et courageux. L'animal aime l'ordre et les habitudes qui le rassurent, mais pas le changement. Il a aussi besoin de beaucoup de sommeil.

### Physiologie et pathologie :

Il est sensible au froid et à l'humidité. D'un point de vue squelettique, de par sa rigidité ligamentaire, son hypotonie musculaire et son inertie, il est sujet à l'arthrose qui peut entraîner jusqu'à une paralysie de l'arrière train. Au niveau digestif, de la thyroïde, des surrénales et médullosurrénales, on note un hyper fonctionnement de ces organes. Il a du mal à éliminer les toxines accumulées dans l'organisme ce qui le prédispose aux maladies du sujet "gras" telles que : le diabète, l'obésité, les allergies, la goutte, l'hypertension ou encore les lithiases urinaires. Au niveau métabolique, il est sujet à l'hypercorticisme et l'hyperthyroïdie dus à l'hyperfonctionnement de ces entités. Au niveau dermatologique, il est sujet aux dermatoses chroniques, aux kystes et aux verrues.

Pour éviter ces pathologies, le vétérinaire conseille vivement l'exercice physique, une alimentation stricte, surveillée en qualité et en quantité. Le vétérinaire doit limiter les corticothérapies pour ces animaux.

Les espèces de chiens comme le Labrador Retriever, le Terre-Neuve, le Fox, le Dalmatien et les espèces de chats comme le Chartreux constituent des exemples de sujets carboniques. La plupart des races à viande et le cheval de trait appartiennent aussi à cette constitution.

### 2.1.2. La constitution phosphorique

#### Morphologie :

L'animal est long, haut sur patte et maigre du fait de sa croissance rapide. Ainsi ses membres sont longs et fins, ses muscles sont saillants et les articulations présentent une hyperlaxité ligamentaire. Le bassin est basculé vers l'arrière, l'animal est donc vouté. La démarche est élégante et gracieuse, les gestes sont rapides et vifs. Le thorax est étroit et aplati.

#### Face :

La tête est ovale mais longue avec un nez pointu et des yeux rapprochés. Ses dents, moins solides que pour les autres constitutions, sont plus longues que larges, jaunes et se chevauchent.

#### Psychisme :

L'animal est nerveux et impatient, s'excitant facilement ce qui l'épuise très rapidement. Il est apte à faire des efforts intenses mais de courte durée. Il est sensible au froid.

#### Physiologie et pathologie :

Ces espèces ont une tendance à la déminéralisation ainsi qu'à l'amaigrissement et présentent un hyperfonctionnement de la thyroïde. Ces troubles de la minéralisation entraînent, chez l'animal, des douleurs osseuses, du rachitisme, des déchaussements dentaires et des pertes de substances. Elles conduisent aussi à des maladies inflammatoires des muqueuses, des séreuses et des organes comme les poumons ou les reins. De plus, ils ont tendance à développer des surinfections bactériennes et des allergies aux piqûres de puce. L'animal possède un appétit irrégulier et est capricieux devant la nourriture.

Pour compenser la déminéralisation, l'animal doit avoir une alimentation riche en sels minéraux et faire des exercices physiques de courtes durées.

Les chiens de type Lévrier et les espèces de chats comme l'Abyssin sont des animaux de typologie phosphorique.

### 2.1.3 La constitution fluorique

#### Morphologie :

Une partie du corps est asymétrique et le squelette montre une dystrophie, c'est-à-dire des malformations osseuses. L'animal présente une hypotonie musculaire et une hyperlaxité ligamentaire entraînant des problèmes au niveau des articulations. Son allure manque d'élégance avec des gestes maladroits et désordonnés.

#### Face :

Tout comme le corps, la face est asymétrique avec une tête large, un nez aplati et des dents peu solides et mal implantées. Ses yeux sont globuleux.

#### Psychique :

Comme précédemment décrit dans le chapitre homéopathie, l'animal est psychiquement instable, avec un comportement paradoxal, versatile voire cruel envers les autres animaux. De plus, il est capricieux et craintif. On note aussi une tendance à l'hypersexualité.

#### Physiologie et pathologie :

Comme l'animal est très émotif et répond de façon exagérée aux agressions, il risque des pathologies cardiovasculaires comme l'infarctus et la thrombose. On observe aussi des affections touchant le squelette et le tissu conjonctif (fibromes, kystes, scléroses et affections du système nerveux).

On y retrouve des chiens comme le Pékinois, le Caniche, les Teckels et des chats comme le Persan.

### 2.1.4. La constitution sulfurique

#### Morphologie :

L'animal de corpulence moyenne a un corps harmonieux, bien proportionné. Sa tête et sa queue sont dans le même alignement et ses aplombs sont droits. Sa démarche est régulière.

#### Face :

Sa tête est carrée avec des joues plates et des traits réguliers. Ses dents sont solides, blanches et implantées de façon régulière.

#### Psychisme :

Il est facile à dresser mais son irritabilité peut engendrer, de temps à autre, des accès d'agressivité.

#### Physiologie et pathologie :

Ils ont tendance à l'excès mais épurent leur corps par des réactions de suppuration et de congestion avec une élimination de type centrifuge. Ils craignent aussi la chaleur. On observe des dermatites en alternance avec l'asthme ou des rhumatismes. Comme précédemment expliqué, ils éliminent par crises qui donnent des manifestations conjonctives, des suppurations, des rhumatismes, des crises asthmatiformes et des manifestations allergiques comme l'eczéma. Il faut éviter la sédentarité pour ces animaux qui ont besoin d'air et de longues promenades.

L'Européen, les Braques et le Pointer sont des espèces de chiens correspondant à la typologie sulfurique.

Les deux figures présentées ci-dessous permettent de mettre en image les descriptions des différentes constitutions abordées dans cette partie. Le tableau est un tableau récapitulatif des caractères retrouvés chez les animaux appartenant aux 4 constitutions de base.

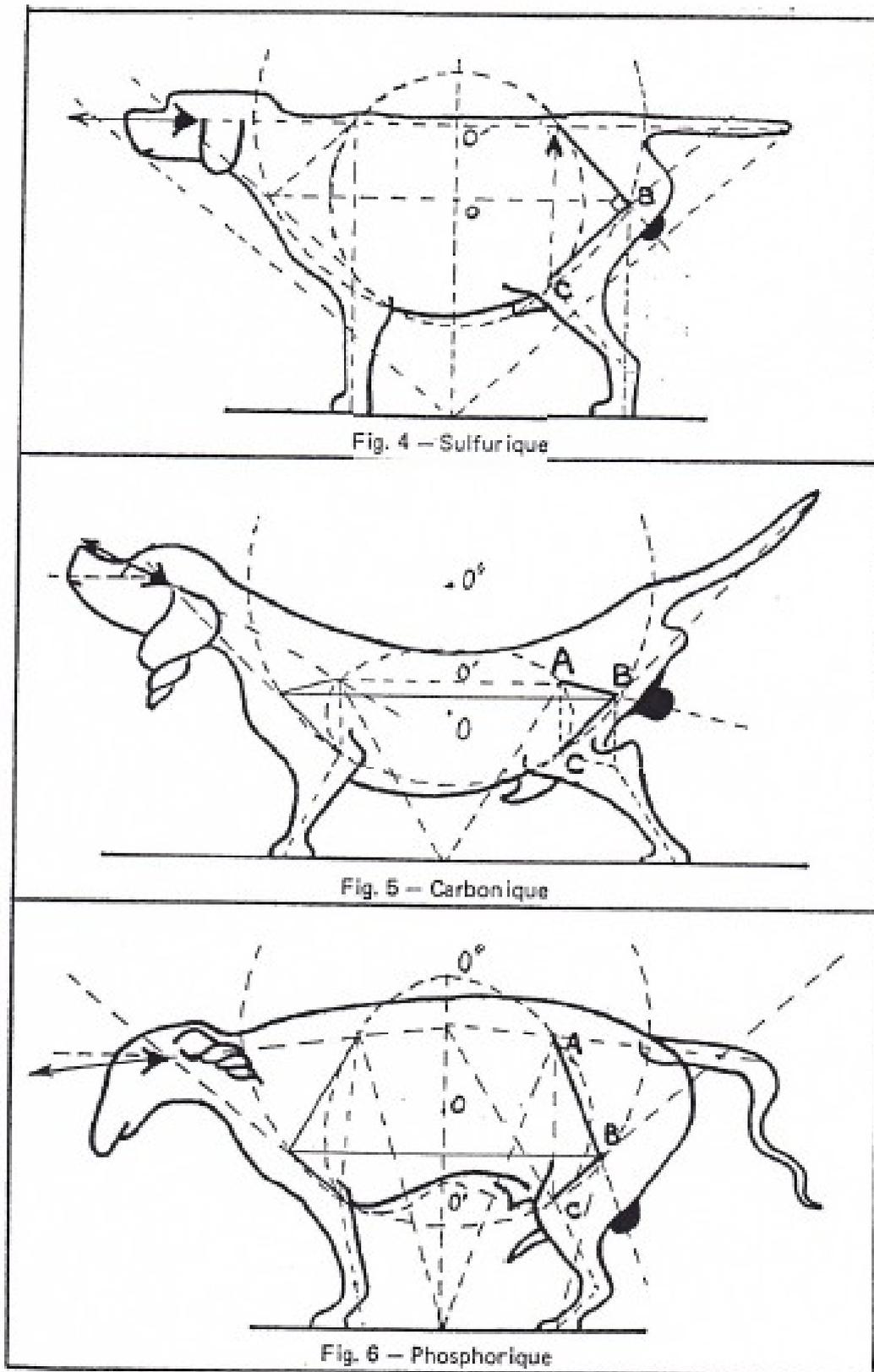


Figure 5 : schéma des silhouettes correspondant aux constitutions. [38]

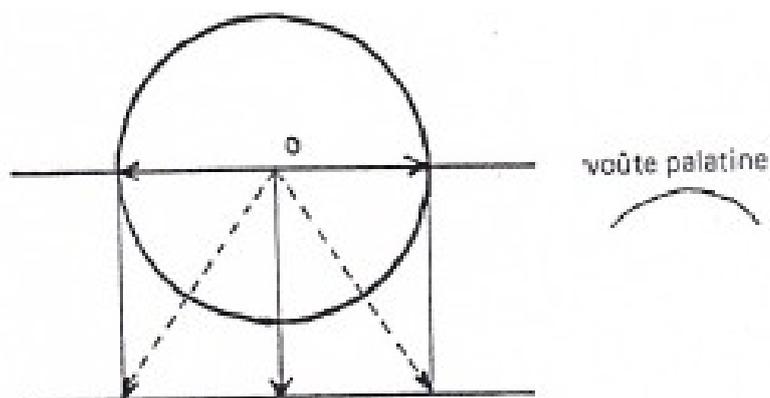


Fig. 1 — Le chien médioligne - rectiligne - eumétrique (000)

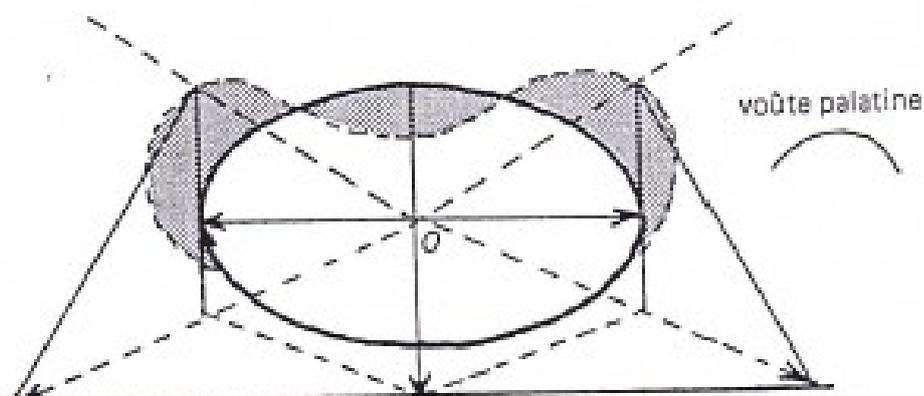


Fig. 2 — Le chien concaviligne - bréviligne - hypométrique (---)

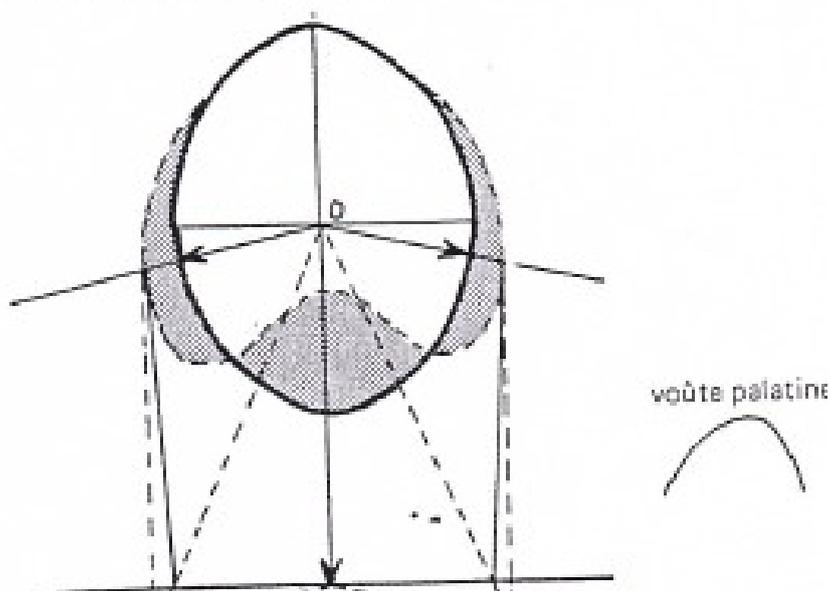


Fig. 3 — Le chien convexiligne - longiligne - hypermétrique (+++)

Figure 6 : Schéma représentant le profil, la face et l'arrière des constitutions de base. [38]

Constitution	Carbonique	Phosphorique	Fluorique	Sulfurique
<b>Morphologie</b>	Petit, corps trapu, Cambré Ossature épaisse Aplombs solides	Long et haut Corps fin et gracieux Vouté	Dystrophie, Malformation osseuse Asymétrie	Corpulence moyenne Corps gracieux Aplombs droits
<b>Face</b>	Prédominance du crâne sur le nez Yeux écartés Dents blanches	Tête ovale Nez pointu Yeux rapprochés Dents jaunes et peu solides	Tête large et asymétrique Nez aplati Yeux globuleux	Tête carré Traits réguliers Dents solides
<b>Démarche</b>	Lente et pataude	Gracieuse	Disgracieuse	Gracieuse
<b>Psychisme</b>	Apathie/lenteur Passivité	Nerveux et impatient Sensible au froid	Hyper-émotivité Instabilité Capricieux	Irritabilité Vite fatigable Dressage facile
<b>Pathologies</b>	Hypercorticisme Hypothyroïdie Arthrose Allergie Dermatoses	Hyperthyroïdie Pathologies respiratoires Déminéralisation Hypersensibilité cutanée due aux surinfections	Tumeur osseuse Entorse Luxation  Affection système nerveux central	Asthme Rhumatisme Dermatose Inflammatoire
<b>Races de chien</b>	Labrador, Saint-Bernard Bobtail, Terre- Neuve Chowchow Rottweiler	Lévrier	Caniche Carlin Pékinois Yorkshire Fox terrier	Européen Braque Pointer Berger Picard
<b>Races de chat</b>	Siamois Chartreux	Persan	Pékinois	

Figure 7: tableau récapitulatif des caractères au niveau des constitutions animales.

## 2.2. Les diathèses

Les diathèses sont des modes réactionnels de l'organisme vis-à-vis d'un agent pathogène. Ayant déjà décrit ces miasmes dans la première partie de cette thèse, on s'intéressera davantage aux réactions les plus fréquemment retrouvées chez les animaux. [14], [18]

### 2.2.1. La psore

Cette diathèse, d'origine génétique, entraîne une auto-intoxication progressive de l'animal due à une insuffisance d'élimination des déchets. Une vie sédentaire et une alimentation déséquilibrée par excès d'apports nutritionnels ou une insuffisance d'action des organes purgatoires physiologiques en sont les causes principales. Afin de se soulager de ses toxines, l'organisme de l'animal réagit par "crises", c'est-à-dire que l'animal se décharge en éliminant par poussée, principalement au niveau de la peau (eczéma et suppuration), par les organes émonctoires et par vomissements ou diarrhées. On note chez l'animal des pathologies telles que : l'eczéma, la diarrhée, le coryza et l'asthme.

Un animal est reconnu psorique lorsqu'il possède deux des six critères suivants:

- Périodicité des manifestations cutanéomuqueuses ou séreuses,
- Alternance de ces manifestations avec des perturbations hépatiques, circulatoires ou nerveuses,
- Tendance aux parasitoses intestinales et cutanées (mycoses),
- Longue convalescence après les maladies,
- Manque de réactions favorables aux souches indiquées,
- Troubles de la thermorégulation.

Les psoriques sont souvent dotés de la constitution carbonique ou sulfurique.

### **2.2.2. La sycose**

C'est une atteinte réticulo-endothéliale chronique propice à la néoformation et au développement de cancer. En pratique vétérinaire, on retrouve le plus souvent des verrues. Les infections répétées, souvent génitales, sont favorisées par le froid et l'humidité. La prise d'immunosuppresseurs comme la chimiothérapie ou l'injection de vaccin peuvent en faciliter l'apparition. L'animal présente une hypersensibilité au froid et à l'humidité ainsi qu'une dégénérescence scléreuse des tissus.

### **2.2.3. Le tuberculisme**

Le tuberculisme est actuellement considéré comme proche des individus de diathèse psorique. Ce sont des sujets fragiles, minces qui contiennent leurs agressions à l'intérieur de l'organisme. L'élimination des toxines se fait de manière centrifuge au niveau des muqueuses et des séreuses de l'appareil ORL. Ces éliminations ne calment pas le sujet, mais au contraire l'affaiblissent toujours plus.

### **2.2.4. La luèse**

On relie la luèse à des maladies vénériennes comme la syphilis et à des maladies virales maternelles ayant des conséquences sur le développement fœtal. Le luétique présente la succession physiologique suivante : irritation, ulcération puis sclérose, surtout au niveau des tissus osseux, des vaisseaux et ligaments ainsi que la peau et les muqueuses. Cette diathèse est liée à la constitution fluorique. Les fistules annales, les stomatites ulcéreuses du chat, les pathologies comportementales aggravées la nuit sont des aspects de cette diathèse.

## 2.3. Les tempéraments

Après la constitution qui attrait au patrimoine génétique et à la diathèse, aux modifications acquises, on retrouve le tempérament. Ce terme est issu des recherches d'Hippocrate et se définit comme "*un ensemble de caractères physiologiques et mentaux orientant l'individu dans son comportement au quotidien*". C'est une notion variable et dynamique modifiée avec l'âge car elle est à la fois codée génétiquement mais modelée par les épreuves de la vie. On en dénombre quatre : lymphatique, sanguin, bilieux, nerveux. [14], [18]

### 2.3.1. Le tempérament lymphatique

Il est associé à l'enfance. L'animal a un corps potelé comme l'enfant avec une chair plutôt flasque, gorgée d'eau. Son teint est blanc et sa peau moite. Ses activités se résument à manger et dormir, il manque donc de vitalité et s'épuise vite. Il y a prédominance de l'anabolisme, ce qui entraîne, chez l'animal, une intolérance au froid et à l'humidité. On note un hyper fonctionnement digestif et lymphatique (hypothyroïdie, hyposurréalisme).

L'animal ayant un tempérament lymphatique sera bon répondeur vis-à-vis des souches homéopathiques telles que : *Calcarea carbonica* et *Baryta carbonica*.

### 2.3.2. Le tempérament sanguin

Il est rattaché à l'adolescence. Il se caractérise par une tendance vasculaire. Sa chair est ferme et ses muscles sont saillants, ce qui fait de lui un animal vif et rapide. Sa peau est moite et il transpire de façon excessive. Le catabolisme aérobie prédomine entraînant des pathologies comme l'hypertension et des troubles métaboliques comme l'hypercholestérolémie, le diabète et l'hyperuricémie.

L'animal avec un tempérament sanguin sera bon répondeur vis-à-vis des souches homéopathiques telles que : *Ferrum*, *Sulfur*, *Aconitum* et *Belladonna*.

### 2.3.3. Le tempérament bilieux

Il est associé à l'âge adulte. L'animal commence à avoir des difficultés à éliminer les toxines, ce qui se traduit chez lui par un teint terreux. Le catabolisme devient anaérobique engendrant un épuisement des organes d'excrétion (le foie et les reins). Le sujet devient nerveux, rencontrant des problèmes de constipation et de digestion.

L'animal avec un tempérament bilieux sera bon répondeur vis-à-vis de la souche homéopathique *Lycopodium*.

### 2.3.4. Le tempérament nerveux

Il est rattaché à la vieillesse et l'animal présente donc une hypotonie musculaire. Les organes dits "nobles" se détériorent entraînant des problèmes d'arthroses et de douleurs musculaires. Au niveau cérébral, il y a une altération des fonctions cognitives avec une baisse de l'humeur générale.

L'animal au tempérament nerveux répondra de façon optimale aux souches homéopathiques telles que : *Arsenicum album* et *Causticum*.

De par l'insuffisance de corrélation entre les tempéraments et les souches citées, cette notion reste très peu utilisée. On parle aujourd'hui de type sensible : c'est-à-dire qu'un patient, répond mieux pour tel ou tel médicament en fonction de sa description morpho-physiologique, de son comportement et son attitude. On conclut qu'il est, pour ce médicament, "bon répondeur".

Par exemple le type *Iodum* est maigre et vif ; les yeux sont exorbités et souvent marron, la face est triangulaire présentant un menton pointu, les cheveux noirs, la pomme d'Adam saillante chez l'homme. On décrit en fait un modèle hyperthyroïdien.

## **3. La démarche d'une consultation homéopathique vétérinaire**

### **3.1. La consultation**

La consultation vétérinaire est basée sur le même principe qu'une consultation humaine faite par un homéopathe. Celle-ci sera réalisée par le vétérinaire. L'examen médical de l'animal se déroule en deux étapes : la première, verbale, à l'aide de l'interrogatoire du malade (l'animal) au travers des dires du propriétaire. La deuxième, non verbale, obtenue par l'examen clinique minutieux de l'animal.

Cette consultation permet de déterminer si le vétérinaire homéopathe est en présence d'une pathologie aigüe ou chronique car la technique de consultation qui va en découler diffèrera. Comme l'a défini Hahnemann, une pathologie aigüe se manifeste par des symptômes d'apparition brusque qui ont une durée limitée dans le temps. Une pathologie chronique se définit par une récurrence d'épisodes aigus, sans réelle rémission ou avec une alternance des symptômes sur différents organes. [39], [40]

#### **3.1.1. L'interrogatoire**

L'interrogatoire se faisant par l'intermédiaire du propriétaire, l'homéopathe se devra de vérifier chaque élément décrit par celui-ci car le maître traduit souvent mal la symptomatologie de l'animal ou l'associe à ce qu'il ressent ou à ses propres angoisses. De plus, la recherche des modalités réactionnelles de l'animal lors de la maladie est parfois compliquée car le propriétaire n'est pas toujours auprès de l'animal lorsque celui-ci déclare sa pathologie. Il découvre l'animal malade lorsqu'il rentre de son travail et ne peut expliquer les conditions d'apparition de la pathologie. [41]

### 3.1.1.1. Identification du patient et le motif de consultation

Au début de l'examen médical, le propriétaire doit indiquer l'âge, le sexe, l'espèce et la race de l'animal. Ces premiers renseignements permettent d'établir la constitution de celui-ci. En effet, chaque race (y compris les croisements) a des particularités morphologiques qui déterminent les prédispositions génétiques de l'animal. Le motif permet d'entrevoir de quelle pathologie souffre l'animal car, par la suite, le praticien en axera les questions en fonction de celle-ci.

### 3.1.1.2. Questionnaire

En pathologie aiguë :

L'homéopathe conduit son interrogatoire sur le modèle de Hering qui a proposé de classer les symptômes dans une croix de Saint-André afin de cibler un malade. [14], [42]

- **Etiologie :**

On y retrouve des questions comme :

- "*Comment a débuté l'affection?*", "*Est-ce de façon brusque, insidieuse?*"
- "*Connaissez-vous le facteur déclenchant de l'affection?*"

L'étiologie permet de déterminer l'agent causal (bactérien, viral...) et les facteurs pouvant engendrer le syndrome clinique comme les suites de peur (*Gelsemium*), les suites de perte de liquide (*China*), ainsi que les souches d'infections brutales aiguës soignant les fièvres et dermatoses (*Aconitum*, *Belladonna*, *Apis*...) ou encore des souches des infections progressives (*Gelsemium*, *Bryonia*, *Rhus toxicodendron*).

- **Localisation et direction :**

On y retrouve des questions comme :

- "Où a-t-il mal?"

Il existe des souches correspondant à des affections localisées (*Ferrum metallicum* pour les douleurs de l'épaule droite) ou lors d'irradiation d'autres membres que l'on caractérise par latéralisation de la douleur (*Lycopodium clavatum* à droite, *Lachesis mutus* à gauche).

- **Modalités :**

On y retrouve des questions comme :

- "Comment l'affection se manifeste/s'exprime-t-elle?"

Les modalités concernent tout ce qui est susceptible d'aggraver ou d'améliorer les symptômes pathologiques de l'individu comme :

- L'amélioration ou l'aggravation par le froid ou le chaud, le mouvement, le repos

- Les modalités de rythme : nocturne/diurne, saisonnier ...

- La présence ou non de la notion de soif, de sueur.

- **Signes concomitants :**

- "Avez-vous remarqué d'autres signes (cliniques, psychiques) depuis l'apparition de la pathologie?"

Ils n'ont pas de rapport direct avec le tableau clinique de la maladie, mais sont caractéristiques de la réaction individuelle de l'animal.

- **Sensations :**

- "Comment l'animal extériorise-t-il ses maux?"

Le type de douleur sera précisé : spasmes, douleur piquante (*Apis mellifica*), brûlante (*Belladonna*), etc...

Les épisodes aigus des maladies chroniques (poussées lors de rhumatismes) seront soignés par des médicaments aigus déterminés en fonctions des signes présents lors de la crise. Mais le malade réagira beaucoup mieux au remède de terrain qu'on lui prescrit habituellement.

### En pathologie chronique :

En cas de pathologie chronique, l'animal doit être considéré dans sa totalité. Il est nécessaire de prendre en compte divers éléments comme [18]:

- **Les antécédents :**

Il faut interroger les propriétaires sur les facteurs héréditaires de l'animal, les antécédents familiaux de celui-ci (surtout dans le cas de consultation en élevage), les conditions lors de la mise à bas, la période prénatale et les premières semaines de vie, la période de croissance (date d'apparition des premières chaleurs). Il est cependant assez compliqué de recueillir des précisions sur les antécédents pathologiques de la lignée de l'animal.

- **L'état d'esprit et le comportement :**

Parfois, les émotions peuvent être le facteur déclenchant d'une pathologie. Le fait de poser des questions comme celle présentées dessous permettent de mettre en lumière cela.

- *"De quoi l'animal a-t-il peur ?"*

- *"Quels sont les « défauts » de l'animal ? Est-il bagarreur, fugueur, têtu, jaloux ?"*

- *"Qu'est-ce qui le distingue des autres ? Quels adjectifs résument le mieux son caractère ?"*

Un chien envieux mettant en pièce les jeux de l'enfant qui est donc jaloux et agressif, fait penser à *Lachesis mutus*, une chienne affectueuse et timide rappelle *Pulsatilla*.

- **Désirs et aversions alimentaires :**

Les changements d'habitudes alimentaires ou simplement les modifications de l'appétit peuvent renseigner sur le départ et l'évolution de la pathologie. Ces facteurs sont évocateurs s'ils sont inhabituels chez l'animal. De même que la soif dans ces changements (grande quantité d'eau bu ou le contraire) sont des signes très suggestifs d'une modification de la physiopathologie de l'animal.

Un chat qui adorerait le vinaigre par exemple sera traité par *Natrum muriaticum*. *Pulsatilla* aime les graisses mais ne les supporte pas, un jeune chien qui mange n'importe quoi fait penser à *Calcarea carbonica*.

- **La sensibilité temporo-spatial :**

Ce sont les conditions temporo-spatiales susceptible d'aggraver ou d'améliorer la pathologie de l'individu et se traduisent par une série de questions telles que :

- "Aime-t-il la chaleur, le froid, l'humidité ?"

- "Les symptômes sont-ils aggravés/améliorés à la mer/ à la montagne ?"

Par exemple :

*Arsenicum album* recherche la chaleur lors de douleurs brûlantes (prurit, cystite), *Natrum muriaticum* si l'animal voit son état s'empirer au bord de la mer, *Nux vomica* lorsque l'animal est frileux, *Natrum sulfuricum* lorsque les symptômes de l'animal sont aggravés par l'humidité.

- **Les modalités :**

- Le rythme

Bien que difficile à mettre en évidence, l'influence des saisons, des heures de la journée et la périodicité des maux sont très importants pour mettre en place une thérapeutique adaptée et se déterminent par des questions types :

- "A quel moment de la journée, de la semaine, des saisons les symptômes s'améliorent/s'aggravent-ils?"

Exemples : Après le repas : *Pulsatilla*, aggravation au printemps et à l'automne : *Lachesis mutus*

- La position

Concernant cette modalité, les seules souches intéressantes en médecine vétérinaire sont *Sulfur* (l'animal supporte mal la station debout prolongée) et *Bryonia* (l'animal ayant une infection couché sur le flanc malade).

- La sexualité

Il faut interroger le propriétaire sur l'aspect des écoulements lors des chaleurs, la durée des chaleurs, les modifications comportementales de l'animal, la présence de grossesse nerveuse pour la femelle.

Pour résumer, en médecine vétérinaire, on ne peut écouter que le propriétaire. Il faut faire attention à ne pas le brusquer lors de ses explications afin qu'il n'omette aucun détail. Une fois la phase d'écoute terminée, l'interrogatoire décrit ci-dessus peut débiter afin d'éclaircir les points qui n'ont pas été abordés et qui demandent plus de précision.

### **3.1.2. L'examen clinique**

L'observation de l'animal débute dès la salle d'attente où le vétérinaire relève l'attitude de celui-ci envers son maître et ses semblables. Ceci permet aussi de déterminer la relation qu'entretient le propriétaire avec son animal. Il peut éventuellement être nécessaire de faire des examens paracliniques : radiographies, échographies, examen biochimique afin de préciser le diagnostic.

### **3.1.3. Fin de la séance**

A la fin de l'entretien, l'homéopathe résume avec le propriétaire ce qui a été dit sur l'animal, et affine certains points jugés importants. En effet, les conclusions discutées avec le propriétaire permettent de les situer dans leur contexte et de les relativiser.

### 3.2. La valorisation des symptômes

Une fois la consultation achevée, il est nécessaire de déterminer les symptômes les plus marquants ou les plus singuliers. Pour les maladies aiguës, les changements sont peu nombreux mais marqués et localisés, il est donc aisé de les recenser. Pour les maladies chroniques, les changements sont abondants mais plus délicats à identifier car la pathologie se développe de façon insidieuse. Selon la théorie du tabouret à trois pieds de Hering, seuls trois symptômes sont nécessaires pour déterminer le traitement homéopathique adapté à une pathologie aiguë. Pour une pathologie chronique, il faut retenir plus de signes (6 à 8) car les modifications sont nombreuses, confuses et progressives. De plus, dans les maladies somatiques, il faut tenir compte, en premier lieu, des signes psychiques alors que, dans les maladies psychiques, il convient de valoriser les signes somatiques.

### 3.3. Hiérarchisation des symptômes

La hiérarchisation se déroule de façon identique qu'en homéopathie humaine, à une différence près, car le symptôme mental (symptôme le plus important dans la recherche du traitement homéopathique humain) est inaccessible chez l'animal. On note juste un changement de comportement de l'animal comme la souffrance psychique et le comportement agressif de celui-ci. La hiérarchisation se déroule selon ce schéma [43]:

- Symptômes mentaux : Symptômes de souffrances psychiques (sentiment d'impuissance, d'abandon, de peur, d'anxiété, d'angoisse).
- Symptômes de valeur diagnostique : Symptômes physiques rares et singuliers, symptômes localisés bien élaborés, symptômes généraux, désirs alimentaires > aversion > intolérances alimentaires, sommeil, symptômes sexuels et génitaux (comportements sexuels, irrégularités du cycle).
- Symptômes ayant une valeur confirmative : Symptômes ne correspondant qu'à un seul ou à un nombre restreint de souches, écoulements, excréments, sécrétions, symptômes pathognomoniques de la maladie, symptômes anciens.

La prescription des souches, chez l'animal, se fait donc suivant l'étiologie de la maladie, les signes généraux mais aussi des signes pathognomoniques (signes locaux) rencontrés au cours de la pathologie et des signes comportementaux. Enfin, il faut prendre en considération la constitution et la typologie de l'animal.

### **3.4. Formes pharmaceutiques et administration**

Les formes les plus utilisées en homéopathie vétérinaire sont les granules et les globules. Les animaux en sont friands car ce sont des billes de saccharose et de lactose donc sucrées. On utilise les mêmes dilutions qu'en médecine humaine. Les vétérinaires employant l'homéopathie ne font pas d'ordonnance renouvelable pour les maladies chroniques car si le traitement est adapté, les symptômes cessent et on stoppe le traitement. Si, au contraire, les signes persistent, il faut réexaminer l'animal afin de modifier le traitement. Les jeunes animaux réagissent aisément aux traitements, c'est pourquoi il est facile de leur en donner peu. Chez les animaux plus âgés, il faut instituer un traitement à échelle croissante (7, 9, 12, 15, 30 CH) en surveillant les symptômes. [41]

## **4. Intérêts de l'homéopathie en pratique vétérinaire**

### **4.1. Etat actuel de la population animale en France**

Avec près de 61,6 millions d'animaux de compagnie, les Français sont "*numéro un en Europe*" en terme d'acquisition d'animaux en 2011. Plus d'un foyer sur deux possède chien, chat, oiseau, poisson rouge, rongeur :

- Près de 27% des foyers possèdent un chat, soit 10,7 millions de chats en France.
- Près de 24,1% des foyers possèdent un chien, soit 7,8 millions de chiens en France.
- La population française possède plus de 36,4 millions de poissons.

L'hygiène et les soins médicaux, qui représentent 11% des dépenses, sont en forte croissance. Les dépenses vétérinaires ont ainsi augmenté de 72% au cours de la dernière décennie. Ceci explique l'importance du marché du médicament vétérinaire qui représente plus de 750 millions d'euros chaque année, marché partagé entre les cabinets vétérinaires, les pharmacies d'officine et les groupements agréés. L'animal fait partie intégrante de la famille et son propriétaire accorde beaucoup d'intérêt à la qualité de vie de l'animal. L'homéopathie représente un attrait croissant auprès de la population car c'est une médecine présentant de nombreux avantages notamment : le coût, la facilité d'utilisation, le peu d'effets secondaires... De plus, l'homéopathie est compatible avec l'allopathie. Pour les vétérinaires, il est facile d'associer les deux thérapeutiques afin d'obtenir de meilleurs résultats sur l'animal. [44]

## **4.2. La réglementation des médicaments vétérinaires en France**

La loi n°75-409 du 29 mai 1975 modifiant le livre V du Code de la Santé Publique et relative à la pharmacie vétérinaire définit le médicament vétérinaire par cette définition : *On entend par médicament vétérinaire tout médicament destiné à l'animal, tel que définit l'article L. 511-1 du Code de la Santé publique.* [45]

### **4.2.1. La réglementation des médicaments vétérinaires allopathiques**

#### **4.2.1.1. La spécialité pharmaceutique**

L'article L. 5111-2 du Code de la Santé Publique donne une définition de la spécialité pharmaceutique. "*Tout médicament préparé à l'avance, présenté sous un conditionnement particulier et caractérisé par une dénomination spéciale*". La spécialité vétérinaire est celle destinée à l'animal (article L. 5141-1). Tout médicament vétérinaire mis sur le marché justifie d'une Autorisation de Mise sur le Marché ou AMM signée par le ministre chargé de la santé et le ministre chargé de l'agriculture. [45]

#### 4.2.1.2. Définitions particulières pour certains médicaments vétérinaires

L'article L. 5141-2 spécifie les groupes de médicaments vétérinaires qui pourront être délivrés par un pharmacien. [45]

##### Préparation extemporanée vétérinaire :

"*Tout médicament vétérinaire qui est préparé au moment de son utilisation*", donc exécutée par le vétérinaire (magistrale) ou le pharmacien (officinale). Le reconditionnement de médicament permettant l'adaptation de la posologie au poids de l'animal est la préparation extemporanée la plus couramment demandée. La préparation doit être exécutée en conformité avec les bonnes pratiques de préparation dont les principes sont fixés par décision de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) (article L. 5143-1 du CSP).

##### Médicament générique vétérinaire :

Il se définit de la même manière que le médicament générique humain "*La même composition qualitative et quantitative en principes actifs et la même forme pharmaceutique qu'un médicament vétérinaire dit de référence et dont la bioéquivalence avec le médicament de référence est démontrée par des études de biodisponibilité appropriées*". Par contre, le Code de la Santé Publique n'autorise pas le pharmacien à substituer un médicament vétérinaire par un médicament générique à usage humain.

L'article L. 5141-1 du Code de la Santé Publique définit les différents types de médicaments vétérinaires comme : le médicament vétérinaire préfabriqué, le médicament vétérinaire immunologique, l'aliment médicamenteux, le médicament vétérinaire antiparasitaire, le médicament homéopathique vétérinaire et le prémélange médicamenteux.

#### **4.2.2. La réglementation des médicaments vétérinaires homéopathiques**

Une AMM simplifiée est nécessaire pour les médicaments homéopathiques destinés aux animaux d'élevage. Cette autorisation contient un dossier justifiant de la qualité et de la sécurité du produit mais pas forcément les essais cliniques, qui sont, dans ce cas-ci, non obligatoires. Les médicaments homéopathiques humains utilisés en médecine vétérinaire pour les animaux d'élevage peuvent s'employer sans délais d'attente ou de résidu, à partir du moment où la concentration en principe actif d'origine bovine, ovine ou caprine est inférieure ou égale à une partie pour un million (JO du 27 septembre 2000). [46], [47]

Le vétérinaire est dans l'obligation de rédiger une ordonnance. De plus, la tenue d'un registre d'élevage doit être réalisée par l'éleveur avec conservation des ordonnances. Ceci est effectué à la demande du Code Rural dans un but de traçabilité. En outre, elle permet une description détaillée du protocole évitant ainsi toute erreur dommageable à l'animal.

En ce qui concerne les médicaments homéopathiques pour les animaux de compagnie, ils sont disponibles à l'officine avec ou sans ordonnance. Le vétérinaire pratiquant l'homéopathie ou le pharmacien peut orienter le schéma thérapeutique homéopathique en fonction de la symptomatologie de l'animal.

#### **4.2.3. L'approvisionnement et la délivrance de médicaments vétérinaires**

Le marché du médicament vétérinaire est réparti en 3 ayant droit : les vétérinaires, les pharmaciens et les groupements d'éleveurs agréés. Le pharmacien d'officine peut donc se procurer en médicaments vétérinaires auprès des grossistes, des industriels ou des dépositaires. Lors de l'approvisionnement en substances ou préparation vénéneuses en vue d'une dispensation, le pharmacien d'officine est tenu de légitimer l'acquisition et la vente de ces médicaments par la présentation de documents justificatifs (factures et ordonnances) conservés pendant 3 ans. Pour les substances ou compositions contenant des antibiotiques ou des complexes hormonaux, les commandes effectuées doivent être réalisées par écrit,

datées et signées avec l'adresse et la profession du destinataire [45]. Au niveau du rangement des médicaments à usage vétérinaire, ils suivent les mêmes règles que les médicaments humains.

La délivrance d'un médicament de l'article L.5144-1 du CSP nécessitant la présence d'une ordonnance est accompagnée de plusieurs mesures. Ces médicaments doivent être inscrits sur un ordonnancier dédié aux médicaments vétérinaires où seront indiqués le nom, l'adresse du propriétaire de l'animal et le vétérinaire prescripteur, ainsi que la spécialité délivrée. Un double doit être gardé pour l'archivage pendant 10 ans. Dans le cas de délivrance de médicaments humains prescrits à l'animal, la vignette du médicament doit être rendue inutilisable et la mention "usage vétérinaire" devant apparaître sur le boitage. Chaque prescription doit comporter les mentions suivantes [45]:

- Les nom, prénom et adresse du vétérinaire prescripteur, son numéro national d'inscription au tableau de l'ordre
- Les nom, prénom et l'adresse du détenteur des animaux
- La date de la prescription
- L'identification des animaux : l'espèce, l'âge et le sexe, le nom ou le numéro d'identification de l'animal
- La dénomination du médicament vétérinaire
- La posologie, la quantité prescrite et la durée du traitement
- La voie d'administration
- Dans le cas d'animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine, le temps d'attente, même s'il est égal à zéro
- La signature du prescripteur

Le renouvellement d'une ordonnance est valable si le prescripteur le mentionne et est limité à un an sauf pour les aliments médicamenteux qui ne sont renouvelables que pour une durée de 3 mois. Il existe des règles particulières concernant les conditions de délivrance et de renouvellement de certaines molécules. Le renouvellement est interdit pour les médicaments vétérinaires contenant des substances mentionnées dans l'article L. 5144-

1, c'est-à-dire les médicaments anabolisants (hormones), les béta agonistes, les substances vénéneuses et les médicaments de la liste I sauf mention expresse du vétérinaire précisant le nombre de renouvellement ou la durée du traitement pour les substances de liste I (antibiotiques, corticoïdes, AINS, neuroleptiques, antigalactogènes et médicaments cardiaques). Les substances stupéfiantes ne peuvent être délivrées qu'une fois, pour une durée maximale de 28 jours, sur une ordonnance sécurisée à présenter dans les 3 jours suivant sa rédaction. [48]

### **4.3. Avantages de l'homéopathie en médecine vétérinaire**

#### **4.3.1. Coût**

Le traitement homéopathique permet une économie d'environ 90 % par rapport au prix d'un traitement allopathique. Au niveau des élevages, les agriculteurs sont regardants au niveau des coûts des thérapies. Les pathologies les plus répandues comme les pathologies de contamination et de reproduction sont souvent traitées par homéopathie et donnent de très bons résultats. L'homéopathie propose un panel de choix thérapeutique surtout au niveau des élevages. Lors d'épidémie dans un élevage, la totalité de celui-ci est considéré comme un seul et même individu et le traitement peut être administré dans l'eau. Ceci diminue le coût car on ne traite pas les animaux de façon individuelle mais l'ensemble de l'élevage. De plus, lors de l'utilisation d'homéopathie auprès des animaux de rente, il y a absence de délais d'attente et de résidus, car il n'existe pas de notion de contamination de la viande par les substances médicamenteuses.

Certains laboratoires ont conçu des gammes de médicaments vétérinaires homéopathiques pour les animaux de rente. Ils sont non-dopants et peuvent ainsi être utilisés en période d'entraînement ou de compétition. Ils sont utiles, chez le cheval, lors de troubles locomoteurs ou de croissances, ainsi que pour les contusions, les traumatismes et pour la récupération après l'effort et la gestion du stress. Pour les ruminants, les médicaments peuvent être utilisés à tous les stades de l'élevage laitier ou allaitant. Ils sont sans résidu dans le lait ou la viande.

De plus, il existe aussi une gamme, chez certains laboratoires, spécifiquement conçue pour les animaux de compagnie composée de 10 médicaments. Cette gamme propose des médicaments pour les pathologies suivantes : dermatologie, système nerveux central, reproduction, métabolisme et appareil locomoteur, douleur et contusion, appareil digestif, appareil urinaire et respiratoire. Ce sont des complexes homéopathies. [49]

Ces gammes de médicaments sont associées à la pathologie et non à l'individu. En effet, le principe d'individualisation et de similitude ne sont plus respectés du fait de l'association de plusieurs souches au sein du même médicament. Ils conviennent au vétérinaire ou au pharmacien voulant adopter une thérapeutique homéopathique pour l'animal sans en avoir la formation.

En outre, ces gammes spécifiquement créées pour les animaux, les médicaments homéopathiques types comme les tubes de granules coûtent 2.02 euros l'unité et une dose coûte 1,83 euros. Le prix des triturations et des formes gouttes buvables varient mais leur coût reste faible, souvent sous la barre des 10 euros.

### **4.3.2. Facilité d'administration**

Les traitements homéopathiques sont des traitements faciles à administrer. Les globules et granules sont des sphères contenant du saccharose et du lactose, les animaux aimant les mets sucrés en sont friands, pensant que ce sont des sucreries. De plus, on peut les mettre dans l'eau, Le propriétaire n'a plus besoin de les cacher dans la nourriture. [18]

### **4.3.3. Effets thérapeutiques et effets secondaires**

De nombreuses études ont démontré l'efficacité de l'homéopathie chez les animaux malgré le peu d'informations connues sur les modalités d'action de cette thérapeutique. Les recherches sont très actives dans le monde scientifique pour comprendre les raisons de l'efficacité de l'homéopathie et son mode d'action. Il n'existe pas de toxicité connue des médicaments homéopathiques dans les hautes dilutions, seuls *Apis* et quelques souches utilisées en biothérapie peuvent entraîner des allergies.

Cette thérapeutique a permis d'élargir le panel des médicaments à utiliser chez les animaux. Il est facile pour le médecin de prescrire l'allopathie car elle s'appuie sur des symptômes simples et un schéma thérapeutique. Il est aussi intéressant de tirer profit de l'homéopathie car elle est liée à l'individu lui-même. Ceci permet d'adapter les traitements et d'obtenir de meilleurs résultats surtout lorsque l'allopathie est inefficace. [6]

Par exemple, en médecine traditionnelle, il n'existe pas de médicaments traitant les lithiases urinaires, il est nécessaire de pratiquer une intervention chirurgicale alors que le vétérinaire, utilisant l'homéopathie, peut prescrire une des dix souches homéopathiques à administrer en cas de lithiase urinaire (*Berberis vulgaris*, *Belladonna*, *Calcarea carbonica*, *Colocynthis*, *Dioscorea villosa*, *Lycopodium clavatum*, *Magnesia phosphorica*, *Nux vomica*, *Pareira brava*, *Sarsaparilla*). [6]

#### 4.4. Limitation de l'utilisation de l'homéopathie vétérinaire

L'homéopathie a ses limites. Elle ne peut être utilisée en cas de pathologie nécessitant le recours à d'autres moyens thérapeutiques comme les interventions chirurgicales (appendicite, fractures, hernie hiatale) ou la psychothérapie. Les pathologies mettant en jeu le pronostic vital comme les tumeurs, la présence de corps étrangers et les pathologies irréversibles nécessitant une médication antagoniste comme le diabète insulino-résistant ne doivent pas être traitées seulement par l'homéopathie.

Par contre, le thérapeute peut avoir recours à une association entre un procédé médical comme l'allopathie ou l'intervention chirurgicale et l'homéopathie. Par exemple, en préopératoire, le chirurgien peut prescrire une dose d'*Arnica* 9 CH la veille pour limiter le risque d'hémorragie et d'hématome et *Staphysagria* 7 CH en suite d'opération afin de favoriser la cicatrisation. [6]

### 5. Recherche en homéopathie vétérinaire

La recherche en homéopathie vétérinaire reste un domaine peu prioritaire malgré un constant intéressement de la part de la communauté scientifique. Il est profitable de faire un

inventaire des études réalisées sur les animaux pour affirmer ou infirmer l'efficacité des traitements homéopathiques. Selon le Dr Harris Coulter : «*L'utilisation de l'homéopathie en médecine vétérinaire est particulièrement intéressante car le facteur psychosomatique est largement exclu*». Peter Adams, en 1996, affirme que dans le cas de traitement d'animaux : «*Le patient n'est même pas conscient de recevoir un traitement médicamenteux, ce qui élimine l'effet placebo*» [50]. Il a été rapporté, dans cette partie, quelques études sur les souches homéopathiques les plus communément rencontrées dans la pratique vétérinaire. Il est difficile d'interpréter et de chiffrer les études chez les animaux car ceux-ci ne peuvent s'exprimer et c'est souvent grâce à l'interprétation du propriétaire ou des scientifiques que sont basées les conclusions. Très peu d'études sont réalisées à grande échelle et chiffrées de manière précise. A l'heure actuelle, pour chacun de ces domaines, les recherches se poursuivent.

### **5.1. Etude sur les troubles anxieux**

En médecine humaine comme en médecine animale, il est difficile de se procurer en automédication des molécules permettant de diminuer l'anxiété, car souvent prescrites sur ordonnance. En homéopathie, c'est une catégorie de médicaments très utilisée car facile d'accès et sans effets secondaires comme l'accoutumance ou la somnolence. Les traitements utilisés dans les comportements et les troubles liés au stress ont fait l'objet de nombreuses études car ils pourraient révolutionner la manière de prescrire et ainsi diminuer la délivrance de molécules anxiolytiques, très nocives. Ne seront citées que les deux études les plus connues.

#### **5.1.1. Etude de Cracknell et Mills sur un complexe homéopathique agissant sur l'anxiété liée aux feux d'artifice chez le chien**

Cette étude a pour objectif de démontrer l'action d'un complexe homéopathique contenant plusieurs souches : *Phosphorus*, *Chamomilla*, *Rhododendron*, *Borax* et *Theridion* sur l'anxiété générée par des feux d'artifice chez le chien. *Phosphorus* provient du phosphore

blanc et est indiqué lors d'épisodes hémorragiques répétés et dans les humeurs instables. *Chamomilla* est une souche homéopathique issue de la camomille allemande, de la famille des Astéracées qui est connue pour ses propriétés anti-inflammatoires, antibactériennes et cicatrisantes. Elle est utilisée lors d'épisodes douloureux pour le patient qui en devient irritable et sensible. *Rhododendron* est une souche homéopathique préparée à partir des boutons floraux et des feuilles de l'arbrisseau. Elle est surtout utilisée en cas de douleurs rhumatismales. *Borax* est une souche homéopathique provenant du borate de sodium, qui est ici utilisée lors de troubles comportementaux. Enfin, *Théridion curassavicum* est extrait d'une araignée qui vit sur l'île de Curacao, à côté du Venezuela. C'est l'une des souches les plus polyvalentes en homéopathie qui, ici, est employée en cas de nervosité et d'insomnies chez la chienne. C'est une étude en double aveugle versus placebo réalisée chez 75 chiens dont les résultats sont liés au jugement du propriétaire par rapport au comportement de l'animal. Ces résultats sont alors chiffrés et rassemblés en statistiques. On y retrouve une amélioration considérable et significative sur les deux groupes, sans pour autant noter une différence significative entre les deux. Cette étude, basée sur les seules appréciations du maître n'est pas forcément impartiale et précise, il a donc été réalisé, par la suite, d'autres études sur ce sujet, mais, par manque de rigueur, elles sont difficiles à interpréter. C'est pour cette raison que la communauté scientifique a réalisée de nouvelles études plus rigoureuses, notamment celle de l'équipe de Pinto. [51], [52]

### **5.1.2. Etude de Pinto *et al.* sur *Chamomilla* 6 CH chez la souris soumise à un stress expérimental**

Cette étude a permis de démontrer l'action de *Chamomilla* 6 CH chez la souris soumise à un stress expérimental. C'est une étude en double aveugle versus placebo (un mélange d'eau et d'éthanol). Des souris ont été divisées en deux groupes, l'un traité par *Chamomilla* 6 CH et l'autre par un mélange d'eau et d'éthanol. Une souris a été inoculée avec la tumeur d'Ehrlich (sarcome donnant des déformations morphologiques) et mise en cage avec les deux groupes de souris. Après 7 jours, les animaux observés ont été étudiés. Les souris non traitées par *Chamomilla* 6 CH cohabitant avec la souris atteinte de tumeur ont montré une diminution de leur activité générale alors que celles traitées par *Chamomilla* 6

CH n'ont pas modifié leur activité générale ( $p = 0.0426$ ). On observe chez la quasi-totalité des souris un retour plus rapide et un état non anxiogène face à une situation de stress. [53], [54]

## 5.2. Pathologie de l'appareil reproducteur

La grossesse nerveuse est, chez la chienne, la pathologie la plus souvent retrouvée en période de gestation. Les traitements allopathiques inopérants dans certains cas et non dénués d'effets secondaires conduisent le propriétaire à employer des traitements comme l'homéopathie. On utilise alors deux souches : *Thuja occidentalis* et *Urtica urens*.

### 5.2.1. Etude Ozyurtlu O. et al. de *Thuja occidentalis* 30 CH sur la grossesse nerveuse

C'est une étude en double aveugle *Thuja occidentalis* 30 CH versus placebo. *Thuja occidentalis* est issu du conifère ornemental "Thuya du Canada" et permet, entre autre, de soigner les états dépressifs et les problèmes gynécologiques et obstétriques comme les cystites, les abcès dans la vessie, les bouffées de chaleur et les infections urinaires. Chacun des deux groupes rassemblant au total 30 chiennes reçoit pendant 3 semaines, soit le placebo, soit la souche homéopathique *Thuja occidentalis* 30 CH. On évalue l'efficacité du traitement par l'observation de l'évolution du volume des glandes mammaires et des réactions comportementales de la chienne. Les chiennes de groupe recevant *Thuja occidentalis* 30 CH montrent un rétablissement total en 13 jours avec une diminution des glandes mammaires trois fois plus importante que les chiennes recevant le placebo. De plus, nulle toxicité n'a été décrite à l'occasion de l'étude. Il a été établi l'action significative de *Thuja occidentalis* versus placebo dans les manifestations de la grossesse nerveuse et de l'absence d'effets nocifs sur l'organisme de l'animal. [52], [55]

### 5.2.2. Etude Beceriklisoy H.B. *et al.* sur trois traitements antalgiques

Cette étude compare l'efficacité de 3 traitements : *Thuja occidentalis* 30 CH, *Urtica urens* 6 CH et la Naloxone (0.01 mg/kg) utilisée comme antalgique chez 38 chiennes gestantes. *Urtica urens*, souche issue de l'ortie permet de soigner les irritations et les démangeaisons prenant l'aspect de plaques rouges, chaudes et douloureuses sur la peau. L'administration des 3 traitements se fait jusqu'à complète résorption des symptômes de la lactation de pseudo gestation (volume des glandes mammaires et attitudes de la chienne). Toutes les chiennes traitées par homéopathie voient les symptômes disparaître de façon définitive avec une disparition des symptômes plus rapide lors de la prise de *Thuja occidentalis* 30 CH, alors que seulement 37,5% des chiennes sous Naloxone ont une disparition de ceux-ci. [52], [56]

### 5.3. Activité anti-inflammatoire de *Rhus Toxicodendron*

Dans la communauté scientifique, de nombreuses recherches tant en allopathie qu'en homéopathie sont réalisées afin de trouver de nouvelles molécules anti-inflammatoires toutes aussi efficaces avec moins d'effets secondaires sur les animaux. Plusieurs essais ont été réalisés sur des molécules anti-inflammatoires traditionnellement utilisées en homéopathie humaine et ainsi transposées à la pratique vétérinaire.

#### **Etude Dos Santos *et al.* (2007)**

Cette étude porte sur l'action de plusieurs dilutions (6 CH, 12 CH, 30 CH, 200 CH) de *Rhus Toxicodendron* chez les rats avec un œdème induit au niveau des membres. L'œdème des membres ayant répondu de façon positive à 2 témoins chez le rat: l'indométacine (anti-inflammatoire non stéroïdien) et ciproheptadine (antihistaminique de 1<sup>ère</sup> génération). *Rhus Toxicodendron*, souche issue de jeunes rameaux de l'arbuste "sumac vénéneux" avec de très nombreuses indications thérapeutiques, est employée pour atténuer les douleurs dues à des traumatismes tels l'entorse ou la tendinite ou lors de douleurs articulaires. C'est donc un anti-inflammatoire. C'est une étude en double aveugle versus placebo (éthanol à 30%). Cette

analyse se déroule de la façon suivant : prise d'une dose de *Rhus Toxicodendron* une demi-heure avant l'injection d'une stimulation inflammatoire (injection d'un agent inflammatoire) ou la prise de *Rhus toxicodendron*, en prévention, sur trois jours précédant l'injection de la stimulation inflammatoire (injection d'un agent inflammatoire). Ces deux modes opératoires sont répétés pour chacune des dilutions sélectionnées. *Rhus Toxicodendron* 6 CH est la plus efficace sur les œdèmes lors du traitement préventif sur trois jours ou en une seule fois. On note une différence significative entre *Rhus Toxicodendron* 6 CH et le placebo.

L'effet de ce médicament a aussi été testé dans le cas d'érythème auriculaire, avec comme témoin positif la dexaméthasone (anti-inflammatoire stéroïdien). Comme précédemment démontré, c'est la souche *Rhus toxicodendron* 6 CH qui reste la plus efficace face à l'érythème. On note une différence significative entre *Rhus Toxicodendron* 6 CH et le placebo. [52] [57]

### 5.4. Etude sur les pathologies cutanées

Les affections touchant la peau et les muqueuses sont monnaies courante chez les animaux, il est difficile d'en trouver l'étiologie et le bon traitement sans donner lieu à l'apparition d'effets secondaires. De plus en plus de vétérinaires ont recours à l'homéopathie du fait de son innocuité.

#### **Etude Hill *et al.* (2009)**

Cette une étude clinique a été conduite en deux phases. La première partie consiste à administrer un traitement homéopathique à 20 chiens atteints de dermite atopique avec comme symptôme un prurit et d'en examiner l'évolution clinique, c'est-à-dire l'amélioration ou l'aggravation du prurit. La deuxième partie consiste, sur les chiens ayant répondu de façon positive au traitement, à mener une étude en double aveugle versus placebo pour déduire la réelle efficacité du médicament homéopathique. Dans la première phase de cette expérimentation, tous les chiens ont été examinés par un vétérinaire homéopathe et les prescriptions homéopathiques ont été exécutées de façon individuelle en fonction des

signes cutanés présentés par le chien et de ses caractéristiques constitutionnelles. La réponse aux traitements a été évaluée en annotant l'amélioration du prurit sur une échelle de 0 à 10 tous les mois sur une période minimale de 2 mois. Dans 15 cas, les propriétaires n'ont trouvé aucune amélioration du prurit avec le traitement spécifique à l'animal. Dans les 5 autres cas, les propriétaires ont trouvé une nette amélioration du prurit avec des scores allant de 6,4 à 10 sur l'échelle validée. Ces 5 chiens ont été sélectionnés pour la deuxième phase de l'étude, dans laquelle les souches homéopathiques ont été testées contre placebo dans un essai randomisé et en aveugle. La dermatite atopique ayant totalement disparu pour l'un des chiens avant le traitement, il fut enlevé de l'essai et un autre chien a été euthanasié en raison de son état de santé avant la phase deux. Dans les 3 cas restants, les propriétaires ont signalé des réductions du prurit sur l'échelle de 0; 0,2 et 0,8 suivant le traitement par placebo, c'est-à-dire entre 0 et 8% d'amélioration du prurit avec le placebo. En revanche, les propriétaires ont noté une nette amélioration du prurit avec le traitement homéopathique avec des scores de 4,3; 2,4 et 3,0 sur l'échelle, c'est-à-dire entre 25 et 40% d'amélioration. Bien que les résultats soient très encourageants et significatifs, l'échantillon est tel qu'on ne peut pas le prendre comme représentatif de la population animale. De plus, cette analyse est peu conventionnelle car le traitement est adapté à la symptomatologie de l'animal et à ses caractères morpho-physiologiques donc l'étude n'est pas forcément reproductible. Cependant, elle s'appuie sur les bases fondamentales du principe homéopathique, c'est-à-dire considérer la maladie mais aussi le malade dans son intégralité. Il est donc nécessaire d'effectuer de nouvelles études afin de parfaire cette hypothèse. [58]

Les différentes études répertoriées ci-dessus mettent en évidence les principes généraux de l'homéopathie chez les animaux (principe de similitude, dose infinitésimale et individualité) et leur efficacité chez ceux-ci. Cependant, du fait que l'observation se fasse sur des animaux, il est difficile de mener des études statistiquement objectives, représentatives, reproductibles, exploitables et chiffrables. Un grand nombre de ces études est basé sur le comportement de l'animal et sur le ressenti du maître par rapport à l'animal. L'animal, n'étant pas capable de s'exprimer, c'est au propriétaire de juger de l'efficacité du traitement. Pourtant, l'animal ne connaît pas la notion de l'homéopathie et son effet placebo. Il est alors tout à fait possible de considérer que cette thérapeutique donne des résultats

thérapeutiques intéressants car, comme le montrent les différentes études, l'animal répond de façon positive aux traitements administrés. Ceci permet d'entrevoir de nouvelles possibilités thérapeutiques dans le monde vétérinaire qui permettent de limiter les effets secondaires et les coûts, tout en gardant une efficacité d'action.

**Troisième partie :**  
**Pratique de l'homéopathie vétérinaire :**  
**Cas observés à l'officine**

Dans cette troisième partie, il sera décrit la mise en œuvre de certaines thérapeutiques homéopathiques sur l'animal domestique (chien et chat). L'homéopathie ne soigne pas que la maladie, mais aussi le malade. Cependant, il est bien évidemment impossible de décrire des cas individuels. Ce répertoire des pathologies a été réalisé afin de déceler les éléments de base permettant la mise en œuvre d'une thérapeutique adaptée. Leurs indications résultent d'une expérience personnelle des différents auteurs et du respect de la matière médicale, mais aussi d'un classement et d'une valorisation des données. Ce répertoire permet de mettre en avant les souches homéopathiques les plus utilisées au sein de la pratique vétérinaire, notamment lors de la présentation d'une ordonnance. Il a été réalisé dans le but de comprendre pour quelles pathologies et dans quelles circonstances peut être administrée la thérapeutique homéopathique. Il est bien évident que le pharmacien ne peut se substituer au vétérinaire, n'ayant pas le même degré de spécialisation au niveau de la physiopathologie de l'animal. Ce répertoire permet donc d'accompagner le pharmacien au comptoir lors de la prise en charge d'une ordonnance émanant d'une consultation vétérinaire ou lors d'un conseil associé.

## **1. Le rôle du pharmacien**

Depuis quelques années, l'utilisation de l'homéopathie se développe et se démocratise auprès du public. Le pharmacien est le premier interlocuteur entre le patient et le monde médical, il se doit donc de connaître et de se tenir informé sur cette thérapeutique.

Tout d'abord, il a un rôle d'information auprès du public. Face à la parution de nombreux ouvrages de vulgarisation de l'homéopathie, l'automédication par cette thérapeutique est encouragée. Le propriétaire d'animaux peut être surinformé ou mal informé, ce qui entraîne des désillusions lors de l'utilisation de médicaments homéopathiques. Le pharmacien peut aider le propriétaire à sélectionner les informations nécessaires à la bonne prise en charge de la pathologie de l'animal. Ceci passe par la mise à disposition de documents à visée informative ou de vitrines. De plus, étant le premier

interlocuteur, il influencera l'évolution de l'homéopathie au sein de son officine selon l'image qu'il lui donne. Le pharmacien a aussi un rôle de conseil auprès du patient. Il doit répondre à la demande de celui-ci selon sa pathologie, son état de santé et dans la limite de ses compétences. Il n'appartient pas au pharmacien de remplacer le médecin, surtout lorsque le pharmacien doute ou ne sait pas. De plus, il n'a ni le temps, ni la compétence pour gérer un interrogatoire et il lui est interdit de poser un diagnostic. De la même façon, le pharmacien doit être très prudent vis-à-vis du conseil auprès de la population animale. Il peut être difficile pour le pharmacien de conseiller l'homéopathie dans le cadre de la pratique vétérinaire, c'est pourquoi il doit prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne commettre d'erreur mettant la vie de l'animal en danger. En règle générale, les pharmaciens sont peu soumis à la demande spontanée du propriétaire vis-à-vis de son animal. Le pharmacien accompagne surtout la délivrance du traitement homéopathique à partir d'une ordonnance réalisée par le vétérinaire. De ce fait, il apporte au propriétaire les connaissances approfondies nécessaires à la bonne prise en charge de la pathologie de l'animal. [6], [59]

Le pharmacien ainsi que l'équipe officinale peut se former et s'informer sur l'homéopathie vétérinaire ou plus largement l'homéopathie en tant que discipline par différents canaux de communication et de formation tels que :

- L'université durant les six ans d'études ainsi que par les Diplômes Universitaires (DU) "DU homéopathie".
- Les soirées de formation
- Les revues professionnelles et par les livres professionnels
- Les sites internet dans la mesure où ceux-ci sont scientifiquement fiables et bien documentés.

## 2. Méthodologie du conseil à l'officine

A l'officine, deux possibilités s'ouvrent au pharmacien. Il peut se trouver face à une ordonnance homéopathique rédigée par le vétérinaire lors de la consultation de l'animal chez le vétérinaire ou bien le patient peut venir de lui-même à l'officine afin de trouver une thérapeutique adaptée en fonction des symptômes présentés chez l'animal.

Lors de la présentation de l'ordonnance faite par le vétérinaire, le pharmacien devra demander pour quel motif le patient a consulté le vétérinaire. De ce fait, il pourra expliquer l'ordonnance et présenter l'intérêt des médicaments homéopathiques et leur fonction au sein de la pathologie. Cette fonction du pharmacien lui permet de tenir un rôle à visée informative et de retranscrire les données fournies par le vétérinaire que le propriétaire n'a pas forcément appréhendées. Les patients osent peu demander aux professionnels du diagnostic (les vétérinaires) des explications sur la pathologie et le mode opératoire des traitements administrés. C'est en règle générale le rôle du pharmacien qui, par la proximité qu'il noue avec ses patients, est plus facilement questionné ou interrogé sur le plan thérapeutique.

Lors de la demande spontanée au comptoir d'un conseil pour l'animal, le pharmacien doit être à l'écoute du patient et être très prudent vis-à-vis des symptômes et traitements à donner. En premier lieu, le pharmacien doit laisser s'exprimer le propriétaire sur le problème de l'animal. Puis il reformule la demande de celui-ci avec ses propres mots. De cette manière, il lui est possible d'interpréter le non-dit. Le pharmacien peut aussi questionner le propriétaire s'il lui manque des informations. Tout en l'écoutant, il doit s'intéresser au comportement de l'animal, si celui-ci est présent, ce qui lui permet de déterminer les maux. Après ces étapes, il est possible au pharmacien de conseiller le patient en appliquant la loi de similitude. Il n'appartient pas au pharmacien de remplacer le médecin, surtout lorsque le pharmacien doute ou ne sait pas. De plus, il n'a ni le temps, ni la compétence pour gérer un interrogatoire et il lui est interdit de poser un diagnostic. [59]

## 3. Pathologies générales

### 3.1. La fièvre [12], [60], [61], [62]

La fièvre est un état d'hyperthermie brusque et élevé correspondant à une réaction de l'organisme à un facteur d'agression tel qu'un facteur climatique (congestion a frigore, coup de chaleur, insolation) ou infectieux (maladie virale ou bactérienne).

L'accès fébrile se caractérise par trois phases :

- la montée thermique
- le plateau d'hyperthermie
- la défervescence

La température normale d'un animal se situe autour de 38 à 38,5°C. Si l'animal présente une fièvre autour de 39 à 39,5°C, elle peut être prise en charge à l'officine. Si la température de l'animal dépasse 40°C ou que la fièvre reste persistante, ceci nécessite une consultation vétérinaire. Lors de cette consultation, après que le vétérinaire ait écarté toutes les pathologies pouvant être mortelles comme la leptospirose, la maladie de Carré ou la piroplasmose, un traitement homéopathique pourra être institué en fonction de la symptomatologie rencontrée chez l'animal.

Après un interrogatoire et un examen rigoureux, écartant les pathologies mortelles ou dangereuses, les mesures d'hygiène et de diététique précisées (réhydratation et rafraîchissement), on envisage un traitement qui fait appel à des basses dilutions (5 CH) dont on répète fréquemment l'administration afin d'atténuer les symptômes. Différentes souches sont distinguées pour la fièvre selon le mode d'apparition de la fièvre (début brutal ou insidieux), selon l'étiologie (suite de froid sec ou de froid humide), selon les modalités de la soif (soif vive ou absente). Chez les animaux, les souches les plus utilisées correspondent au mode d'apparition et d'évolution de cette fièvre auxquels se greffent les modalités de la soif.

Lors de la présentation d'une ordonnance vétérinaire, on peut observer des souches homéopathiques prescrites en lien avec le mode d'apparition de la fièvre comme :

### 3.1.1. Fièvre à début brutal

*Belladonna, Aconitum napellus, Apis mellifica et Arsenicum album*

*Belladonna* (*Atropa Belladonna* L. *Solanaceae*) est une souche homéopathique préparée à partir de la Belladone, plante de la famille des Solanacées, et est indiquée lors de l'apparition soudaine et violente des symptômes. La sécheresse des muqueuses, la congestion vasculaire intense (face et corps rouge), les spasmes et la présence de sueur sont les symptômes objectifs pathognomoniques. L'état de l'animal est aggravé par la lumière, le toucher, vers 18 heures et avec le froid. De plus, celui-ci présente une anxiété et un état d'agitation. *Belladonna* est caractérisée par la triade : rougeur, chaleur, douleur.

*Aconitum napellus* (*Aconitum napellus* L. *Ranunculaceae*). Cette souche homéopathique provient de l'aconit napel ou "Sabot de Vénus", de la famille des Renonculacées. Elle est indiquée pour toute maladie présentant les réactions suivantes : une hyperthermie brutale débutant par un coup de froid sec, une soif vive, une peau congestive et sèche, une agitation intense et une hypertension artérielle. Il n'y a jamais de sueur chez *Aconitum*. Elle est aussi utilisée dans la fièvre apparue suite à un coup de froid brutal. Cette souche s'adresse au sujet jeune et vigoureux. Comme *Belladonna*, le patient présente un état d'anxiété et d'agitation ainsi que la triade "rougeur, chaleur, douleur".

*Apis mellifica* (*Apis mellifica* L. *Apidae*) est une souche utilisant l'abeille entière macérée dans l'alcool. Elle est employée lors de l'apparition brusque de la fièvre, surtout chez les tuberculiques chez lesquels on observe une alternance de sécheresse et de sueurs ainsi qu'une absence de soif pendant l'épisode fébrile. L'état de l'animal est aggravé par la chaleur et il reste prostré mais recherche le froid et présente des douleurs brûlantes et piquantes ressemblant aux effets produits par une piqûre d'abeille (peau ou muqueuses chaudes) avec des œdèmes roses.

*Arsenicum album* : il s'agit de l'anhydre arsénieux, souche principalement utilisée lors de la présence de la triade : faiblesse, agitation et anxiété. Il est utilisé dans les pathologies survenant après l'exposition au froid, une intoxication alimentaire ou une maladie infectieuse. L'animal a des frissons qui amènent la soif (petite quantité d'eau froide) et la transpiration mais recherche la chaleur ambiante ou locale afin de diminuer ses douleurs.

Ces souches sont prescrites à une dilution de 5 à 15 CH suivant le degré de similitude à raison de 5 granules toutes les heures. Dès l'amélioration des symptômes, il faut espacer les prises.

Le schéma présenté ci-dessous permet de rassembler les symptômes afin de créer un arbre décisionnel.

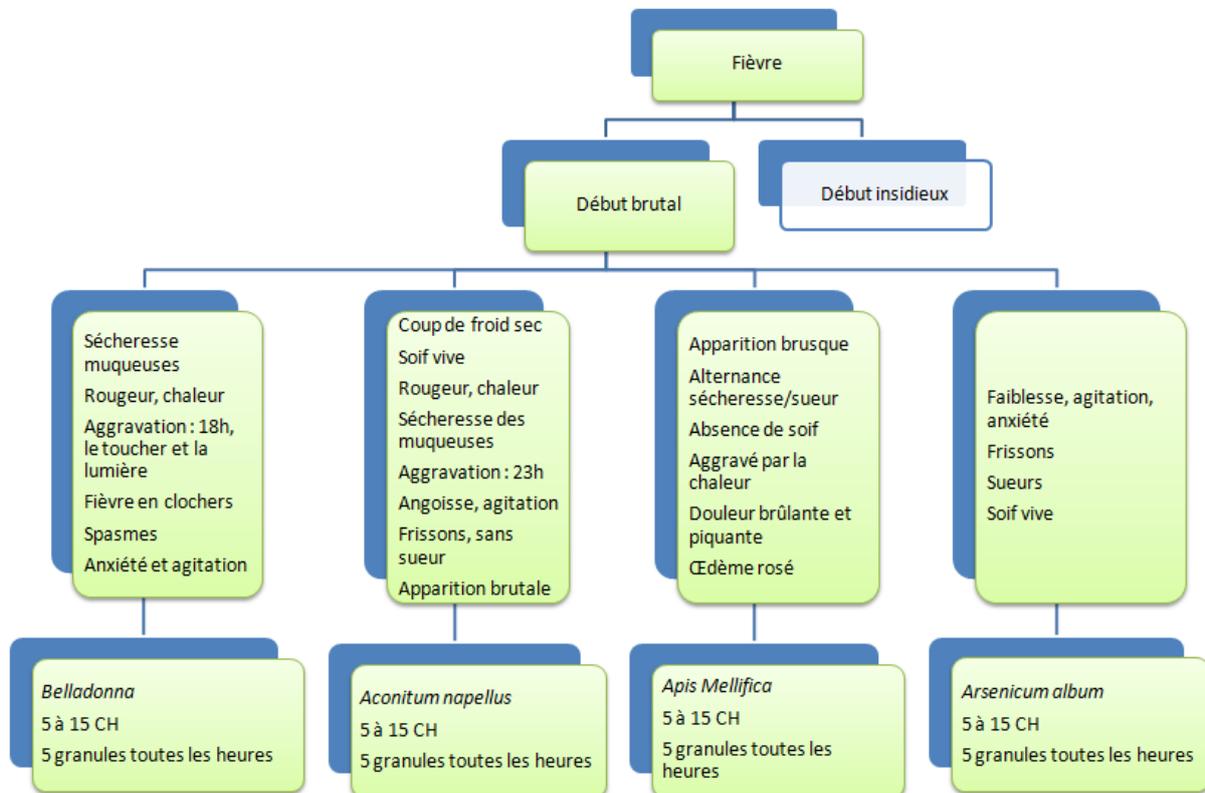


Figure 8 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de fièvre à début brutal.

### 3.1.2. Fièvre à début insidieux

*Bryonia, Rhus toxicodendron, Ferrum phosphoricum*

*Bryonia* (*Bryonia cretica* L. *Cucurbitaceae*) est une souche provenant de la bryone, plante de la famille des Cucurbitacées. Elle correspond au second stade de l'inflammation (venant après Aconit et Belladone) et est indiquée dans les états fébriles continus à début progressif, pendant lesquels l'animal est fatigué, abattu et irritable. L'animal présente une soif vive qui témoigne d'une extrême sécheresse des muqueuses. Son état s'améliore par le repos et la pression locale, par exemple en étant couché sur le flanc douloureux, près d'une source chaude.

*Rhus toxicodendron* (*Toxicodendron radicans* L. *Anacardiaceae*) : il s'agit du sumac, arbuste de la famille des Anacardiaceae. Cette souche homéopathique est indiquée lors d'états infectieux avec adynamie. L'animal est prostré, comme atteint de stupeur, avec des sensations de courbatures, meurtrissures et de raideurs. Il est aggravé par l'immobilité et amélioré par le mouvement lent. On retrouve un état d'anxiété et d'agitation extrême pouvant aller jusqu'au délire. Cette souche est aussi administrée lors d'état fébrile où le patient a des frissons accompagnés d'une toux sèche, d'une agitation et d'une hypersudation amenant la soif.

*Ferrum phosphoricum* : il s'agit du phosphate ferreux qui est utilisé lors de tout état inflammatoire aigu accompagné d'une hyperthermie modérée, d'une congestion localisée et d'une asthénie réactionnelle. Associés à ces symptômes, on note une hypersensibilité à la douleur et au bruit. L'aggravation de la fièvre est observée en début d'après-midi, vers 13 heures. L'animal ressent une très grande soif liée à la présence d'une sécheresse des muqueuses.

Ces souches sont utilisées à raison de 5 granules de 5 à 9 CH toutes les deux heures, en espaçant les prises selon l'amélioration.

Les différents symptômes attenants aux souches exposées sont présentés dans l'arbre décisionnel ci-dessous.

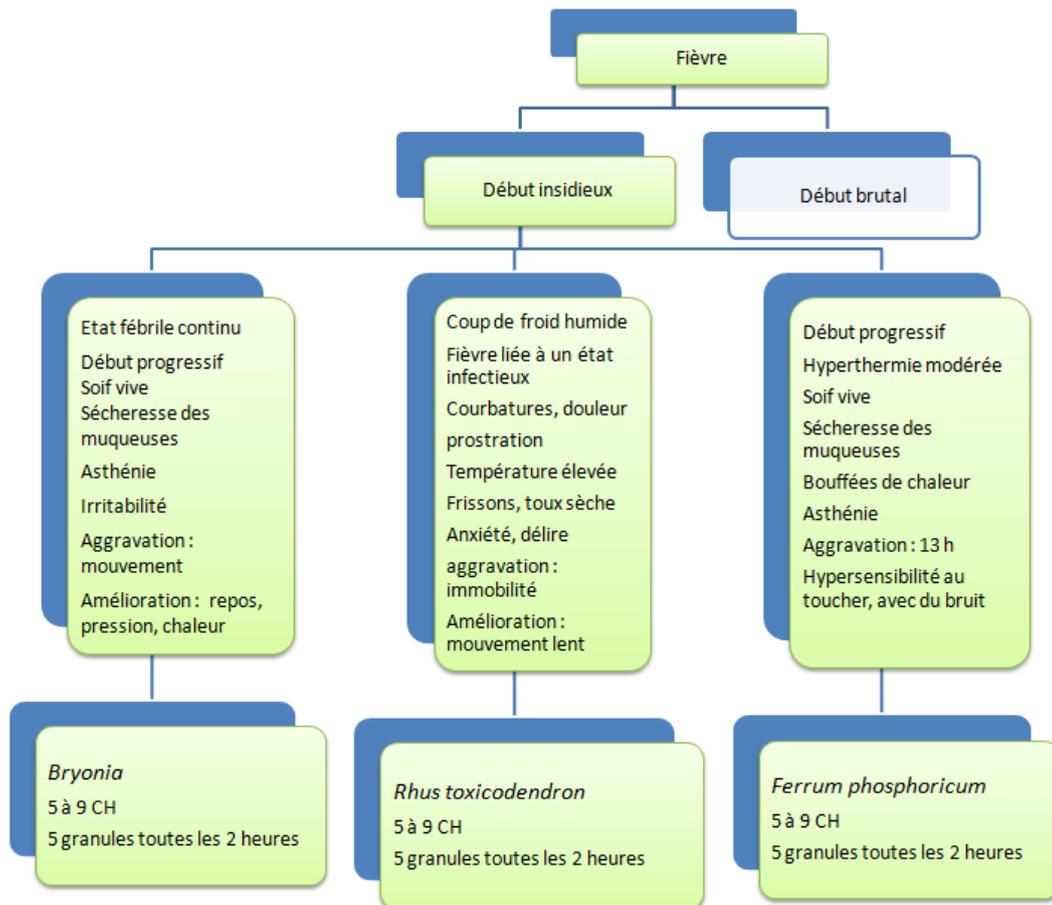


Figure 9 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de fièvre à début insidieux.

Lorsque la fièvre est d'origine virale, il faut donner, en plus des souches citées ci-dessus, deux doses d'*Oscillococcinum* à 12 heures d'intervalle quels qu'en soient l'appareil touché et l'espèce de l'animal.

### 3.2. L'abcès [12], [60], [61], [62]

Un abcès est une lésion inflammatoire d'origine infectieuse caractérisée par une accumulation localisée de pus collecté dans une cavité au sein d'un tissu. Il peut être la conséquence d'une morsure, d'une contusion ou de la présence d'un corps étranger. L'abcès est constitué d'une zone de nécrose purulente au centre et d'une zone de réparation tissulaire en périphérie. Quatre manifestations physiologiques accompagnent l'abcès : rougeur, chaleur, douleur et œdème. Son traitement consiste à évacuer le pus en incisant l'abcès, complété par une antibiothérapie afin d'éviter la surinfection. Le signal d'alarme

d'une surinfection sera la fièvre ainsi que l'abattement ou l'asthénie et alors la consultation vétérinaire s'imposera. De plus, si le propriétaire ou le pharmacien n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un abcès mais plutôt d'un kyste ou d'une tumeur, il est préférable de se référer à un vétérinaire. Quelle que soit la cause de l'abcès, il faut rapidement consulter un vétérinaire car la chirurgie est souvent nécessaire et plus tôt on agit, plus grandes sont les chances de guérison. Chez l'animal, peuvent être distinguées 3 causes fréquentes : les malocclusions ou problèmes dentaires, les blessures ou la pasteurellose.

Associées à l'antibiothérapie ou la thérapeutique prescrite par le vétérinaire, différentes souches aidant à la guérison de l'abcès selon le stade de la suppuration peuvent être ajoutées :

### **3.2.1. Souches de début**

Ils agissent dans le sens de la résorption de l'état inflammatoire de la suppuration. On les utilise lorsque l'on observe, chez l'animal, une rougeur et une chaleur locale sans présence de pus.

*Belladonna, Ferrum phosphoricum, Apis mellifica*

*Belladonna* (*Atropa Belladonna L. Solanaceae*) est la souche utilisée en cas d'invasion fébrile secondaire et violente caractérisée par la triade : rougeur brillante, chaleur radiante, douleur caractérisée par une hypersensibilité au contact. Sur les symptômes locaux, *Belladonna* sera donnée en 7 CH, à raison de 5 granules toutes les 3 heures. Si l'animal présente des signes généraux tels qu'une fièvre en clocher, une agitation ou un abattement, il faudra prescrire *Belladonna* 15 CH, 5 granules toutes les 4 heures.

*Ferrum phosphoricum* est une souche homéopathique employée pour les symptômes proches de *Belladonna* mais d'apparition moins violente. L'animal est fatigué et hypersensible à la douleur, présentant une grande sécheresse des muqueuses. Elle est indiquée dans les inflammations localisées comme l'otite du carnivore, avec une fièvre modérée et est prescrite en 7 à 9 CH toutes les 6 heures jusqu'à amélioration des symptômes.

*Apis mellifica* (*Apis mellifica* L. *Apidea*) est utile lors de l'apparition brutale de l'état inflammatoire et de l'œdème prurigineux caractérisé par une douleur brûlante améliorée par l'application de froid mais aggravée par la chaleur. *Apis* est à conseiller surtout si l'œdème inflammatoire dû à l'infection se trouve au niveau des endroits où le tissu cellulaire cutané est lâche (paupière, parties génitales) La peau est moins rouge que pour les souches précédentes. En raison d'un risque de réaction de type allergique, il est préférable d'utiliser *Apis mellifica* 15 CH, 5 granules toutes les 2 heures.

Les symptômes présentés par l'animal permettent de créer un arbre décisionnel, exposé ci-dessous, proposant le traitement adéquat.

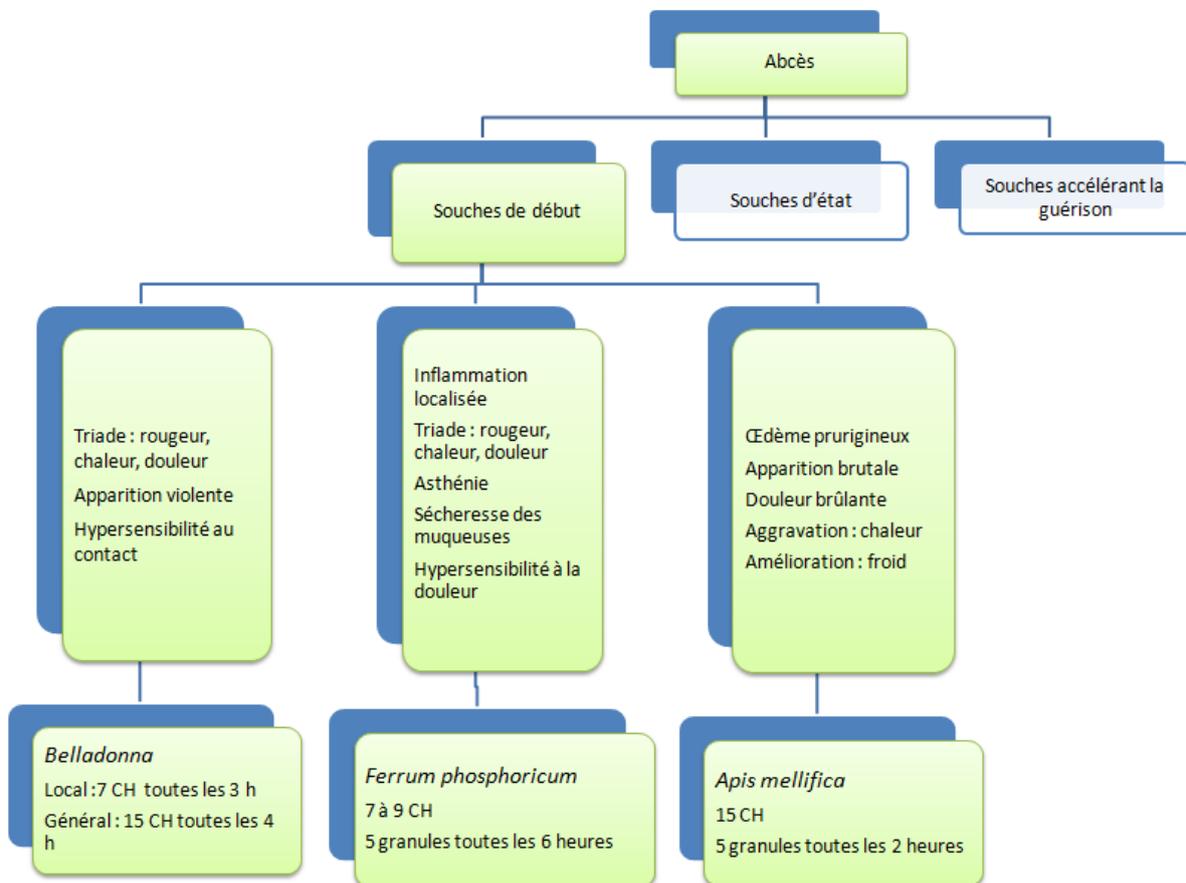


Figure 10 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches de début.

### 3.2.2. Souches d'état

Cet état se définit par la présence de pus avec un abcès bien formé

*Pyrogenium, Hepar sulfur, Mercurius solubilis*

*Pyrogenium*, souche préparée à partir d'un autolysat septique de viande de bœuf ou de porc ou encore de placenta humain, est le grand remède de la suppuration lorsque les sécrétions sont fétides comme l'abcès, le furoncle, la plaie infectée ou non. L'animal présente une raideur générale surtout à la marche mais il reste agité car le changement fréquent de position semble le soulager. Il est amélioré par la chaleur et on note une discordance entre la température et le pouls. Il est prescrit en 5 CH, 5 granules toutes les 3 heures.

*Hepar sulfur* est produit à partir d'un mélange à parts égales de soufre et de calcaire d'huître. Cette souche est utilisée lors d'un état inflammatoire présentant une suppuration nette piquante avec une hypersensibilité à la douleur améliorée par la chaleur mais aggravée par le froid. Le pus est blanc à jaunâtre, souvent mêlé de sang, à l'odeur fétide et la présence d'un staphylocoque doré est un argument supplémentaire pour le choix de cette souche. Pour favoriser la suppuration et faire mûrir l'abcès, la dilution 5 CH toutes les 2 heures est l'une des plus adaptées car les basses dilutions favorisent la suppuration. Il est contre-indiqué de donner cette dilution en cas de cavité fermée ou mal drainée.

*Mercurius solubilis* est une souche obtenue par un mode de préparation spécifique. Le nitrate mercureux est dissout dans de l'acide nitrique dilué puis il y a ajout de mercure et d'acide nitrique, le tout étant trituré dans du lactose avant d'être dilué et dynamisé. Il est répertorié comme le grand remède des inflammations locales suppuratives et œdémateuses des muqueuses et des glandes. L'abcès a une tendance à l'ulcération avec une évolution vers la nécrose et s'accompagne de douleur de type brûlure. Le pus est de couleur jaune ou verdâtre, épais et visqueux. Cette souche est donnée en moyenne dilution (9 CH), 5 granules toutes les 2 heures en fonction de l'amélioration des symptômes.

Les différents symptômes, une fois répertoriés et valorisés, permettent d'adapter le traitement grâce à l'arbre décisionnel présenté ci-dessous.

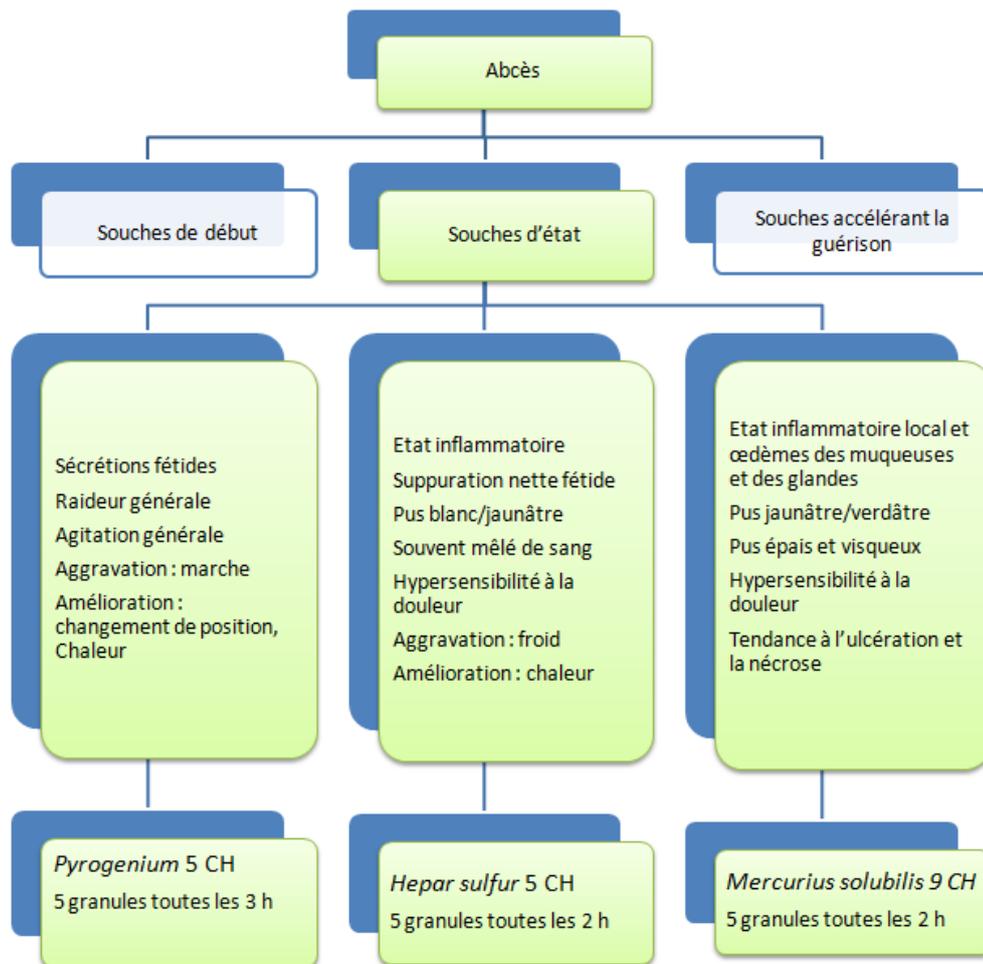


Figure 11 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches d'état.

### 3.2.3. Souches accélérant la guérison

Ces souches sont au nombre de deux et agissent lorsque l'abcès s'ouvre et le pus s'évacue. En premier lieu, il faut désinfecter la zone avec un antiseptique puis une solution de Calendula (*Calendula officinalis* L. Asteraceae) teinture mère (20 gouttes dans un verre d'eau bouillie et refroidie). Cette plante est réputée pour ses propriétés anti-inflammatoires, antibactériennes et cicatrisantes.

#### *Calcarea sulfurica* et *Silicea*

*Calcarea sulfurica* est une souche provenant du sulfate de calcium dihydraté. Elle est indiquée en cas d'abcès contenant un pus jaune, épais, grumeleux peu douloureux. Le

patient est amélioré par la mise à nu de la lésion. La peau de *Calcarea sulfurica* est malsaine et s'irrite facilement ce qui amène à une guérison lente. Il est prescrit une dilution haute (15 CH), 5 granules 2 fois par jour.

*Silicea* est une souche homéopathique préparée à partir de la silice colloïdale. C'est le médicament de la suppuration chronique indolore. Elle peut aussi être prescrite en cas aigu si le pus est modérément abondant car elle complète un drainage chirurgical. Cette souche favorise la suppuration en faisant mûrir l'abcès et permet d'évacuer le pus accumulé. L'abcès donne des sensations d'échardes piquantes avec une impression de froid au niveau de la zone lésée. L'animal est abattu, sursautant au moindre bruit et on ne peut ni l'approcher, ni le toucher. Elle est prescrite en 15 CH, 5 granules toutes les 6 heures si la suppuration est récente ou 2 fois par jour (le matin et soir) si la suppuration est ancienne.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous, permet de différencier les symptômes afin de mieux prendre en charge la pathologie.

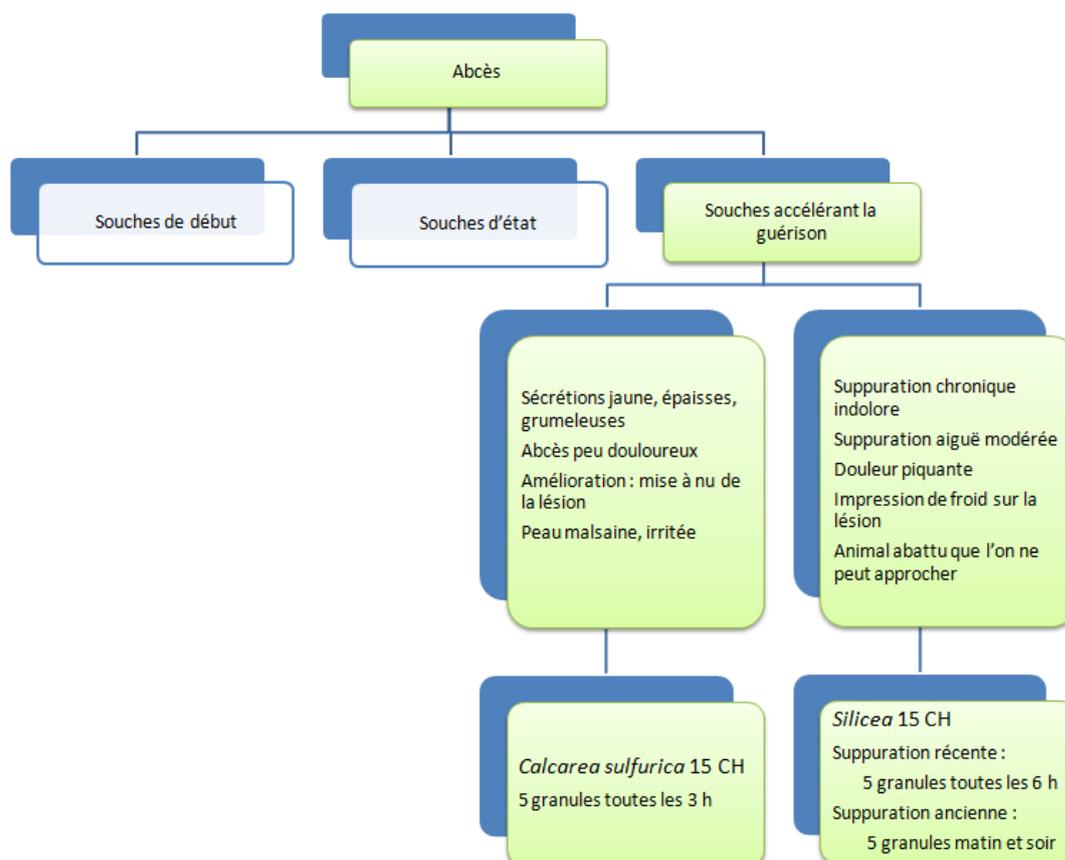


Figure 12 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'abcès : souches accélérant la guérison.

De plus, l'abcès situé au niveau des pattes est souvent dû à la présence d'un corps étranger et doit être en premier lieu retiré. Il peut être calmé par deux souches homéopathiques : *Arnica montana* (*Arnica montana* L. *Asteraceae*) en basse dilution (5 CH) pour une action locale, *Ledum palustre* (*Ledum palustre* L. *Ericaceae*) en moyenne dilution (7 CH), données à raison de 5 granules matin et soir jusqu'à disparition des symptômes.

L'abcès dentaire, lui, nécessite une visite chez le vétérinaire. Le traitement de cet abcès est long. Il allie une antibiothérapie de longue durée (antibiotique par voie orale et pénicilline par injection) et un traitement chirurgical parfois très lourd. Il est souvent nécessaire d'extraire la dent qui est parfois rendue très mobile par l'infection de la racine. Les douleurs liées à l'abcès peuvent être améliorées par trois souches homéopathiques : *Pyrogenium*, *Phosphorus* et *Mercurius solubilis*, les trois souches en basse dilution (5 CH), se prenant matin et soir jusqu'à disparition des symptômes.

### 3.3 Hémorragie [12], [59], [61], [62]

Une hémorragie est une perte de sang due à la rupture d'un vaisseau sanguin, le plus souvent d'origine traumatique. Du point de vue homéopathique, les hémorragies se classent selon deux catégories : les hémorragies de sang rouge et les hémorragies de sang noir et sont traitées par des médicaments homéopathiques de faible dilution et de façon répétée.

Une hémorragie peut constituer un motif de consultation vétérinaire en urgence. Il faut tout d'abord que le propriétaire localise le saignement car si celui-ci provient d'un orifice naturel ou cas de plaie (un écoulement de sang rouge vif et pulsé traduisant une lésion artérielle, du sang rouge foncé en nappe une lésion veineuse), il faut amener l'animal en urgence chez le vétérinaire. De même, pour tout traumatisme, intoxication (raticides anticoagulants) ou maladies diverses (hémophilie et maladies de la coagulation ou certains cancers), il est nécessaire de consulter rapidement un vétérinaire afin d'instituer le traitement le plus adapté. Lorsque le patient arrive avec une ordonnance ou pour demander un conseil et après avoir éliminé toutes les urgences, il est possible de délivrer des souches homéopathiques permettant de diminuer l'hémorragie présentée par l'animal.

### 3.3.1. Les hémorragies de sang rouge

*Ipeca, Phosphorus, Millefolium*

*Ipeca* (*Carapichea ipecacuanha* L. *Rubiaceae*) est une souche homéopathique préparée à partir de l'écorce sèche de l'Ipécacuanha, arbuste de la famille des Rubiacées. Cette souche est indiquée dans les hémorragies de sang rouge vif, en jet ne s'arrêtant pas spontanément. Cet événement est souvent accompagné de nausées et de vomissements qui ne calment pas les nausées. Cette concomitance de nausées est caractéristique du médicament pour des hémorragies localisées à des organes non digestifs. On la prescrit en 5 CH, 5 granules toutes les 15 minutes dont on espace les prises en fonction de l'amélioration.

*Phosphorus* provient du phosphore blanc et est indiqué lors d'épisodes hémorragiques répétés (épistaxis). Il est utilisé en haute dilution (15 CH), 5 granules toutes les 10 minutes à espacer avec la diminution de l'intensité de l'hémorragie.

*Millefolium* (*Achillea millefolium* L. *Asteraceae*) provient du l'achillée millefeuille de la famille des Astéracées. Cette plante est recommandée pour guérir les blessures car elle provoque et stoppe les saignements. Elle est donc indiquée dans les hémorragies spontanées ou traumatiques (nez, bouche, poumon, estomac, intestin, utérus, vessie). Le sang est rouge, fluide et brillant, s'écoulant en nappe. Pour les hémorragies spontanées, prescrire en dilution basse (5 CH) à répéter toutes les 15 minutes. Pour les ménométrorragies, 5 granules de la dilution 5 CH dès le début des règles et toutes les deux heures jusqu'à normalisation du flux. En règle générale, le traitement dure 3 mois.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous regroupe et différencie les symptômes en cas d'hémorragie de sang rouge, permettant ainsi d'adapter le traitement.

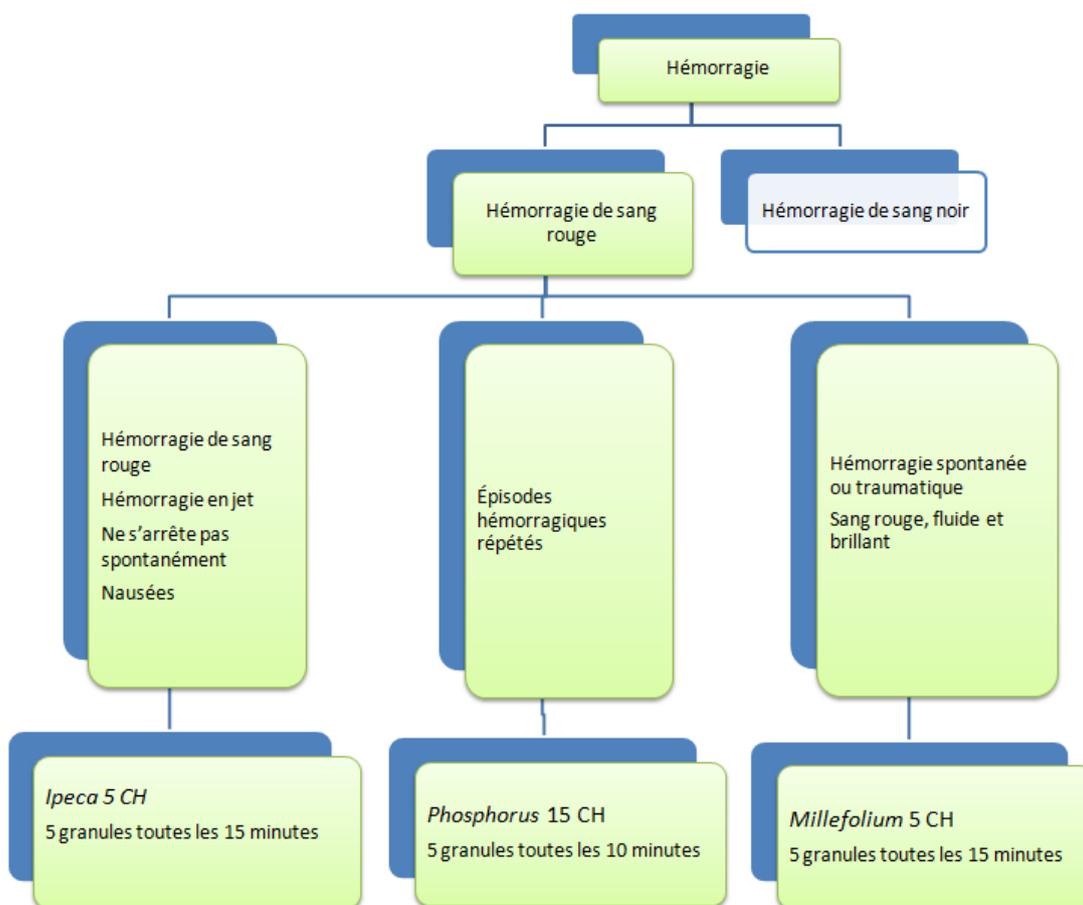


Figure 13 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hémorragie de sang rouge.

### 3.3.2. Hémorragies de sang noir

*China rubra, Hamamelis virginia*

*China rubra* (*Cinchona officinalis* L. *Rubiaceae*) est une souche homéopathique extraite de l'écorce du quinquina de la famille des Rubiacées. Elle est utilisée en cas d'hémorragie de petite ou moyenne abondance car elle en facilite l'arrêt. Le sang est assez foncé et coagule facilement. L'animal est asthénique avec des signes de tremblements liés à la fatigue. Elle est prescrite en moyenne dilution (7 à 9 CH), 5 granules plusieurs fois par jour.

*Hamamelis virginia* (*Hamamelis virginia* L. *Hamamelidaceae*) provient de l'arbuste "Hamamélis de Virginie" de la famille des Hamamélidacées. Cette souche est indiquée dans les hémorragies passives de sang noirâtre s'écoulant en nappe et coagulant facilement. L'état de l'animal est aggravé par les traumatismes et les secousses. De plus, il est très

asthénique. Elle est prescrite en 5 CH, 5 granules 3 fois par jour jusqu'à amélioration des symptômes.

L'arbre présenté ci-dessous synthétise les symptômes rencontrés chez l'animal en cas d'hémorragie de sang noir et permet d'adapter le traitement.

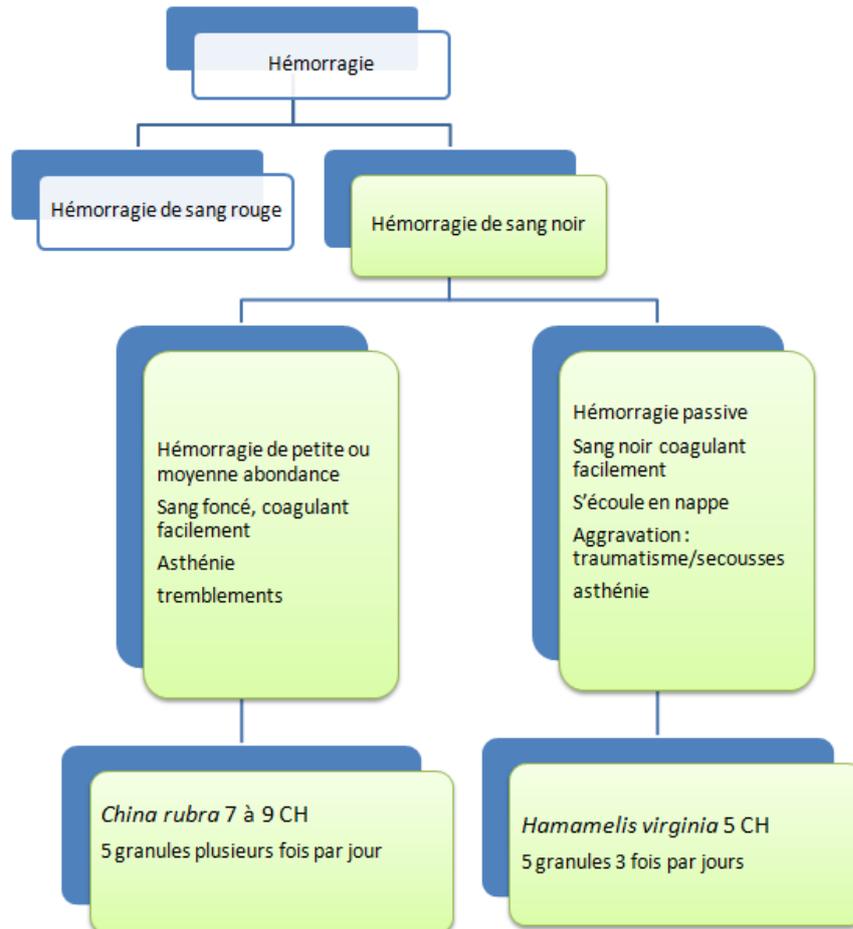


Figure 14 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hémorragie de sang noir.

Dans tous les cas, il faut prescrire de l'*Arnica* en 9 CH, toutes les heures, car il joue un rôle protecteur vis à vis des vaisseaux.

### **3.4. Pathologies auriculaires** [12], [59], [61], [62]

Les otites sont des inflammations bactériennes ou virales situées au niveau de l'oreille, plus particulièrement la peau et les muqueuses de celle-ci. En fonction de la position et des caractéristiques de l'inflammation, il existe différents types d'otite. Les otites externes sont des inflammations du conduit auditif externe. Elles se manifestent par un œdème de la peau du conduit, une douleur à la mobilisation du pavillon auriculaire et parfois une otorrhée. Les otites moyennes sont des inflammations de la muqueuse respiratoire recouvrant la cavité tympanique. Dans la plupart des cas, on note une inflammation de la trompe d'Eustache.

L'otite, quel qu'en soit son siège, se traduit par une douleur aiguë de l'oreille. L'animal se plaint et cherche à se soulager par le grattage, le frottement de l'oreille ou en inclinant la tête sur le côté. Dès qu'on l'approche, l'animal devient agressif ou craintif. Un certain nombre de facteurs sont responsables directement de l'otite externe en provoquant une inflammation ou une occlusion des conduits auditifs comme : les acariens, les agents de la gale auriculaire (*Otodectes Cynotis*), les corps étrangers (épilletts de graminées), les dermatites allergiques (dermatite atopique, allergie alimentaire, allergies/irritation de contact) et enfin les tumeurs bénignes ou malignes des conduits auditifs. S'il y a otorrhée, il y a présence d'un liquide plus ou moins consistant, qui s'écoule de l'oreille concernée. Le traitement homéopathique complète les soins locaux et le traitement oral (antibiotique, AINS ou AIS) de première urgence ou la chirurgie dans certains cas. Le traitement des otites externes ne doit jamais être banalisé et surtout auto-prescrit par le propriétaire sous peine d'aggravation fâcheuse, voire d'une impossibilité de guérison avec des répercussions irréversibles.

#### **3.4.1. Otite aiguë**

##### **3.4.1.1. Otite congestive**

Elle correspond au début de l'otite, c'est-à-dire à la simple congestion de la muqueuse. L'otalgie est apparue de façon brusque. Etant donné le peu de symptômes locaux

présents, il faut questionner le maître sur l'étiologie, les horaires de déclenchements des crises, les modalités d'amélioration et d'aggravation. Comme précédemment rappelé, une otite nécessite une consultation vétérinaire afin d'instituer un traitement adapté. L'utilisation de l'homéopathie complète seulement les soins locaux et le traitement oral permettant de favoriser la guérison.

*Aconitum napellus, Arsenicum album, Pyrogenium, Chamomilla*

*Aconitum napellus* (*Aconitum napellus* L. *Ranunculaceae*) est la souche prescrite lors d'otalgies à début brusque, à la suite d'exposition au vent ou au froid. Souvent, les signes associés à l'otite sont la présence d'une fièvre élevée, des muqueuses rouges et sèches, une grande sensation de soif et l'animal paraît agiter. L'otalgie apparaît surtout la nuit.

*Arsenicum album* provient de l'anhydre arsénieux et est indiqué dans les otites survenant brusquement la nuit. L'animal ressent des brûlures intenses et on retrouve une alternance de périodes de prostration et d'agitation avec des frissons. Pour améliorer ses maux, on diffuse de la chaleur au niveau local. De plus, l'animal éprouve un grande soif.

*Pyrogenium* est utilisé si l'on craint une évolution de l'otite vers une otite purulente.

*Chamomilla* (*Chamomilla vulgaris* L. *Asteraceae*) est une souche homéopathique issue de la matricaire, de la famille des Astéracées qui est connue pour ses propriétés anti-inflammatoires, antibactériennes et cicatrisantes Elle est utilisée lors d'épisodes douloureux pour le patient qui en devient irritable et sensible. Dans le cas présent, elle est utilisée lorsque l'animal est très irritable et sensible avec une impossibilité pour l'homme de l'approcher. L'oreille atteinte est rouge, chaude et sensible au toucher comparée à celle non atteinte. L'animal cherche la chaleur afin de calmer la douleur.

Toutes ces souches sont prescrites en 15 ou 30 CH, 5 granules toutes les deux heures en fonction de l'état d'agitation.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet, en fonction des symptômes exprimés par l'animal, d'adapter au mieux le traitement homéopathique.

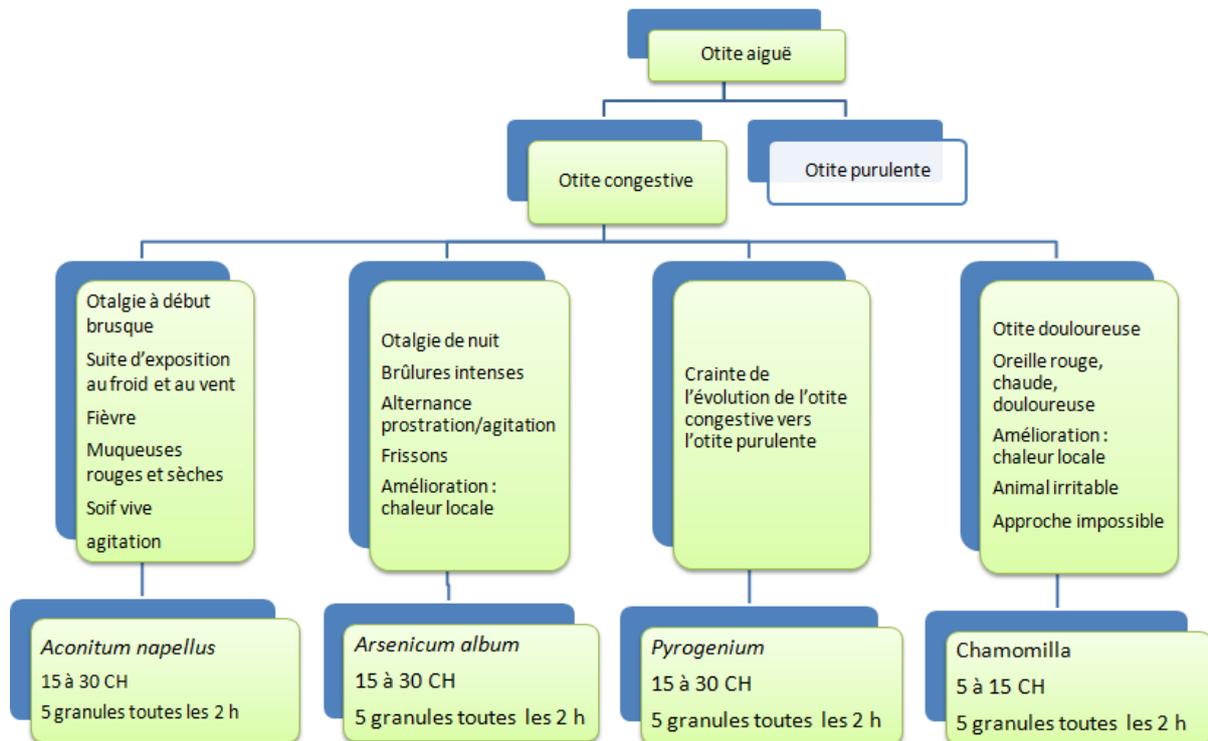


Figure 15 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'otite congestive.

### 3.4.1.2. Otite purulente

#### *Hepar sulfur, Pulsatilla*

*Hepar sulfur* est la souche la plus fréquemment prescrite lors de l'évolution de l'otite vers une otite purulente. On note des excréments purulents et une hypersensibilité à la douleur au niveau de la zone concernée. Elle est prescrite en dilution haute (15CH), 5 granules deux fois par jour afin de tarir la suppuration.

*Pulsatilla* (*Pulsatilla L. Ranunculaceae*) est une souche homéopathique issue de l'anémone pulsatile, plante herbacée de la famille des Renonculacées. C'est la souche des écoulements abondants jaunes et épais. L'otite ne provoque pas d'irritation et l'animal est extrêmement émotif, à l'humeur changeante. La douleur est améliorée par l'application de froid. On la prescrit en haute dilution (15 à 30 CH), une dose par jour pendant 3 jours.

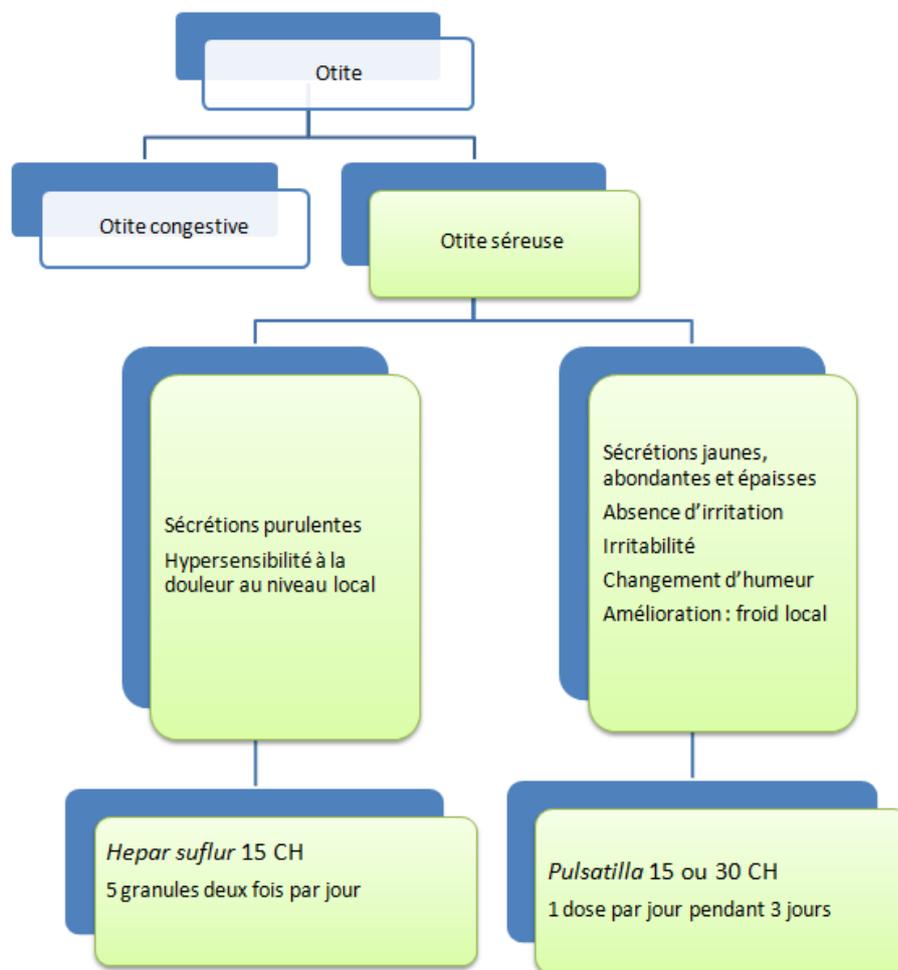


Figure 16 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'otite séreuse.

En présence d'une otite séreuse, il faudra consulter le vétérinaire afin qu'il prescrive le traitement allopathique adéquat. De même que pour les otites récidivantes, le vétérinaire en cherchera le remède de terrain.

### 3.4.2. Hématome de l'oreille

Un hématome est un amas de sang apparaissant à l'intérieur d'un tissu après une hémorragie survenue à la suite d'un choc. C'est un accident se produisant fréquemment chez le chien lorsqu'il se secoue vigoureusement les oreilles. Ceci déclenche une inflammation du cartilage avec rupture de vaisseaux et apparition d'un amas de sang entre le cartilage et la face interne de l'oreille. L'hématome d'oreille doit être différencié d'un

abcès, d'un séroma ou d'une tumeur. Les deux souches présentées ci-dessous permettent d'accompagner le traitement prescrit par le vétérinaire car elles permettent de résorber l'hématome.

#### *Arnica montana et Phosphorus*

*Arnica montana* (*Arnica montana* L. Asteraceae) est une souche provenant de l'Arnica des montagnes, de la famille des Astéracées. C'est le grand remède de la traumatologie. Cette souche est utilisée en cas de chocs, plaies et hémorragies. Son administration doit être la plus précoce possible, à raison de 5 granules de la dilution 4 CH, toutes les 15 minutes, dont on espace les prises selon l'amélioration.

*Phosphorus* est utilisée en alternance avec *Arnica montana* afin de résorber l'hématome et est prescrite en 9 CH, 5 granules en alternance avec *Arnica montana*.

### **3.5. Pathologies oculaires** [12], [60], [61], [62]

#### **3.5.1. Contusions**

Une contusion est une blessure sans rupture de la peau, souvent douloureuse, qui est caractérisée par une décoloration et un gonflement de la peau. Pour ce type de lésion, il existe un traitement local et un traitement oral.

##### **3.5.1.1. Traitements locaux**

#### *Arnica montana* TM et *Euphrasia officinalis* TM

*Arnica montana* (*Arnica montana* L. Asteraceae) en teinture-mère est préparée à partir d'une plante des montagnes, l'Arnica des montagnes, réputée pour ses propriétés anti-inflammatoires. Elle est utilisée localement afin d'apaiser la douleur due au traumatisme et de désenfler l'hématome.

*Euphrasia officinalis* (*Euphrasia officinalis* L. *Scrophulariaceae*) est issue de l'euphrase de la famille des Scrophulariacées. C'est la souche indiquée dans les pathologies oculaires s'accompagnant d'un gonflement, d'une sensation de brûlure, d'un écoulement nasal ou d'un larmoiement abondant mais aussi en cas d'inflammation œdémateuse ou de photophobie.

Ces deux souches sont utilisées en application, 2 à 3 fois par jour à raison de 10 gouttes sur une compresse d'eau froide jusqu'à complète guérison.

### 3.5.1.2. Traitements oraux

*Arnica montana*, *Hypericum perforatum*, *Ledum palustre*

*Arnica montana* permet de résorber la contusion, en 9 CH dont la posologie est de 5 granules toutes les 30 minutes.

*Hypericum perforatum* (*Hypericum perforatum* L. *Clusiaceae*), souche issue du millepertuis, plante herbacée vivace ou annuelle, permet d'atténuer les douleurs intenses traumatiques qui sont aggravées par les secousses et le contact. Cette souche est donnée en basse dilution (4 CH), 5 granules toutes les 30 minutes.

*Ledum palustre* (*Ledum palustre* L. *Ericaceae*), issu de l'arbuste "lédon des palustres", est idéal pour soigner les ecchymoses post-traumatiques. Il est prescrit en basse dilution (4 CH), 5 granules toutes les 30 minutes jusqu'à l'amélioration des symptômes.

### 3.5.2. Conjonctivites

La conjonctivite est une inflammation ou une infection de la membrane transparente (*la conjonctive*) recouvrant la paupière et la partie blanche de l'œil. Cette affection est souvent due à une bactérie, virus ou à une réaction allergique. L'œil s'épaissit et devient rouge, ceci étant dû à l'inflammation des tissus. On retrouve ou non une douleur modérée (sensation de corps étranger) selon le type de conjonctivite. Les souches homéopathiques

employées lors des conjonctivites ajoutées au traitement prescrit par le vétérinaire permettent de favoriser la guérison en estompant les symptômes locaux.

### 3.5.2.1. La conjonctivite bactérienne

Elles sont, le plus souvent, dues aux groupes de germes suivants : *Staphylococcus*, *Streptococcus*, *Haemophilus influenzae*, *Neisseria gonorrhoeae*, *Chlamydia trachomatis*. En médecine vétérinaire, il n'est pas conseillé d'appliquer une antibiothérapie d'emblée, sauf si on est en présence de conjonctivite purulente. Il est intéressant d'utiliser un traitement homéopathique, à condition de surveiller les symptômes de la conjonctivite. Lors de la prescription vétérinaire, on peut retrouver sur l'ordonnance en plus des traitements habituellement employés, des souches homéopathiques permettant d'améliorer l'évolution de la conjonctivite.

En premier lieu, il faudra procéder à un nettoyage des sécrétions avec du sérum physiologique, en aucun cas avec de l'eau bouillie. Puis, instiller un antiseptique local afin de désinfecter l'œil atteint. Enfin, on peut prescrire à l'animal un traitement oral pour diminuer les symptômes accompagnateurs. Trois souches sont principalement utilisées en cas de conjonctivites bactériennes :

*Hepar sulfur*, *Mercurius solubilis*, *Argentum nitricum*

*Hepar sulfur* convient en cas de conjonctivite à sécrétion épaisse, purulente et abondante où les paupières sont très sensibles au toucher et la douleur aggravée en présence de courant d'air frais. Cette souche est prescrite en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules 3 fois par jour, 5 jours de suite.

*Mercurius solubilis* est le traitement utilisé lors d'un écoulement jaune ou verdâtre, mucopurulent, abondant et irritant aggravé par la chaleur et la nuit. Lorsque l'animal se réveille, les paupières sont collées par des dépôts jaunâtres. On prescrit cette souche en moyenne dilution (7 à 9 CH), 5 granules deux fois par jour.

*Argentum nitricum* est employé de la même manière que *Mercurius solubilis* à la différence qu'il n'y a pas d'irritation oculaire. On note une prédominance de l'œdème avec

une photophobie aggravée en présence d'une atmosphère chaude. On la prescrit en moyenne dilution (7 à 9 CH), 5 granules deux fois par jour jusqu'à disparition des symptômes.

### 3.5.2.2. La conjonctivite virale

La majorité des conjonctivites virales est due au groupe Adenovirus. L'œil est rouge, larmoyant sans sécrétion purulente avec une photophobie. En général, il y a atteinte des deux yeux.

On utilise les mêmes protocoles et les mêmes souches que ceux utilisés lors d'accès palustre en fonction des modalités de survenue et d'évolution des symptômes (*Aconitum napellus*, *Belladonna*, *Ferrum phosphoricum*, *Bryonia*, *Arsenicum album*).

L'arbre décisionnel commun à la conjonctivite bactérienne et virale permet de répertorier les symptômes et d'adapter au mieux le traitement homéopathique.

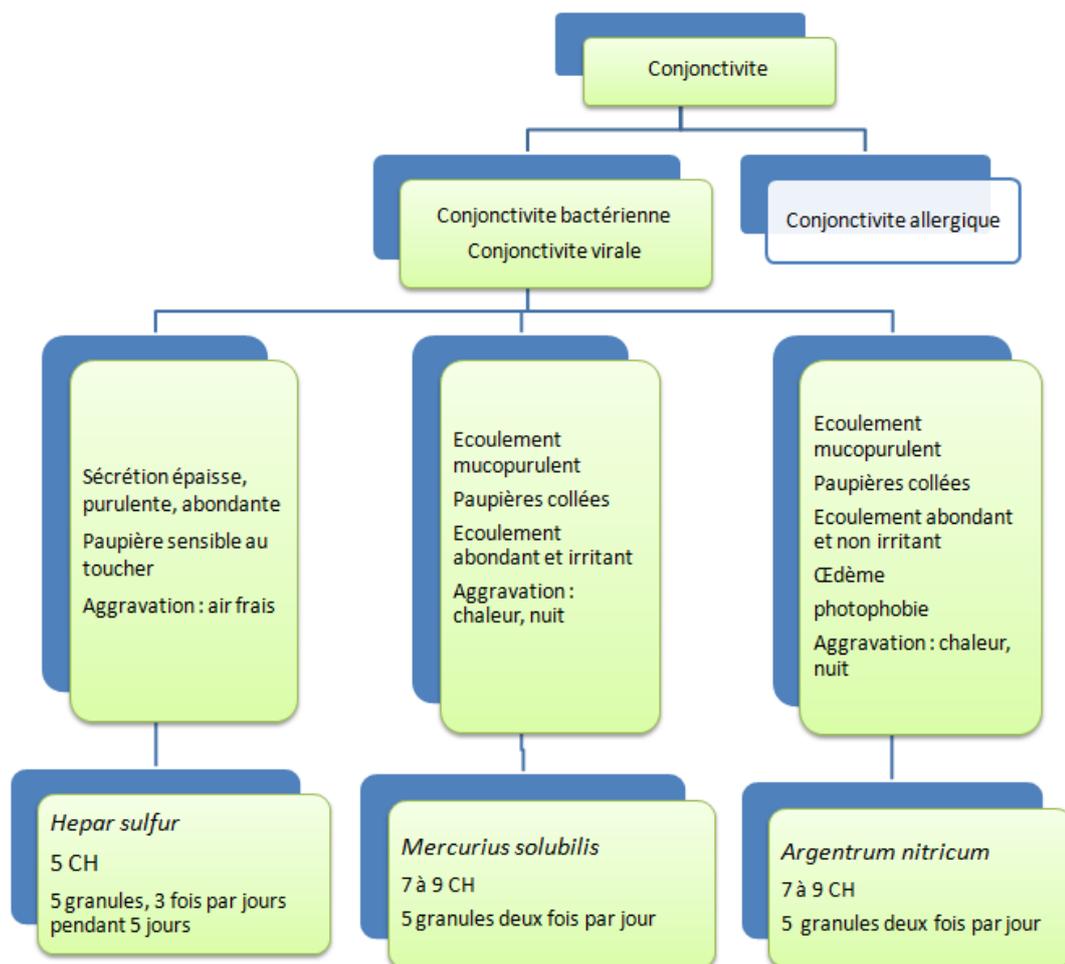


Figure 17 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de conjonctive virale ou bactérienne.

### 3.5.2.2. La conjonctivite allergique

Elle se caractérise par des yeux rouges, larmoyants accompagnés de démangeaisons. Les animaux atteints de conjonctivite allergique ont souvent la pénible sensation d'avoir du sable dans les yeux, on les voit souvent cligner des yeux et se gratter. D'autre part, la lumière et le soleil peuvent gêner les allergiques. La conjonctivite allergique accompagne souvent la rhinite allergique, notamment celle provoquée par les pollens. En présence de ce type de conjonctivite, le vétérinaire pratiquera l'examen clinique et des tests cutanés à l'allergène, en s'appuyant sur l'interrogatoire du propriétaire. On note deux types de traitements : le traitement étiologique qui permet de diminuer le risque de récurrence des allergies et les traitements symptomatiques qui atténuent les manifestations de l'allergie.

#### 3.5.2.2.1. Traitement étiologique

*Histaminum (Poumon histamine)*

*Poumon histamine*, souche préparée à partir du poumon de cobaye sacrifié au cours d'un choc anaphylactique est le traitement étiologique des allergies respiratoires et cutanées. Dans le cas de réactions allergiques aiguës, on la prescrit en basse dilution en augmentant la dilution chaque jour par exemple : 1 dose de 5 CH le premier jour, 1 dose de 7 CH le deuxième jour, 1 dose de 9 CH le troisième jour.

#### 3.5.2.2.2. Traitements symptomatiques

*Apis mellifica, Arsenicum album, Kalium iodatum, Euphrasia et Allium cepa*

*Apis Mellifica* est la souche homéopathique employée lors de réactions cutanées inflammatoires. Ici, elle est utile en cas d'œdème rose de la paupière accompagné d'un prurit dont les manifestations sont soulagées par le froid. Cette manifestation de la réaction inflammatoire et de l'œdème est brusque. Pour éviter tout risque allergique au venin d'abeille, on la prescrit en haute dilution (15 CH), 5 granules toutes les 15 minutes en espaçant les prises en fonction de l'amélioration des symptômes.

*Arsenicum album* est utilisé en cas d'œdème de la paupière inférieure dont les manifestations sont soulagées par des applications de chaud. Cette souche est prescrite en 5 à 9 CH, 5 granules toutes les 15 minutes, jusqu'à amélioration des symptômes.

*Kalium iodatum* est issu de l'iodure de potassium et fut très employé au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans la thérapeutique de la syphilis. Cette souche homéopathique est souvent utilisée lors de conjonctives allergiques lorsque l'œil présente un œdème avec un larmoiement intense aqueux parfois verdâtre et âcre. La conjonctivite semble s'améliorer à l'air frais. Elle est employée selon le degré de similitude, de 5 à 7 CH 5 granules 3 fois par jours dont on espace les prises dès l'amélioration des signes.

*Euphrasia* (*Euphrasia officinalis* L. *Scrophulariaceae*) est une souche homéopathique issue de l'Euphrase, plante de la famille des Scrophulariacées. Elle est employée en cas de conjonctivite à sécrétions claires, abondantes et l'œil est rouge avec la présence d'un œdème. Les larmoiements sont corrosifs, irritants et sont souvent accompagnés d'une rhinorrhée aqueuse, abondante mais non irritante. L'animal cligne des yeux car il a l'impression de sable dans les yeux. Cette souche est prescrite en basse dilution (5 CH), 5 granules toutes les heures suivant les symptômes.

*Allium cepa* (*Allium cepa* L. *Liliaceae*), souche issue du bulbe d'oignon, est préférentiellement employée sur les muqueuses nasales et les conjonctivites. On note la présence d'un coryza, avec au début, de nombreux éternuements et un écoulement aqueux clair et irritant. On note aussi un picotement oculaire associé à un larmoiement non irritant. En cas de conjonctivite allergique, elle est prescrite en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules à répéter fréquemment dans les crises aiguës, c'est à dire toutes les heures.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet de répertorier les symptômes de la conjonctivite allergique et de proposer les traitements homéopathiques adéquats.

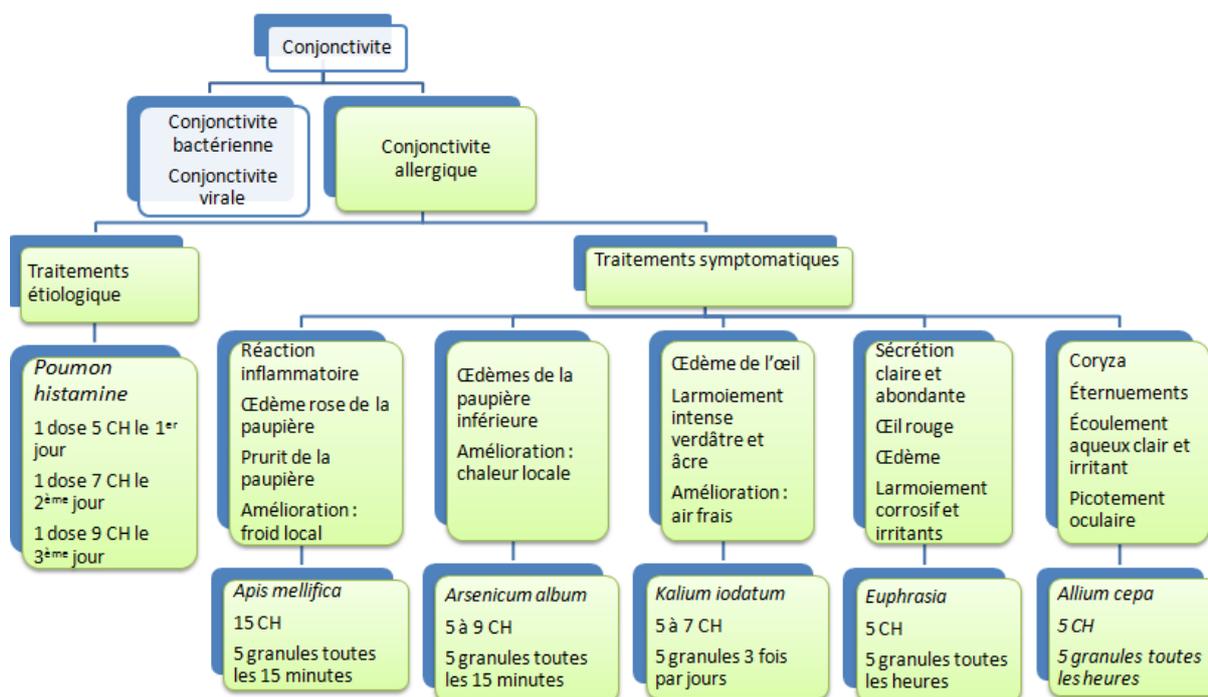


Figure 18 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de conjonctive allergique.

### 3.5.3. La cataracte

La cataracte se définit comme l'opacification diffuse ou localisée du cristallin, engendrant une baisse progressive de la vue avec une photophobie. La thérapeutique homéopathique permet de stimuler le métabolisme du malade pour éviter au cristallin de se dégrader. Trois souches sont généralement utilisées de façon traditionnelle et en association, de façon quotidienne afin de ralentir la progression de la cataracte.

*Natrum muriaticum, Naphthalinum, Secale cornutum*

*Natrum muriaticum* provient du sel des marais salants de la presqu'île de Guérande et est utilisé en cas de cataracte corticale d'évolution lente à fines stries au contour nette. Les pupilles sont rétrécies.

*Naphtalinum*, issue de la naphthaline, est indiquée dans les cataractes à opacification centrifuge associées à des lésions rétinienne exsudatives dues au diabète, aux animaux albuminuriques. L'irritation des muqueuses est souvent améliorée à l'air frais.

*Secale cornutum* est issue d'un champignon parasite des fleurs de seigle " l'ergot de seigle". Son utilisation correspond à la présence de cataractes corticales à très fine opacité périphérique avec une dilatation de la pupille très fréquente.

On utilise ces trois souches en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules prises de façon quotidienne.

### **3.6. Les pathologies dermatologiques** [61], [62], [63]

Les troubles de la peau revêtent divers aspects selon l'étiologie et l'espèce incriminée. Les causes d'eczéma, chez le chien, sont variables et multiples, tout comme pour l'homme.

#### **3.6.1. Dermatoses** [64], [65]

Eczéma et urticaire sont fréquemment retrouvés chez les animaux de compagnie. L'eczéma regroupe l'ensemble des dermatoses. Selon le type de lésion présent sur la peau, on retrouve divers schémas thérapeutiques homéopathiques.

Les affections dermatologiques peuvent venir de plusieurs origines : les dermatoses allergiques (DAPP, la dermite atopique, l'allergie alimentaire ou les allergies de contact), les problèmes de régulation de sébum chez l'animal (hypersécrétion de sébum, les pellicules dues à la desquamation), les pyodermites (infection bactérienne au staphylocoque ou au bacille pyocyanique) et les dermatoses parasitaires (démodécie, gale sarcoptique, teigne...). Ces affections sont très difficiles à diagnostiquer, il est donc primordial de consulter un vétérinaire afin d'affirmer ou d'infirmier le diagnostic. Les traitements homéopathiques présentés dans ce paragraphe sont des traitements de support permettant de diminuer les symptômes liés à la dermatose.

### 3.6.1.1. Lésions suintantes

#### 3.6.1.1.1. Avec des croûtes

##### *Graphites et Mezereum*

*Graphitise* est une souche issue des mines de plomb. Elle est indiquée en cas d'eczéma suintant avec des croûtes écailleuses d'où proviennent un liquide épais, jaunâtre et visqueux. Cet eczéma est localisé au niveau des plis de flexion, derrière les oreilles, au niveau des paupières, du pourtour des lèvres et des parties génitales. Les lésions donnent de fortes démangeaisons améliorées par l'application de froid. Cette souche est préconisée chez l'animal ayant une tendance à l'obésité, apathique et souvent constipé. Elle est prescrite en 9 CH, 5 granules 3 fois par semaine. Dès l'amélioration des symptômes, il faut espacer les prises.

*Mezereum* (*Daphne mezereum* L. *Thymalaeceae*) est issue de l'écorce fraîche d'un petit arbrisseau : le bois fleuri. Cette souche est employée en présence de vésicules à contenu épais, jaunâtre, purulent, recouverts de croûtes épaisses blanches. Cet eczéma se localise au niveau de la tête, des pattes et du dos. Les poils ont tendance à s'agglutiner en plaque à cause du pus que l'animal lèche. On la prescrit en basse dilution (5 CH), 5 granules 2 fois par jour, en espaçant les prises dès l'amélioration de l'eczéma.

#### 3.6.1.1.2. Sans croûtes

##### *Hepar sulfur*

*Hepar sulfur* est une souche utilisée en cas d'eczéma à caractère suppuratif et prurigineux avec une odeur de "fromage". La peau est hypersensible au toucher et l'eczéma est enclin à s'infecter facilement. La chaleur améliore les symptômes. Ces animaux sont irritables et peureux. On prescrit cette souche en dose, 4 jours de suite : 1 dose 9 CH le premier jour, 1 dose 12 CH le deuxième jour, 1 dose 15 CH le troisième jour et 1 dose 30 CH le quatrième jour.

### 3.6.1.2. Eczéma squameux

*Arsenicum album, Arsenicum iodatum et Natrum sulfuricum*

*Arsenicum album* est employé en cas d'eczéma prurigineux intense pouvant être suppurant dont l'amélioration est visible par l'application de chaleur. Les desquamations sont fines formant des écailles avec des téguments plus épaissis et secs. On retrouve, chez les grandes races, des callosités au niveau des articulations du coude. L'animal se démange jusqu'au sang, de jour comme de nuit surtout entre 1 heure et 3 heures du matin. Le sujet sensible à l'*Arsenicum album* est précocement vieux, amaigri, agité et anxieux. L'animal présente aussi une alternance de symptômes cutanés et respiratoires. Cette souche est prescrite en 15 ou 30 CH, à raison de 5 granules pendant 5 jours, puis 1 dose par semaine.

*Arsenicum iodatum* est indiqué en cas d'eczéma prurigineux intense, avec des desquamations fines et un aspect de lichénification (peau rose, sèche avec des stries). Les lésions sont circonscrites. Le prurit est amélioré par le froid. L'animal "*Arsenicum iodatum*" est agité sans être agressif. Il est extrêmement faible. Il est aussi intéressant de l'utiliser dans l'eczéma miliaire du chat. On emploie la dilution moyenne (7 ou 9 CH), 5 granules 1 fois par jour.

*Natrum sulfuricum* provient du sulfate de sodium anhydre. Cette souche est indiquée en cas de dermatoses desquamantes à larges squames fines, blanchâtres ou jaunâtres, recouvrant l'épiderme sous-jacent inflammé. Cet eczéma donne à la peau un aspect craquelé et se trouve le plus souvent situé au niveau des oreilles. L'animal "*Natrum sulfuricum*" est sensible à l'humidité et est sujet aux rhumatismes. Elle est donnée en 5 CH si le sujet n'a pas le type sensible, en 30 CH si le type sensible correspond, à raison d'une dose par jour jusqu'à amélioration des lésions.

### 3.6.2. Alopécie et chute de poils [64], [66]

Le poil doit être régulièrement surveillé et entretenu, quelle que soit sa texture. L'utilisation de la brosse ou du peigne se révèle aussi importante que l'alimentation ou l'exercice physique.

Quatre grandes souches sont utilisées en cas d'accélération de la chute du poil :

*Selenium metallicum, Phosphorus, Thallium metallicum et Fluoricum acidum*

*Selenium metallicum* est un métalloïde obtenu par refroidissement rapide du sélénium fondu. Ce traitement est administré en cas de séborrhées ou d'alopecies séborrhéiques. L'animal est épuisé physiquement, en raison de la répétition de traitement corticoïde par exemple. On le prescrit en basse dilution (5 CH), 5 granules, 2 fois par jour pendant trois mois.

*Phosphorus* s'utilise en cas de chute de poils associée à un prurit important qui semble s'améliorer par les frictions ou le grattage. Les lésions inflammatoires ont tendance à se surinfecter à cause du grattage. La cicatrisation peut aboutir à une zone glabre. L'animal de typologie "*Phosphorus*" est agité, nerveux et vif recherchant la compagnie. Au niveau morphologique, il est longiligne. Au niveau de la symptomatologie, on utilise une dilution moyenne (9 CH), 5 granules jusqu'à amélioration des symptômes. En cas de type sensible, on utilise une haute dilution (15 CH) quotidiennement pendant 3 ou 4 jours, puis une fois par semaine pendant plusieurs semaines, jusqu'à guérison complète.

*Thallium metallicum* est issu du thallium et est indiqué en cas de chute de poils chez un animal affaibli (suite à une maladie). L'alopecie est massive, mais la repousse reprend au bout d'un mois. Il est prescrit en 15 CH, 2 fois par jour jusqu'à amélioration. Le traitement dure en moyenne de 3 semaines à 3 mois.

*Fluoricum acidum* est issu de l'acide fluorhydrique (gaz aqueux). Le poil de l'animal est sec, terne et cassant. Sa peau est sèche avec des croûtes surtout au niveau des oreilles et des articulations. On retrouve aussi des zones de prurit au niveau des orifices (anus ou vulve). Les griffes des animaux poussent de façon irrégulière et sont friables et cassants. Tous ces symptômes sont aggravés à la chaleur. Cette souche est donc utilisée dans les alopecies de printemps ou d'été chez les petites races. On le prescrit en 5 ou 9 CH, 5 granules 2 fois par jour jusqu'à amélioration.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet d'adapter le traitement homéopathique en fonction de la symptomatologie développée par l'animal en cas d'alopecie.

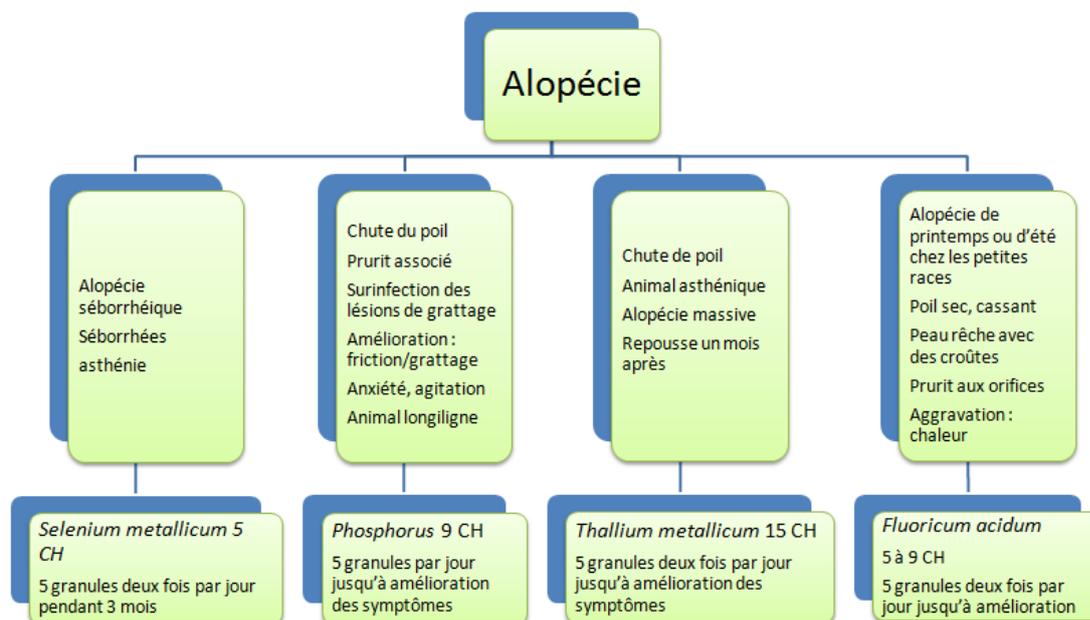


Figure 19 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'alopecie.

### 3.7. Pathologies de l'appareil locomoteur [12], [61], [62], [63]

#### 3.7.1. Entorses

Une entorse ou foulure est un traumatisme des ligaments se retrouvant étirés ou distendus sans déplacement ou arrachement des surfaces articulaires. Ce type de traumatisme est occasionné par une mobilisation excessive d'une articulation. Les symptômes présents sont une douleur vive de l'articulation, un œdème autour de l'articulation et l'apparition d'un hématome. Si la boiterie dure moins de 24 à 48 heures, il est possible de réaliser un pansement pour immobiliser le membre et de mettre de la glace. En cas de doute ou si l'animal est douloureux, il faut consulter un vétérinaire. Les souches homéopathiques présentées sont à utiliser en complément de la prescription faite par le vétérinaire.

Les animaux de typologie fluorique font des fréquentes récurrences, du fait de leur laxité ligamentaire et de leur mauvais aplomb. On leur prescrit un remède de terrain : *Calcarea fluorica* en 9 ou 15 CH, 5 granules au moment de l'entorse, puis 1 dose par semaine pendant quelques mois.

*Arnica montana, Ruta graveolens et Rhus toxicodendron*

*Arnica montana* (*Arnica montana* L. Asteraceae) est la grande souche utilisée en cas de traumatismes et contusions, de surmenage physique. Elle doit être administrée le plus tôt possible afin de limiter les atteintes. L'animal est courbatu ou a des meurtrissures localisées, très sensibles au toucher. De plus, on observe une fragilité vasculaire avec une tendance aux ecchymoses. En fonction de la localisation, on prescrit *Arnica* en 5 CH pour des atteintes localisées et *Arnica* en 9 CH pour des douleurs généralisées, à raison de 5 granules 1 fois par jour.

*Ruta graveolens* (*Ruta graveolens* L. Rutaceae) est une souche issue de la rue officinale, plante retrouvée sur les coteaux arides de l'Europe méridionale. Elle est indiquée en cas de douleurs osseuses ou périostées après un traumatisme ou lors d'entorses. Ce traumatisme semble s'améliorer lors de mouvements lents et à la chaleur et s'aggraver par le froid humide. On emploie cette souche en dilution basse (5 ou 7 CH), à raison de 5 granules 2 à 3 fois par jour jusqu'à disparition des symptômes.

*Rhus toxicodendron* (*Rhus toxicodendron* L. Anacardiaceae) est indiquée au stade de l'entorse aiguë avec des douleurs musculaires, ligamentaires aggravées au repos. L'animal a besoin de se dérouiller avant d'éprouver un net soulagement, c'est-à-dire que le changement de position et le mouvement ainsi que l'application locale de chaleur améliorent le symptôme douloureux. Cette souche est prescrite en moyenne dilution (7 ou 9 CH), 5 granules 2 à 3 fois par jour jusqu'à disparition des symptômes.

### 3.7.2. Arthrite aigüe

C'est une inflammation aigüe ou chronique des articulations, le plus souvent d'origine rhumatismale, mais aussi infectieuse (maladie de Lyme). Cette affection est le plus souvent déclenchée par un frottement des tendons contre un os ou une articulation. Selon le nombre d'articulations touchées, on distingue : la monoarthrite (une seule articulation), l'oligoarthrite qui ne touche qu'un nombre réduit d'articulations (2 ou 3) et la polyarthrite qui touche plusieurs articulations. Au niveau de la symptomatologie, on retrouve une douleur au niveau des tendons, surtout au dérouillage, une inflammation et une rigidité de l'articulation, un élancement au repos et un gonflement de l'articulation en question. L'animal a besoin de repos, d'une alimentation équilibrée et d'antalgiques ou d'anti-inflammatoires permettant de diminuer les douleurs. Les traitements homéopathiques utilisés permettent de diminuer les symptômes liés à l'arthrite.

*Arnica montana, Apis mellifica et Bryonia alba*

*Arnica montana* (*Arnica montana* L. *Asteraceae*) est le grand remède des traumatismes et contusions ainsi que du surmenage physique. Il doit être administré le plus tôt possible afin de limiter les atteintes. L'animal est courbatu ou a des meurtrissures localisées et il est très sensible au toucher.

*Apis mellifica* est la souche homéopathique employée lors d'arthralgies accompagnées de douleur vive, de chaleur et d'une rougeur au niveau de l'articulation améliorées par l'application de froid. Les symptômes sont aggravés par la chaleur et le toucher.

*Bryonia alba* (*Bryonia alba* L. *Cucurbitaceae*) est utile en cas d'arthralgies aggravées par la mobilité, quelle qu'en soit la localisation. Les arthrites rhumatismales avec des douleurs lancinantes, vives, améliorées par le repos ou la pression locale en sont les principales indications. Au niveau de l'articulation, on observe une rougeur et une chaleur émanant de celle-ci. Un épanchement de synovie fait suite à une contusion de l'articulation.

Ces trois souches sont utilisées en basse dilution (5 ou 7 CH), à raison de 5 granules toutes les heures jusqu'à disparition des douleurs.

### 3.7.3. Arthrose

L'arthrose est une maladie chronique dégénérative touchant les articulations de la colonne vertébrale, des hanches et des genoux et se caractérisant par une douleur mécanique diurne avec une diminution de la mobilité articulaire. La lubrification articulaire, effectuée par le liquide synoviale se détériore, la surface du cartilage devient friable et disparaît, puis des excroissances osseuses se forment. L'arthrose traduit une dégénérescence du cartilage des articulations sans infection, ni inflammation particulière.

Dans tous les cas, il est nécessaire, en traitement de fond, de prendre *Rhus toxicodendron*. Cette souche est le traitement principal en cas de douleurs articulaires améliorées par un mouvement lent et prolongé ainsi qu'en présence de chaleur, mais aggravées au repos et par temps d'humidité. La raideur articulaire nécessite le changement fréquent de position. Ces douleurs entraînent un état d'anxiété et une constante asthénie due à la pathologie. Il est prescrit en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules le matin.

#### 3.7.3.1. En fonction de l'humidité

##### *Dulcamara et Causticum*

*Dulcamara* (*Solanum dulcamara* L. *Solanaceae*) souche issue de la douce-amère agit sur les inflammations articulaires aggravées par temps humide, mais aussi lors de temps froid succédant à un temps sec et chaud. Les douleurs sont lancinantes et sourdes et le malade est soulagé par le changement de position.

*Causticum*, souche issue de la distillation de la chaux dans une quantité égale de bisulfate de potasse, est utile en cas de raidissement douloureux des articulations, surtout au niveau de la région lombosacrée. L'animal est extrêmement faible physiquement et psychologiquement et l'affection est aggravée par temps sec et froid. L'humidité et la chaleur enrayment le syndrome rhumatismal.

Ces deux souches sont employées en moyenne dilution (7 à 9 CH), à raison d'une dose, 1 fois par semaine.

### 3.7.3.2. Localisations

*Hypericum perforatum*, *Tellurium metallicum* et *Allium sativum*

*Hypericum perforatum* (*Hypericum perforatum* L. *Clusiaceae*) est utilisé en cas d'écrasements ou de meurtrissures des extrémités des membres. Ces symptômes sont aggravés par le toucher et les secousses.

*Tellurium metallicum* et *Mimosa* sont deux souches employées lors de rhumatismes touchant les coudes.

*Allium sativum* s'emploie lors d'arthrose des hanches.

Toutes ces souches sont à utiliser en 5 CH, car ce sont des signes locaux, à raison de 5 granules matin et soir pendant 1 mois, puis en cure d'une semaine par mois, à vie.

## 3.8. Troubles du comportement [12], [61], [62]

### 3.8.1. Troubles chez les jeunes animaux (jusqu'à 6 mois)

*Chamomilla vulgaris*, *Belladonna* et *Calcarea carbonica*

*Chamomilla vulgaris* (*Chamomilla vulgaris* L. *Asteraceae*) est à donner au jeune animal froussard. Ce peureux de nature aime qu'on le prenne dans ses bras. Il est capricieux et lorsqu'il n'est pas content ou qu'on le laisse seul, il met en pièce les coussins et abime ce qui se trouve autour de lui. Son état s'améliore lorsqu'on le promène en voiture. On prescrit cette souche en 15 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

*Belladonna* (*Atropa belladonna* L. *Solanaceae*) convient aux jeunes animaux surexcités. Ils ont peur de la nouveauté et ont le désir de mordre (même leur propriétaire). De plus, ils déchirent tout dans la maison. Leurs nuits sont agitées où ils gémissent et grincent des dents. Leurs pupilles sont très dilatées et la conjonctive est rouge. On emploie *Belladonna* en 15 CH, 5 granules matin et soir jusqu'à disparition des symptômes.

*Calcarea carbonica* est indiqué chez les jeunes animaux apathiques. L'animal est lymphatique, calme et peureux mais bon vivant et joueur. Il mange tout et a une digestion lente avec des diarrhées ou de la constipation. De plus, il est frileux. Cette souche s'adresse surtout aux chiens de constitution carbonique. On la prescrit en 15 CH de façon quotidienne pendant trois semaines, puis une dose par semaine jusqu'à amélioration des symptômes.

### 3.8.2. Troubles du comportement chez l'animal adulte

*Tarentula hispana*, *Medorrhinum*, *Fluoricum acidum*, *Lycopodium clavatum*,  
*Graphite*, *Hepar sulfur*, *Phosphorus* et *stramonium*

*Tarentula hispana* provient du broiement de l'araignée entière. Cette souche est employée chez le sujet agité et excité avec une connotation essentiellement névrotique. Son état psychologique s'aggrave par temps humide et froid, par le contact brusque ou en cas de chagrin, mais est amélioré par la musique, la marche en pleine air et la friction douce. Il est sujet aux troubles du sommeil accompagnés de cauchemars et de terreurs nocturnes. Cette souche est prescrite en haute dilution (15 CH), 5 granules 3 fois par jour.

*Medorrhinum* est une souche utilisée chez le sujet irritable, impatient, manquant d'efficacité et d'attention. Il est tantôt triste et lunatique le matin et gai le soir. De plus, les femelles sont sujettes aux leucorrhées et les mâles, aux suintements laiteux à l'extrémité du fourreau. On prescrit cette souche en moyenne dilution (9 CH), une dose par semaine pendant 3 semaines puis une dose tous les 15 jours.

*Fluoricum acidum* est indiqué chez le sujet surexcité et hyperactif qui saute sur les tables et les divans avant de bondir sur les genoux. Les races dystrophiques comme le Pékinois et le Boxer sont les cibles privilégiées de l'action de *Fluoricum*. Cette souche est prescrite en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules prises de façon quotidienne, jusqu'à amélioration des symptômes.

*Lycopodium clavatum* est utile chez l'animal apathique. On note un ralentissement général de tous les organes (digestifs, urinaires, locomoteurs) avec des symptômes tels que : flatulences, rhumatismes, constipation. Au niveau comportemental, l'animal est triste et ne

veut plus jouer. On l'utilise aussi lorsque l'animal a le désir de dominer et mord les gens par derrière. Le type *Lycopodium* se crée au fil des années. Il adore que l'on s'occupe de lui et n'aime pas les étrangers, la solitude ainsi que la nouveauté. On prescrit ce traitement en 9 CH, à raison de 5 granules, 1 fois par jour, pendant quelques semaines, puis 2 à 3 fois par semaine jusqu'à disparition des symptômes.

*Graphite* s'adresse aux animaux adultes obèses, lents et frileux. Leurs griffes sont cassantes ou déformées et l'animal présente souvent des affections cutanées. On prescrit cette souche en 9 CH, 5 granules prises de façon quotidienne, puis deux à trois fois par semaine jusqu'à amélioration des symptômes.

*Hepar sulfur* convient à l'animal hargneux, boudeur, bourru et mal odorant. Il est agressif et à tendance à mordre facilement. Frileux, l'animal est prédisposé aux suppurations chroniques de la peau et des oreilles. On prescrit *Hepar sulfur* en 15 CH, 5 granules quotidiennement pendant 10 jours, puis 2 fois par semaine jusqu'à amélioration des symptômes.

*Phosphorus* s'adresse aux grandes races minces et élancées. Craintif et timoré, il réagit au moindre bruit, à l'orage, à la réprimande. On prescrit cette souche à raison de 5 granules en 15 CH quotidiennement pendant 10 jours, puis 2 fois par semaine jusqu'à amélioration des symptômes.

*Stramonium* (*Datura stramonium* L. *Solanaceae*) est une souche issue du Datura stramoine, plante de la famille des Solanacées et est indiquée dans les peurs paniques de l'animal qui s'enfuit brusquement et cherchera la présence rassurante de son maître, ainsi que dans la crise de jalousie ou de forte agitation. *Stramonium* est aussi utilisée dans le traitement de la dépression et de la faiblesse. On note une agitation extrême de celui-ci, ses pupilles sont dilatées, il est diarrhéique et dyspnéique. On prescrit cette souche en haute dilution (15 CH), à raison de 5 granules au moment de la crise, puis deux fois par semaine pendant plusieurs semaines.

### 3.8.3. La jalousie

#### *Pulsatilla et Hyoscyamus niger*

*Pulsatilla* (*Pulsatilla vulgaris* L. *Ranunculaceae*), souche issue de l'anémone pulsatile, est indiquée en cas de jalousie de la part de l'animal qui est très affectueux et possessif, aimant la compagnie. Il est à la fois timide et agressif voire lunatique, craignant la réprimande. Il a peur de la nouveauté, de la solitude et du noir. Cette souche est prescrite en haute dilution (15 CH), 5 granules quotidiennement pendant 10 jours.

*Hyoscyamus niger* (*Hyoscyamus niger* L. *Solanaceae*), souche issue de la jusquiame, plante de la famille des Solanacées est indiquée lors de crise de jalousie se manifestant par une violente agressivité. L'animal (surtout le chien) mord aussi bien le maître que la personne ou l'animal dont il est jaloux. Le chien grogne et peut même être rancunier. On prescrit cette souche en haute dilution (15 CH), à raison de 5 granules prises de façon quotidienne pendant 10 jours.

### 3.8.4. La dépression

#### *Sepia officinalis et Natrum muriaticum*

*Sepia officinalis*, souche issue de l'encre de seiche, est indiquée dans les cas de dépression nette. Elle convient aux animaux qui deviennent indifférents à l'humain ou aux autres animaux, surtout en post-partum (une chienne rejetant ses chiots). L'animal est apathique, voire angoissé et recherche la solitude, délaissant tout autour de lui.

*Natrum muriaticum* est utile chez l'animal triste et déprimé. On note la présence de troubles du sommeil avec des difficultés d'endormissement malgré un besoin constant de sommeil et une indifférence totale vis-à-vis de l'entourage humain ou animal.

On prescrit ces deux souches en 15 CH, 5 granules, 1 fois par jour pendant une semaine, puis 5 granules, 2 fois par semaine durant quelques semaines.

### 3.9. Pathologies digestives [12], [60], [61], [62]

#### 3.9.1. La gastro-entérite : troubles digestifs et intestinaux [64], [66]

Une gastro-entérite est une infection inflammatoire du système digestif pouvant entraîner nausées, vomissements, crampes abdominales, flatulences et diarrhées. Ces symptômes sont souvent accompagnés de déshydratation, fièvre et céphalées. C'est une pathologie très fréquemment rencontrée chez les animaux qui ont un estomac très fragile. Elle peut être due à des bactéries (colibacilles, salmonelles, shigelles) ou à des parasites internes comme les protozoaires (amibe pathogène). Dans les deux tiers des cas, la gastro-entérite est due à des virus comme le Rotavirus ou l'Adénovirus. Chez les animaux, les gastro-entérites proviennent de facteurs alimentaires (excès alimentaires avec diminution de la résorption aqueuse), d'un facteur psychologique (nervosité et angoisse) et surtout d'origine parasitaire ou infectieuse. Dans la gastro-entérite aiguë, l'observation clinique est très importante, permettant de mettre en place une thérapeutique adaptée aux symptômes et à la typologie de l'animal. Il faut rappeler les règles hygiéno-diététiques (diète pendant 24 heures et rationnement de l'eau) et surveiller les nausées et vomissements de l'animal.

Il faut être prudent lorsqu'un animal présente des symptômes de gastro-entérite, puisque plusieurs maladies sérieuses peuvent se manifester par de la diarrhée et des vomissements comme : le parvovirus (gastro-entérite hémorragique), l'obstruction ou la torsion intestinale, l'intoxication, le parasitisme, les maladies rénales, les problèmes de foie et le cancer, pour n'en nommer que quelques-unes.

En homéopathie deux souches doivent être considérées comme systématiquement prescrites en cas de gastro-entérite :

*Podophyllum peltatum et Nux vomica.*

*Podophyllum peltatum* (*Podophyllum peltatum* L. *Berberidaceae*) est une souche homéopathique issue de la podophylle, plante des forêts humides des Etats-Unis et du Canada. Elle est indiquée dans le cas de diarrhées aiguës abondantes, aqueuses ou

muqueuses, précédées de douleurs et de ballonnements. Les selles sont jaunâtres, d'odeur fétide et expulsées en jet, irritantes et épuisantes. L'animal semble soulagé en présence de chaleur. De plus, pour palier la déshydratation, il boit de grandes quantités d'eau. On note aussi la présence de nausées, sans vomissements. Elle est prescrite en moyenne (9 CH) ou haute (15 CH) dilution, 5 granules deux à six fois par jour jusqu'à disparition des symptômes.

*Nux vomica* (*Strychnos nux vomica* L. *Loganiaceae*), souche préparée à partir de la noix de vomique, est indiquée dans les cas de vomissements à odeur aigre qui soulagent les nausées de l'animal. L'haleine de l'animal est acide, il a un dégoût vis-à-vis de la nourriture et sa langue est couverte d'un enduit blanc et sec, sans pour autant avoir soif. Les symptômes s'aggravent le matin au réveil, après le repas et en cas de temps froid et humide. On prescrit cette souche en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules une à quatre fois par jour.

#### **3.9.1.1. Chez les jeunes animaux**

En plus de *Podophyllum*, il est utile d'employer d'autres souches comme :

##### *Aethusa cynapium* et *Phosphoricum acidum*

*Aethusa cynapium* (*Aethusa cynapium* L. *Asteraceae*), souche issue de la petite ciguë, plante de la famille des Apiacées est indiquée dans le cas de diarrhées et vomissements liés à l'intolérance au lait ou à la suralimentation lactée. Elle est utilisée dans les troubles digestifs du très jeune animal allaité à la mamelle qui, après la tétée, se prostre rapidement et expulse le contenu du bol alimentaire par les vomissements ou la diarrhée. Cette souche est prescrite en basse dilution (5 CH) avant chaque repas, jusqu'à normalisation du transit.

*Phosphoricum acidum* est prescrit dans les diarrhées jaunâtres, indolores et profuses, avec une prédominance des vomissements et des flatulences chez le jeune animal. L'absorption d'eau froide est immédiatement rejetée par l'animal, tout comme l'effort ou le froid qui favorisent les diarrhées. Par contre, la diarrhée ne donne pas de douleurs et n'épuise pas l'animal. Cette souche est utilisée en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules 3 à 4 fois par jour, jusqu'à amélioration des symptômes.

### 3.9.1.2. Chez l'animal adulte

*Ipeca, Antimonium crudum, Argentrum nitricum, Mercurius solubilis, Arsenicum album, Veratrum album et China*

*Ipeca (Carapichea ipecacuanha L. Rubiaceae)* est une souche indiquée chez l'animal présentant des nausées persistantes non améliorées par le vomissement d'aspect glaireux. Les vomissements sont précédés d'une toux spasmodique. La langue est humide, généralement propre et rose. L'animal est dégoûté par les aliments, il ne mange donc pas sa gamelle. Le malade n'a pas soif et ses selles sont diarrhéiques, nauséabondes, parfois sanglantes.

*Antimonium crudum*, souche issue de l'antimoine, est à employer en cas de vomissements et diarrhées profuses, souvent aqueuses contenant des matières fécales solides dues à des excès alimentaires. La langue de l'animal est chargée d'un enduit blanchâtre. L'animal est ballonné et se tient assis, seule position lui permettant d'être soulagé et les symptômes sont soulagés par la chaleur, ce qui explique que l'on retrouvera l'animal assis ou couché près d'un chauffage ou au soleil.

Ces deux souches sont employées en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules après chaque selle molle, jusqu'à retrouver des selles normales.

*Argentrum nitricum* est utile en cas de troubles intestinaux comme des diarrhées avec des selles vertes parfois sanguinolentes accompagnées de flatulences et d'éruclations. L'estomac de l'animal est extrêmement tendu et douloureux à la palpation. Le sujet est émotif, agité et tremble de tous ses membres. On retrouve ces symptômes chez le sujet friand de sucreries. Cette souche est employée en moyenne dilution (9 CH), 5 granules après chaque selle molle, jusqu'à amélioration des symptômes.

*Mercurius solubilis*, souche issue du mercure soluble, est indiquée en cas de selles sanguinolentes et visqueuses intervenant surtout la nuit. On note que l'animal a une haleine fétide, nauséabonde avec une langue flasque, gonflée dont on peut voir l'empreinte latérale des dents et une salivation excessive fétide et visqueuse. La fièvre est élevée ce qui entraîne

une soif intense. Cette souche est prescrite en 5 ou 7 CH, 5 granules toutes les trois heures jusqu'à amélioration des signes digestifs.

*Arsenicum album* est employé en cas de diarrhées peu abondantes, très fétides, excoriantes qui épuisent le sujet. L'animal a soif et boit de petites quantités d'eau. De plus, on observe des tremblements et des frissons. Psychologiquement, le malade est anxieux et agité, il est prostré et seule la présence d'une source de chaleur (sous toutes ces formes) améliore les symptômes de la gastro-entérite.

*Veratrum album* (*Veratrum album* L. *Liliaceae*), souche issue de l'ellébore blanc, plante de la famille des Liliacées est indiquée en cas de diarrhées profuses très abondantes accompagnées de crampes abdominales et de prostration. Outre la présence de diarrhées, les vomissements très abondants et irritants aggravent l'état de l'animal qui présente une extrême pâleur. Il est immobile et ses membres sont froids.

*China rubra* (*Cinchona officinalis* L. *Rubiaceae*), souche issue du quinquina, est utilisée lors de diarrhées fétides non douloureuses mais épuisant l'animal. La diarrhée contient encore des aliments non digérés. L'abdomen est sensible au toucher et l'animal présente de grandes flatulences malodorantes. Cette souche est surtout utilisée dans les cas aigus de gastro-entérite liés à l'excès alimentaire chez les jeunes animaux ou chez la femelle après la mise à bas.

Ces souches sont utilisées surtout dans la gastro-entérite infectieuse en moyenne dilution (9 CH), 5 granules après chaque selle molle ou vomissement dont on espace les prises dès l'amélioration des symptômes.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet de répertorier les grands symptômes observés lors de la gastro-entérite et d'adapter le traitement homéopathique en fonction de ceux-ci.

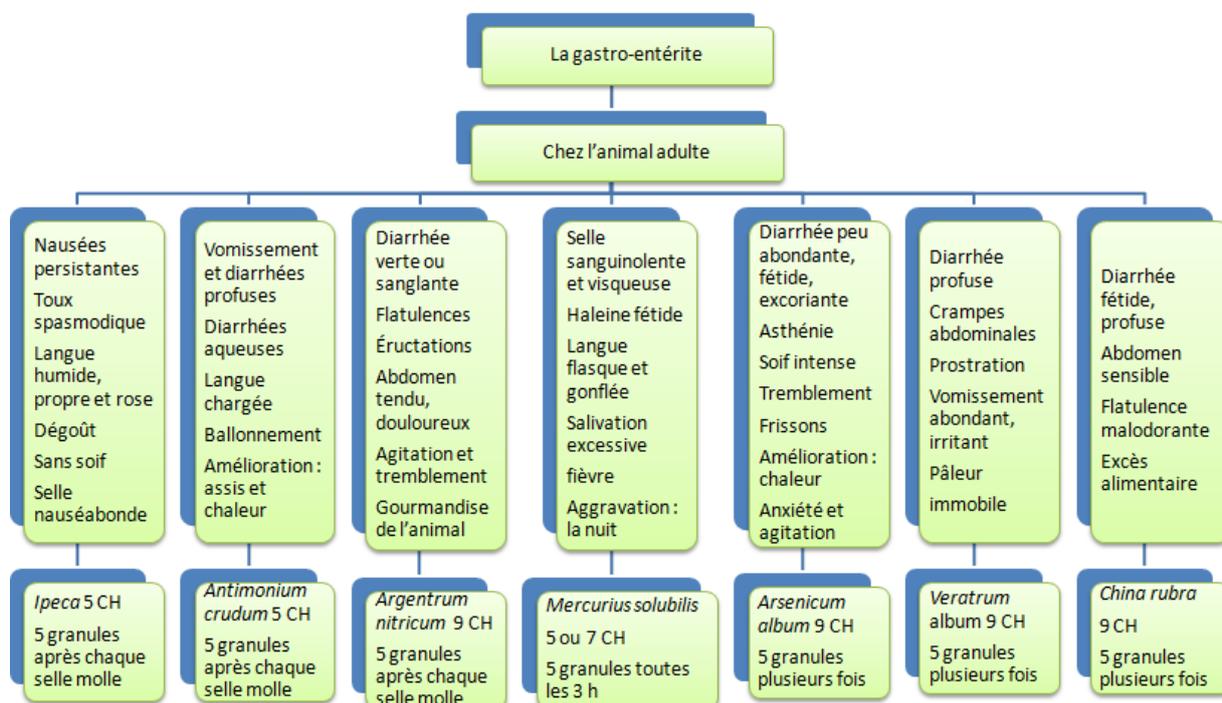


Figure 20 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de gastro-entérite chez l'animal adulte.

### 3.9.2. La constipation

La constipation est une difficulté à déféquer. Les selles sont généralement dures et de petits volumes, avec une fréquence de moins de 3 selles par semaine. Une hygiène de vie reste indispensable pour limiter la constipation. Il faut s'assurer que l'animal ne se retient jamais et va à la selle à heure fixe, qu'il a une alimentation riche en fibres et boit suffisamment de l'eau et qu'il ne manifeste pas une maladie sous-jacente.

*Graphites, Natrum muriaticum, Alumina et Bryonia*

*Graphites* est la souche reliée aux problèmes de constipation sans envie. Les selles de l'animal sont volumineuses, recouvertes d'un mucus et l'émission est douloureuse. De plus, celui-ci est ballonné avec des flatulences qui sont améliorées en absorbant des boissons ou aliments chauds. L'animal est souvent atteint d'hyperthyroïdie.

*Natrum muriaticum* est employé en cas de constipation tenace chez les animaux maigres, frileux et très fragiles. Ils ont de l'appétit et mangent même de façon excessive. On note une dyspepsie et des risques de vomissements associés.

*Alumina* est une souche homéopathique provenant de la purification du minerai naturel, la bauxite. Cette souche est utilisée en cas de constipation par inertie rectale. Les muqueuses et la peau sont très sèches. Les selles s'accumulent dans le rectum du fait de l'atonie rectale. L'animal doit faire un effort considérable pour émettre une selle.

*Bryonia* (*Bryonia dioica* L. *Solanaceae*) est la souche utilisée en cas de constipation présentant de grosses selles sèches, dures et noires, difficiles à exonérer. La muqueuse anale est sèche et parfois fissurée. L'abdomen est tendu et douloureux, douleur qui s'améliore par la pression locale. L'animal boit de grandes quantités d'eau froide et aime la viande.

Ces diverses souches sont à donner en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules, deux fois par jour jusqu'à amélioration des symptômes.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet de relier les symptômes au schéma thérapeutique adapté.

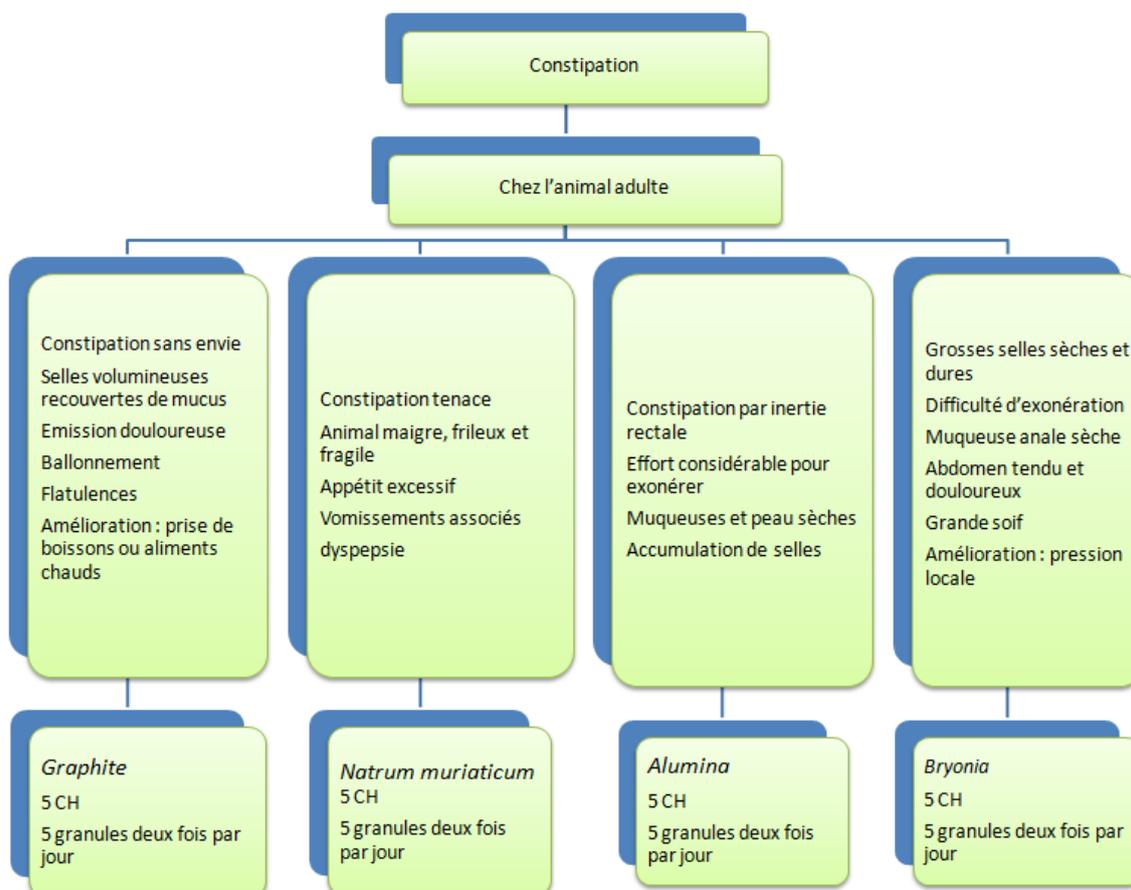


Figure 21 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de constipation.

### 3.9.3. La mauvaise haleine [67]

Une halitose est souvent due à la présence de tartre sur les dents et à l'inflammation des gencives. Le tartre est ôté par le vétérinaire mais on peut compléter le traitement par des règles hygiéno-diététiques simples comme le brossage régulier des dents de l'animal avec un dentifrice adapté, deux fois par semaine car la mauvaise digestion peut aussi être à l'origine de la mauvaise haleine. Trois souches homéopathiques peuvent être employées en cas d'halitose :

*Mercurius solubilis*, *Chelidonium majus* et *Taraxacum*

*Mercurius solubilis* est la souche employée lors de gingivites dont les gencives sont spongieuses et douloureuses s'ulcérant secondairement ainsi qu'en présence d'haleine

fétide, nauséabonde perceptible à distance. On note aussi que la langue est flasque, gonflée recouverte d'un enduit jaunâtre avec l'empreinte latérale des dents. De plus, on note que l'animal salive de façon abondante. Cette souche est employée en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules matin et soir durant 2 semaines.

*Chelidonium majus* (*Chelidonium majus* L. *Papaveraceae*), souche issue de la grande chélidoine, herbacée de la famille des Papavéracées est employée pour son action cholérétique et cholagogue au niveau digestif, ce qui permet une diminution du risque de mauvaise haleine. L'animal présente une langue flasque recouverte d'un enduit jaunâtre avec l'empreinte des dents. L'haleine de celui-ci est amer, voire fécaloïde.

*Taraxacum* (*Taraxacum* L. *Asteraceae*) est une souche homéopathique issue du pissenlit, herbacée de la famille des Astéracées, utile lors de dysfonctionnements hépatobiliaires. L'animal présente une langue en carte de géographie, avec une haleine nauséabonde.

Ces deux dernières souches sont prescrites en 3 CH, à raison de 5 granules matin et soir durant 2 semaines.

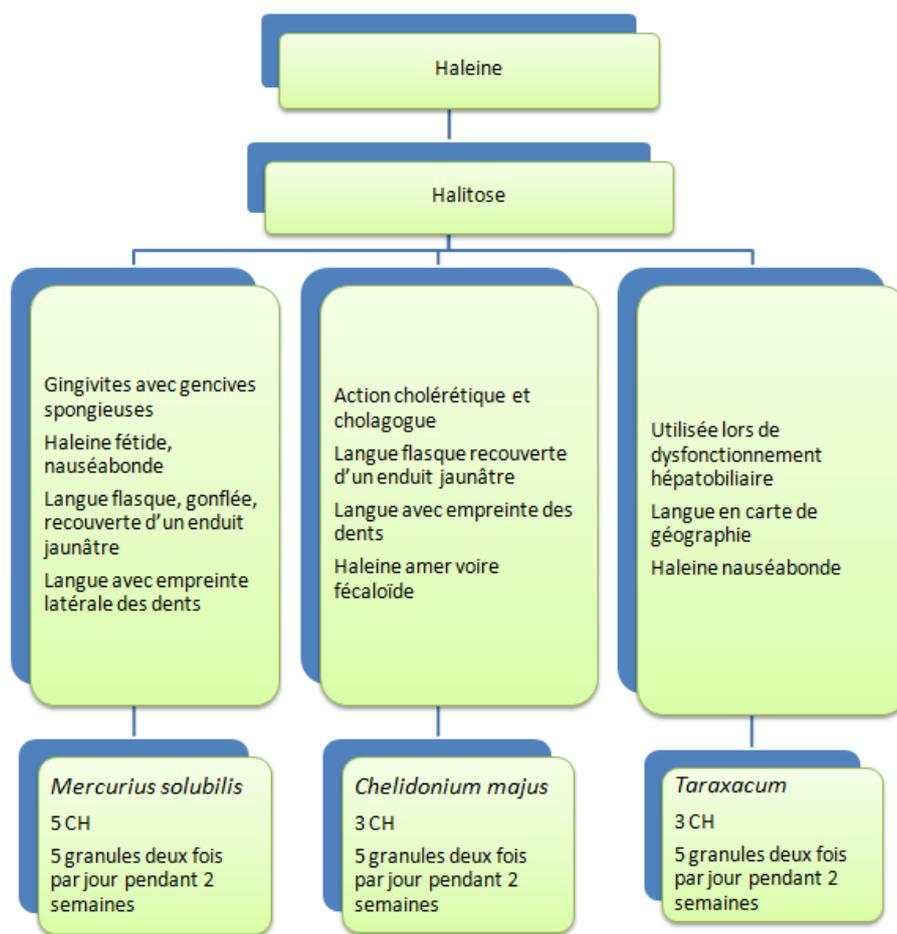


Figure 20 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'halitose.

### 3.10. La sexualité et la reproduction [10], [61], [62], [63]

Les troubles de la sexualité peuvent prendre diverses formes. Ils peuvent avoir lieu au niveau fonctionnel (le cycle des chaleurs) ou au niveau psychologique (nymphomanie). Le cycle complet de la reproduction chez les mammifères comporte quatre étapes essentielles : la conception, la gestation, la mise à bas et la lactation. Les pathologies peuvent affecter chaque étape du cycle, engendrant des lésions, des avortements ou des infections mettant en danger l'adulte et le jeune.

### 3.10.1. La sexualité - l'hyperexcitation sexuelle [68]

L'hyperexcitation sexuelle ou hyperoestrie est un syndrome fréquemment retrouvé chez la femelle domestiquée. Ce syndrome se caractérise par une excitation génitale constante et une ardeur excessive pour la reproduction. Il correspond à une augmentation de la durée de l'œstrus (augmentation du rythme des chaleurs, donc une diminution du cycle sexuel). Il est dû à une hypersécrétion d'œstradiol-17 bêta, hormone synthétisée par les ovaires porteurs de follicules et se retrouvant dans le sang. On retrouve des signes d'appel comme une vulve œdématiée ou la sécrétion de glaires. Les traitements proposés ici, permettent d'agir au niveau local et sur les aspects psychologiques. Les chaleurs apparaissent de façon très variable chez la chatte en fonction de la race. Chez les chiennes, les chaleurs apparaissent 2 fois par an (tous les 6 mois).

Ce syndrome est à différencier de la nymphomanie dans lequel intervient divers aspects comme les phénomènes nerveux, la race, le mode de vie enfermée de l'animal et son alimentation.

*Folliculinum, Platina, Moschus, Murex purpurea, Origanum majora,  
Hyoscyamus niger et Lilium tigrum*

*Folliculinum* est une souche issue du dérivé du cholestérol (la folliculine), hormone produite par le follicule ovarien, après stimulation de son développement par la folliculostimuline hypophysaire (FSH). On observe, chez l'animal, une tension mammaire avec un gonflement abdominal aggravé avant les chaleurs et amélioré après celles-ci et par l'air frais. Au niveau psychologique, l'animal est agressif.

Chez la chatte, on donnera ce traitement en haute dilution (15 CH), à raison de 5 granules 3 fois par jours, les trois premiers jours, puis 5 granules 2 fois par jour pendant 8 jours.

Chez la chienne, le traitement sera donné à la même hauteur de dilution, à raison de 5 granules pendant 20 jours, dès les premiers saignements.

*Platina* est une souche issue du métal gris, inoxydable, le platine. Cette souche a une action caractéristique sur le système nerveux et le système génital des femelles minces et

orgueilleuses dont les régions génitales sont hypersensibles. La femelle cherche le rapprochement bien que le toucher l'aggrave. Cette souche sera utilisée en basse dilution (7 CH), à raison de 5 granules par jour dans la semaine qui précède les symptômes à traiter.

*Moschus* est une souche issue de la sécrétion de la glande à musc, bourse tégumentaire oblongue du Chevrotin d'Asie Centrale et possède un tropisme pour le système nerveux et l'appareil génital des animaux. Elle est utile lorsque l'excitation sexuelle s'accompagne d'une agressivité, surtout présente la nuit. L'animal a aussi un météorisme prononcé qui est aggravé par le froid. Il convient aux 2 sexes. Il faudra commencer par la dilution 7 CH, suivie de la 8 CH, puis de la 15 CH, en fonction des réponses de l'animal au traitement.

*Murex purpurea* est une souche préparée à partir d'un exsudat blanchâtre visqueux du mollusque gastéropode "le murex", se transformant en une poudre rouge, au contact de l'air. Cette souche agit sur les excitations sexuelles dues à une congestion pelvienne. Le moindre attouchement de la vulve de l'animal augmente l'excitation sexuelle de l'animal. Elle est prescrite en basse dilution (5 CH), à raison de 5 granules 2 fois par jour durant la deuxième partie du cycle.

*Origanum majorana* (*Origanum majorana* L. *Lamiaceae*) est issue de la marjolaine à coquille, plante de la famille des Lamiacées possédant une action sédatrice sexuelle. Cette souche peut être utilisée aussi bien chez les mâles que chez les femelles dont l'excitation sexuelle semble obséder l'animal et est momentanément calmée par le coït. On prescrit cette souche en basse dilution (5 CH), 5 granules 3 fois par jour pendant au mois deux mois.

*Hyoscyamus niger* (*Hyoscyamus niger* L. *Solanaceae*) est une souche issue de la jusquiame, plante de la famille des solanacées et est utilisée en cas de délire violent avec excitation sexuelle et crises de jalousie violente, suivi d'un abattement. Cette souche est prescrite en haute dilution (15 CH), une dose trois fois par semaine durant deux mois.

*Lilium tigrum* (*Lilium tigrum* L. *Liliaceae*), souche issue du lis tigré, plante robuste de la famille des Liliacées, possède un tropisme pour le système nerveux et les organes génitaux féminins. Elle est idéale chez la femelle timide, irritable et hargneuse, qui, pendant ses chaleurs, risque de fuguer car ses symptômes sont améliorés par le mouvement et l'air frais.

Il existe aussi chez cette femelle, un prolapsus utérin. Le traitement se prend en moyenne dilution (7 ou 9 CH), 5 granules, 1 à 2 fois par jour.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous, permet de répertorier les signes objectifs de l'hyperexcitabilité de l'animal et d'en adapter le traitement.

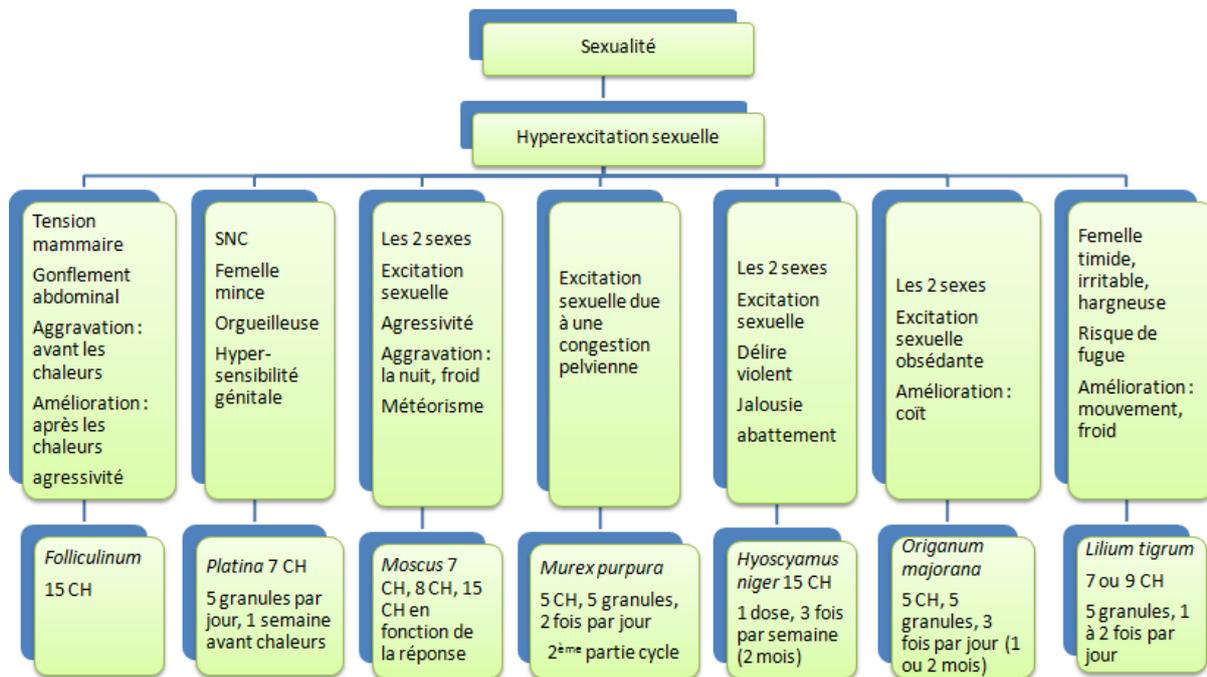


Figure 23 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas d'hyperexcitation sexuelle.

### 3.10.2. Le manque de désir sexuel

Le manque de désir chez l'animal peut survenir lors d'épisodes dépressifs. Avant de délivrer ces traitements, il faut interroger le propriétaire sur les habitudes sexuelles de l'animal et procéder à un examen minutieux de la part du vétérinaire afin de mettre en évidence ou non le besoin d'une intervention chirurgicale.

*Agnus castus, Phosphorus acidum, Conium maculatum, Lycopodium clavatum et Pulsatilla*

*Agnus castus* (*Vitex agnus-castus* L. *Verbenaceae*) est une souche préparée à partir d'un arbrisseau de la famille des Verbénacées répondant au nom de gattilier commun. Cette souche possède une cible préférentielle pour les fonctions sexuelles et les fonctions nerveuses, notamment sur la dépression. Elle est surtout utilisée chez le mâle qui connaît une baisse de la libido s'accompagnant de troubles de l'érection. Ce traitement est prescrit en moyenne dilution (9 CH), 5 granules 1 fois par jour pendant 3 mois.

*Phosphorus acidum* est une souche indiquée chez la femelle épuisée par une maladie ou des gestations trop rapprochées. Cette souche est aussi utile chez le mâle dont les excès sexuels sont à l'origine de l'épuisement. L'animal est indifférent et présente des signes concomitants tels que : la présence d'une diarrhée indolore non épuisante, des urines abondantes et aqueuses. Le sommeil et la chaleur améliorent ce trouble. On prescrit cette souche en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules plusieurs jours de suite, puis 5 granules 3 fois par semaine.

*Conium maculatum* (*Conium maculatum* L. *Apiaceae*) est une souche issue de la grande ciguë, plante de la famille des Astéracées. Elle est utile lors de la dépression sexuelle, aggravée par la continence sexuelle. L'animal est impuissant ou présente des érections faibles intensités ou courtes. Cette souche est utilisée en moyenne dilution (7 ou 9 CH), 5 granules prises de façon quotidienne si le désir sexuel existe et en haute dilution (15 CH), 5 granules quotidiennement en cas de désintéressement du partenaire pendant 3 mois.

*Lycopodium clavatum* (*Lycopodium clavatum* L. *Lycopodiaceae*) est une souche indiquée chez l'animal présentant une faiblesse générale. Le désir sexuel peut exister mais les érections sont faibles et les éjaculations précoces. L'animal est souvent atteint de dermite atopique très prurigineuse et d'un urticaire chronique. Cette souche est prescrite en haute dilution (15 CH), 5 granules quotidiennement pendant une dizaine de jours, puis 3 fois par semaine pendant 3 mois.

*Pulsatilla* (*Pulsatilla vulgaris* L. *Ranunculaceae*) est une souche très utilisée chez la jeune femelle ayant une absence de chaleur ou un retard dans l'apparition des chaleurs. Lorsque les chaleurs arrivent, les sécrétions sont peu abondantes et variables d'aspect. La femelle est affectueuse, avide de caresses et gourmandes. Elle aime être à l'air libre et jouer

dehors. L'animal femelle répondant au type sensible "*Pulsatilla*" est souvent sujette aux grossesses nerveuses. On prescrit ce traitement en moyenne dilution (9 CH), 5 granules par jour pendant 5 jours, puis en 15 CH, 1 dose par semaine pendant 3 semaines et enfin en 30 CH, 1 dose tous les 15 jours pendant 1 mois et demi.

L'arbre décisionnel présenté ci-dessous permet de répertorier et de valoriser les symptômes pathognomoniques utiles à la mise en route du traitement.

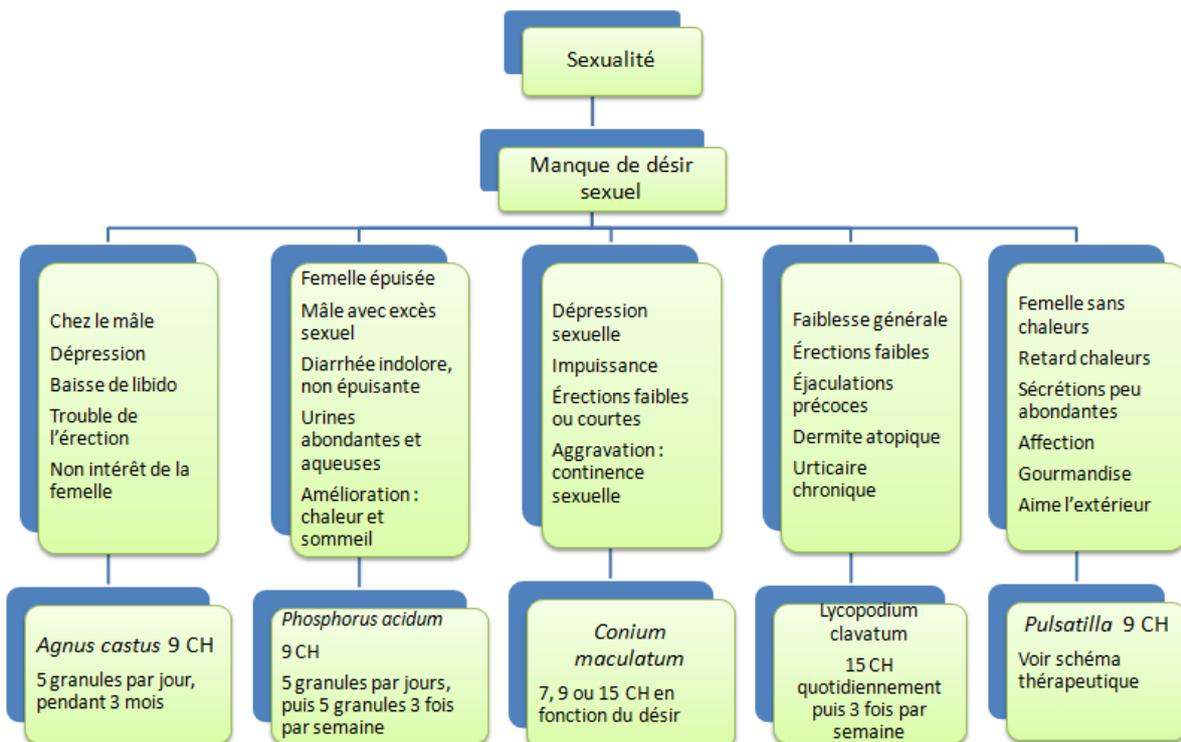


Figure 24 : arbre décisionnel réalisé par l'auteur en cas de manque de désir sexuel.

### 3.10.3. L'accouchement et la mise à bas

L'homéopathie prépare et facilite l'accouchement. Au cours des 24 heures précédant la mise à bas, la femelle devient agitée, anxieuse, haletante et ne se nourrit plus. De plus, elle tourne pour trouver un endroit calme et tranquille pour la mise à bas.

### 3.10.3.1. Avant l'accouchement

#### *Actea racemosa et Caulophyllum*

*Actea racemosa* (*Actea racemosa* L. *Ranunculaceae*) est une souche homéopathique issue de l'Actée à grappes ou Herbe aux punaises, plante de la famille des Renonculacées. Elle est utile avant l'accouchement afin de préparer le travail qui peut être douloureux, irrégulier et spasmodique. Ce traitement facilite l'ouverture du col de l'utérus, régularise et amplifie les contractions. De plus, il facilite l'expulsion de la délivrance. L'animal devra prendre cette souche en basse dilution (5 CH), 5 granules 3 fois par jour.

*Caulophyllum* (*Caulophyllum thalictroides* L. *Berberidaceae*) provient de la partie souterraine d'une plante herbacée de la famille des Berberidacées, la Léontice. Elle est indiquée dans les douleurs de l'accouchement où le travail est inefficace et irrégulier. Le col ne se dilate pas et on note une atonie utérine. De plus, on l'utilise après l'accouchement, lors d'hémorragies noirâtres, peu abondantes mais prolongées où la femelle est épuisée. Cette souche homéopathique sera prescrite en moyenne dilution (9 CH), 5 granules plusieurs fois par jours, au rythme des contractions dès lors que celles-ci débutent et à raison de 5 granules au début du travail, à renouveler 1 heure plus tard si nécessaire afin de faciliter le travail.

### 3.10.3.2. Pendant l'accouchement

#### *Secale cornutum*

*Secale cornutum* déclenche le travail car il a un rôle sur les muscles lisses des parois artérielles et celles de l'utérus. Il a, de plus, un rôle antispasmodique et antihémorragique (en cas de sang de couleur noire), ici, en cas de métrorragie post-partum. De plus, l'état de l'animal sera amélioré par la chaleur et aggravé par le froid. Il sera prescrit en basse dilution (5 CH), lorsque le col sera bien dilaté, à raison de 5 granules plusieurs fois par jour, au rythme des contractions.

### 3.10.3.3. Après l'accouchement

*China rubra, Arnica montana et Apis mellifica.*

*China* (*Cinchona officinalis* L. *Rubiaceae*) est une souche préparée à partir de l'écorce de Quinquina rouge, arbre de la famille des Rubiacées. Elle est utilisée lors de déperditions physiologiques. Elle permet aussi la récupération de la femelle qui est épuisée et trempée, suite à la mise à bas, en facilitant l'arrêt de l'hémorragie et des pertes de liquides organiques. Ce traitement homéopathique est prescrit en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules trois fois par jour.

*Arnica montana* et *Apis mellifica* sont employés pour tout traumatisme et œdème, ici liés à l'accouchement.

### 3.10.4. La lactation

#### 3.10.4.1. Agalactie (insuffisance de lait) [64]

Lors de l'allaitement, la femelle peut sécréter insuffisamment du lait. On constate que les jeunes réclament sans arrêt les mamelles de la mère et ne prennent pas de poids. Tout d'abord, il faut vérifier que l'animal dispose de nourriture et d'eau en quantité suffisante. Puis il peut être donné :

*Ricinus communis, Urtica urens et Asa foetida*

*Ricinus communis* (*Ricinus communis* L. *Euphorbiaceae*) est une souche homéopathique provenant de l'huile de ricin, plante de la famille des Euphorbiacées. C'est une souche dont les propriétés se limitent aux problèmes de diarrhées, de galactorrhées et d'aménorrhées. Elle est préconisée lors de la baisse de la lactation mais aussi lors de sensations de tension mammaire pulsative.

*Urtica urens* (*Urtica urens* L. *Urticaceae*) est une souche homéopathique préparée à partir de l'ortie entière, plante de la famille des Urticacées. Elle peut être utilisée en cas de diminution de la sécrétion lactée.

*Asa foetida* (*Asa foetida* L. *Apiaceae*) est préparée à partir de la gomme de résine séchée de l'Ase fétide, plante robuste de la famille des Apiacées. Elle peut aussi être utile en cas de diminution de la sécrétion de lait maternel.

Utilisées en basse dilution (5 CH), ces trois souches permettent d'augmenter la sécrétion lactée. On l'emploie à raison de 5 granules matin et soir pendant 15 jours.

#### **3.10.4.2. La fatigue**

La fatigue de l'animal se fait ressentir lors des tétées. Il peut alors être prescrit :

*China rubra* et *Phosphoricum acidum*

*China rubra* et *Phosphoricum acidum* permettent de pallier la fatigue liée à la perte de liquide physiologique, ici le lait. L'animal est hypersensible au toucher et subit une hyperthermie, ce qui le fait transpirer. Il se courbe en deux et se met près d'une source de chaleur, afin d'améliorer les symptômes. *China* sera donné en moyenne dilution (9 CH), à raison de 5 granules plusieurs fois par jour, au rythme des tétées et *Phosphoricum acidum*, en 9 CH, 1 dose, 1 fois par semaine.

#### **3.10.4.3. Douleurs et blessures liées à l'allaitement**

Le propriétaire observe l'animal se plaignant à chaque tétée et refusant même de nourrir les petits. Les mamelles sont rouges et chaudes, oedématiées.

*Arnica montana*, *Chamomilla*, *Hypericum perforatum* et *Castor equi*

*Arnica montana* est le remède de tout traumatisme, ici les contusions liées à l'allaitement.

*Chamomilla* est utilisée en cas de douleurs à caractère de tiraillement, crampoïde ou d'élancement. La chaleur et les mouvements lents améliorent les symptômes. La mère est irritable et agitée, refusant d'allaiter ses petits.

*Hypericum perforatum* est la souche employée lorsque l'on observe la présence de mamelles douloureuses. On note que la mamelle développe des crevasses ou des traces de morsures liées à l'allaitement. La douleur reste localisée au point traumatique.

Ces trois souches sont prescrites en 9 CH, 5 granules toutes les heures, jusqu'à amélioration des symptômes.

*Castor equi* est une pommade protectrice qui contient un composant homéopathique. Elle est utilisée dans le traitement local des crevasses, notamment celles de la mamelle lors de l'allaitement, en complément des mesures d'hygiène habituelles.

Il existe de nombreuses autres pathologies pouvant être traitées par l'homéopathie. Celles énumérées dans ce chapitre sont les plus rencontrées dans la vie professionnelle du pharmacien. Il serait impossible de détailler tous les cas rencontrés dans le cadre de la pratique vétérinaire. Les indications ainsi que les souches citées dans ce chapitre ont une valeur statistique car elles paraissent correspondre à une moyenne des cas, l'étendue des écarts étant fonction de la nature et de la fréquence des cas rencontrés.

# Conclusion

Simultanément, au XIX<sup>ème</sup> siècle, les principes de l'homéopathie énoncés par le médecin allemand Samuel Hahnemann ont trouvé une application en médecine vétérinaire grâce au vétérinaire allemand Guillaume Lux.

Pour la médecine humaine, depuis les années 1980, de plus en plus de patients s'orientent vers l'homéopathie, souhaitant ainsi se soigner par une thérapeutique efficace, peu coûteuse et moins contraignante en termes d'effets secondaires et d'accoutumance.

D'abord utilisée par les vétérinaires et les éleveurs, aujourd'hui l'homéopathie se démocratise auprès des propriétaires d'animaux. Ces propriétaires font appel à cette thérapeutique pour leurs animaux considérant ceux-ci comme partie intégrante de la famille. Ils souhaitent un traitement de qualité agissant en profondeur sur l'animal, non toxique pour celui-ci et l'environnement, facile à administrer et généralement peu coûteux.

Malgré le peu de preuves scientifiques quant au mécanisme d'action de l'homéopathie, cette thérapeutique est, sans contexte, fortement appréciée des vétérinaires. La pratique vétérinaire homéopathique est un travail fastidieux où le vétérinaire doit se montrer patient afin de trouver le *similimum* du malade. Le choix du médicament homéopathique nécessite une individualisation de l'animal et de la pathologie rencontrée. En effet, une fois le diagnostic posé, le vétérinaire se devra de trouver le médicament correspondant au comportement de l'animal lors de la maladie. L'homéopathie résulte surtout de l'expérience personnelle du praticien qui enrichit, par lui même la pathogénésie d'un traitement qu'il connaît et a l'habitude d'utiliser. Cette thérapeutique alternative demande donc un raisonnement différent de celui adopté en allopathie et une constante remise en question vis-à-vis de ces connaissances et du choix du médicament en fonction du malade.

Cette thèse a permis de mettre en évidence le rôle important que tient le pharmacien dans l'orientation de la thérapeutique à proposer. L'homéopathie vétérinaire s'applique à des pathologies courantes, aiguës ou chroniques et peut être utilisée seule ou en association à l'allopathie. Les principales pathologies traitées par cette thérapeutique semblent intéresser la dermatologie, la traumatologie (entorse, arthrose et arthrite), les troubles du comportement animal, l'appareil digestif et génital, les pathologies attenantes aux yeux et aux oreilles et les pathologies générales comme les hémorragies, la fièvre ou les abcès. C'est une thérapeutique que nul pharmacien ne peut négliger, de par l'évolution de celle-ci au sein de la population animale. L'homéopathie est un médicament à part entière, que le pharmacien se doit de connaître et d'appréhender grâce aux formations dispensées à la faculté (D.U), au cours de soirées ou dans les livres adaptés aux professionnels de santé. Enfin, le pharmacien ne peut se substituer au vétérinaire. Si celui-ci doute ou si la pathologie nécessite une consultation vétérinaire, il doit réorienter le propriétaire vers le vétérinaire.

Ainsi, on ne s'improvise pas médecin homéopathe, ni vétérinaire homéopathe car il n'existe pas, actuellement, de matière médicale destinée à l'animal décrivant chacune des souches, adaptées aux symptômes observés chez l'animal. L'homéopathie doit être considérée comme une thérapeutique pouvant compléter l'allopathie car elle est efficace chez les animaux comme le montrent les diverses études réalisées.

# Bibliographie

[1] **Hippocrate.**, *Œuvres médicales d'après l'édition de Foës*, commentaires de docteur Savy, Edition du Fleuve, Lyon, 1954.

[2] *Encyclopédie de l'Agora-Paracelse* [en ligne]

<http://agora.qc.ca/dossiers/Paracelse>, consulté le 1 mai 2013.

[3] **Dr Tétau M.**, *Hahnemann aux confins du génie*, Editions Similia, Paris, 2008. Chap 4-5. Intuition créative et un nouveau principe de guérir. p 37-71.

[4] **Hahnemann S.**, *Organon de la médecine rationnelle*, 6<sup>e</sup> éd., Traduite par P.Schmidt et Kunzli, Edition Maisonneuve, Paris, 2012; p 175.

[5] **Hahnemann S.**, *Organon de l'art de guérir*, 5<sup>e</sup> éd., Edition de l'Ecole Belge d'homéopathie, Bruxelles, 1984; p 384.

[6] **Horvilleur A., Pigeot C-A., et al.**, *Homéopathie : connaissances et perspectives*, Edition Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, 2012; p 552.

[7] **Chemouny B.**, *Homéopathie : connaissance et pratique*, Edition Dolisos, Boulogne, 2000. Chap 2 : l'homéopathie au centre d'une nouvelle approche de l'individu. p 28-30.

[8] **Demarque D.**, *L'homéopathie médecine de l'expérience*, Edition Coquemard, Angoulèmes, 1968; p 34.

[9] **Demarque D., Jouanny J., Poitevin B., et al.**, *Pharmacologie et matière médicale homéopathique*, 3<sup>e</sup>éd., Edition CEDH, Paris, 2003. Arsenicum Album. p 89-96.

[10] **Sananes R.**, *La consultation homéopathique, Observer..., Prescrire..., Règles et Méthodes*, Editions Similia, Paris, 1987, p 248.

[11] **Chemouny B.**, *Homéopathie : connaissance et pratique*, Edition Dolisos, Boulogne, 2000. Chap 2 : l'homéopathie au centre d'une nouvelle approche de l'individu. p 28-30.

- [12] **Issautier M-N., Calvet H.**, *Thérapeutique homéopathique vétérinaire*, Edition Boiron, Sainte-Foy-Lès-Lyon, 1987; p 412.
- [13] **Sarembaud A., Poitevin B.**, *Homéopathie : Pratique et bases scientifiques*, 3<sup>e</sup> éd., Edition Elsevier Masson, Issy-les moulineaux. Chap 4 : le concept de terrain. p 29-38.
- [14] **Tétau M.**, *Pour une médecine humaniste, l'homéopathie*, Edition Similia, Paris, 2000; p 222.
- [15] **Chemouny B.**, *Homéopathie : Connaissance et pratique*, Edition Dolisos, Boulogne, 2000; p 120.
- [16] *Pharmacopée Européenne*. 7<sup>e</sup> éd Monographie 1038/préparations homéopathiques.
- [17] *Code de la Santé Publique-Article L5121-1 Légifrance* [en ligne]  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000026499732&cidTexte=LEGITEXT000006072665>, consulté le 1mai 2013.
- [18] **Millemann J., Osdoit P.**, *Homéopathie vétérinaire de la théorie à la pratique*, Edition Pietteur, Edimbourg, 2002; p 352.
- [19] **Chemouny B.**, *Homéopathie : connaissance et pratique*. Edition Dolisos, Boulogne, 2000. Chap 3 : le médicament homéopathique. p 61-73.
- [20] **Jacquot V.**, *Homéopathie et traitement des diarrhées chez les carnivores domestiques et les herbivores*, 2005, Thèse de doctorat : Vétérinaire, Université de Créteil.; p 81.
- [21] **Demarque D.**, *Sémiologie homéopathique*, 3<sup>e</sup> éd., Edition Boiron, Sainte-Foy-Lès-Lyon, 1988; p 151.
- [22] **Poitevin B.**, *Introduction à l'homéopathie*, Edition CEDH, Paris, 1990; p 103.
- [23] **Luu Dangvinh C.**, (1975), *Etude de dilutions homéopathiques par effet RAMAN-LASER*, Ann.homeo.Fr, 17,4,125-433 à136-444.

- [24] **Beneviste J., Davenas E., Beauvais F., et al.**, (1988), *Human basophile degranulation triggered by very dilute antiserum against IgE*, *Nature*, 333, 816-818.
- [25] **Belon P., Boulet J.**, (1999), *Les particularités de la recherche clinique en homéopathie*, In : *Recherche en homéopathie*, 2<sup>e</sup> éd., Boiron, Sainte-Foy-Lès-Lyon; p 133.
- [26] **Belon P., Cumps J., et al.**, (1999), *inhibition of human basophil degranulation by successive histamine dilutions : results of a european multicentre trial*, *inflammation research*; 48:S17-S18.
- [27] **Belon P., Bonavida B., et al.**, *Recherche en homéopathie : résultats, publications, commentaires*, Edition CEDH, 2005. Chap 2 : recherche biologique. p 47-89.
- [28] **Doutremepuich C., Pailley D., Anne M-C., et al.**, (1987), *Template bleeding time after ingestion of ultra low dosages of acetyl salicylic acid in healthy subjects*, preliminary study, *thromb. Res. Suppl*; 48(4) : 501-4.
- [29] **Doutrepuich C., De Seze O., Le Roy D., et al.**, (1990), *Aspirin at very ultra low dosage in healthy volunteers : effects on bleeding time, platelet aggregation and coagulation*, *Haemostasis*; 20(2):99-105.
- [30] **Boissel J-P., Cucherat M., Haugh M., et al.**, (1996), *Overview of data from homeopathic medicine trials : report on the efficacy of homeopathic interventions over no treatment or placebo*, Report to European Commission.
- [31] **Ferley J-P., Zmirou D., D'Adhemar D., et al.**, (1989), *A controlled evaluation of a homoeopathic preparation in the treatment of influenza-like syndromes*, *British Journal of Clinical Pharmacology*, 27, 329-335.
- [32] **Papp R., Schuback G., Becke E., et al.**, (1998), *Oscillococtinum in patients with influenza like syndromes : a placebo-controlled double-blind evaluation*, *British Homeopathic Journal*, 87, 69-76.
- [33] **Peker J.**, *Homéopathie en médecine vétérinaire*, Edition Maloine, Paris, 1991; p 208.

- [34] **Aulas J-J., Bardelay G., et al.**, *L'homéopathie : approche historique et critique et évaluation scientifique de ses fondements empiriques et de son efficacité thérapeutique*, Editions médicales Roland Bettex, Paris, 1985; p 403.
- [35] **Quinquandon H., Kubicz s., et al.**, *Homéopathie vétérinaire-biothérapie*, 2<sup>e</sup> éd., Editions du point vétérinaire, Maisons-Alfort, Paris. Chap1 : généralités. p 10-78.
- [36] **Noël N.**, *L'homéopathie vétérinaire : ses principes, les preuves de son efficacité, applications possibles chez le chien et le chat au niveau du conseil officinal*, 1998, Thèse pour le diplôme d'état de docteur en pharmacie, Université de Montpellier 1; p 100.
- [37] **Tétau M.**, *Les constitutions homéopathiques*, Edition Similia, Sainte-Foy-lès-Lyon, 2007; p 172.
- [38] **Fortin G.**, *Biotypologie homéopathique : contribution à l'étude des constitutions chez le chien*, 1977, thèse de doctorat : vétérinaire, Université de Toulouse; p 77.
- [39] **Devaux N.**, *Guide pratique d'homéopathie pour les animaux*, Editions Logiques, Montréal, 1996; p 125.
- [40] **Lizon F.**, *La consultation ostéopathique et homéopathique du chien et du chat*, Edition Similia, Paris, 1988; p 284.
- [41] **Hayt J-F., Genouel G.**, *Guide de prescription en homéopathie vétérinaire*, 2<sup>e</sup> éd., Edition Similia, Paris, 1999; p 223.
- [42] **Seror R.**, *La théorie du tabouret à trois pieds de C Hering*, pratique quotidienne, Ann.homéo.fr., 1967, 4, 199-205.
- [43] **Peker J.**, *Symptômes mentaux en médecine vétérinaire*, Ann.Homéo.fr., 1980, 4, p 103.
- [44] Le Figaro.fr., *Animaux de Compagnie : la France championne d'Europe* [en ligne] <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/05/11/01016-20110511ARTFIG00749-animaux-de-compagnie-la-france-championne-d-europe.php>, consulté le 23 mars 2013.
- [45] *Legifrance*, *Le service public de la diffusion du droit* [En ligne], <http://www.legifrance.gouv.fr>, consulté le 05 mai 2013.

[46] **Abecassis J., David-Eteve C.**, *Encyclopédie des médecines naturelles*, Editions Frison Roche, Paris, 1995. Chapitre V : Le médicament à usage homéopathique. p 149-161.

[47] *Code de la santé publique-Article L5141-9/Legifrance* [En ligne]

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000006690211&dateTexte=&categorieLien=cid>, consulté le 1 mai 2013.

[48] **Petit S., et al.**, *Dictionnaire des médicaments vétérinaires*, 14<sup>e</sup> éd., Editions du Point Vétérinaire, Maisons-Alfort, 2007; p 1766.

[49] *Homéopathie Boiron laboratoire pharmaceutique-Boiron* [En ligne]

<http://www.boiron.fr/>, consulté le 5 mai 2013.

[50] *L'homéopathie en médecine vétérinaire - AFIS - Association Française pour l'Information Scientifique* [en ligne]

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article659>, consulté le 26 mars 2013.

[51] **Cracknell N-R., Mills D-S., et al.**, (2007), *A double blind placebo controlled study into the efficacy of a homeopathic remedy for fear of fireworks noises in the dog (Canis familiaris)*, The veterinary journal, 177; p 80-88.

[52] **Combre F.**, *Quel avenir pour l'homéopathie et la phytothérapie en pratique vétérinaire courante? Etat des lieux de la recherche scientifique*, 2010, Thèse de doctorat : vétérinaire, université Claude-Bernard-Lyon I; p 155.

[53] **Pinto G-S-A., Bohland E., Coelo C-P., et al.**, (2008), *An animal model for the study of Chamomilla in stress and depression: pilot study*. Homeopathy, 97.

[54] **Pinto G-S-A., Bohland E., Coelho C-P., et al.**, (2007), *An animal model for the study of Chamomilla in stress and depression : pilot study*, Homeopathy, 97; p 141-144.

[55] **Ozyurtlu O., Alacam E.**, (2005), *Effectiveness of homeopathy for the treatment of pseudopregnancy in bitches*, Turkish journal of veterinary & animal science, 29; p 903.

[56] **Beceriklisoy H.B., Ozyurtlu N., Kaya D., et al.**, (2008), *Effectiveness of Thuja occidentalis and urtica urens in pseudopregnant bitches*, Wiener tierärztliche Monatsschrift, 95; p 263.

- [57] **Dos Santos A-L., Perazzo F-F., Cardoso L-G-V., et al.**, (2007), *In vivo studies of the anti-inflammatory effects of Rhus toxicodendron*, Homeopathy , 96; p 95-101.
- [58] **Hill P-B., Hoare J., Lau-Gillard P., et al.**, (2009), *Pilot study of the effect of individualized homeopathy on the pruritus associated with atopic dermatitis in dogs*, Veterinary record, 164; p 364-370.
- [59] **Caumont C.**, *L'homéopathie vétérinaire à l'officine*, 2010, thèse de doctorat : pharmacie, Université Paul Sabatier, Toulouse, n°2010TOU32063; p 105.
- [60] **Wailly P.**, *Dictionnaire d'homéopathie pour nos animaux de compagnie*, Edition du Rocher, Monaco, 2002; p 307.
- [61] **Milleman J.**, *Matière médicale homéopathique vétérinaire*, Edition Similia, Paris, 1999; p 525.
- [62] **Demarque D., Jouanny J., Poitevin B., et al.**, *Pharmacologie et matière médicale homéopathique*, 3<sup>e</sup>éd., Edition CEDH, Paris, 2003; p 944.
- [63] **Deleu A., Madin F., Sauvan B.**, *Homéopathie pour animaux de compagnie*, Edition Robert Jauze, Roubaix, 2005; p 191.
- [64] **Issautier M-N.**, *Précis de thérapeutique en dermatologie : homéopathie et médication simple*, Edition du point vétérinaire, Maisons-Alfort, 1988; p 95.
- [65] **Horvilleur A.**, *Vademecum de la prescription en homéopathie*, Edition Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, 2011; p 565.
- [66] **Jouanny J., Crapanne J-B., Dancer H., et al.**, *Thérapeutique homéopathie tome 1 : possibilités en pathologie aiguë*, 3<sup>e</sup> éd., Editions Boiron, Sainte-Foy-Lès-Lyon, 2010; p 365.
- [67] **Pinto R.**, *Conseil en homéopathie*, 2<sup>e</sup> éd., Edition Pro-Officina, Rueil-Malmaison, 2009; p 250.
- [68] **Boulet J.**, *Dictionnaire de l'homéopathie*, Edition Privat, Toulouse, 2007; p 463.



# Anne-Sophie HAMET

## **Homéopathie et pratique vétérinaire : principes fondamentaux, recherche et application à l'officine**

Les fondements de l'homéopathie, énoncés il y a plus de deux siècles par le docteur allemand Samuel Hahnemann, s'appuient sur trois principes : le principe de similitude, le principe de dose infinitésimale et le principe d'individualisme. A cette même époque, Guillaume Lux, vétérinaire allemand, convaincu de l'efficacité de l'homéopathie, introduit cette thérapeutique dans le monde vétérinaire. Les principes de l'homéopathie chez l'animal sont appliqués comme en médecine humaine. En fonction du type de pathologie (aigüe ou chronique), l'interrogatoire va être différent pour permettre d'adapter le traitement au malade. Il existe de nombreux intérêts à utiliser l'homéopathie chez l'animal : le moindre coût, une dispensation sans ordonnance, la facilité d'administration et les effets thérapeutiques sans effets secondaires. Malgré le renforcement de l'intérêt de l'homéopathie par la communauté scientifique, les recherches restent peu privilégiées. Les études montrent tout de même une réelle efficacité de cette thérapeutique. Le pharmacien, premier interlocuteur entre le public et les autres professionnels de santé doit donc connaître et se tenir informé de l'utilisation de l'homéopathie chez l'animal. En fonction de la pathologie présentée par l'animal, le pharmacien conseille le propriétaire sur les souches à employer ou bien il réoriente le propriétaire vers une consultation vétérinaire lorsque la situation l'exige.

**Mots-clés :** Homéopathie, infinitésimale, similitude, individualisme, vétérinaire.

## **Homeopathy and veterinary practice: fundamentals, research and application to pharmacy**

The foundations of homeopathy were founded two centuries ago by the german doctor Samuel Hahnemann. He described it based on three principles: the principle of similarity, the principle of infinitesimal dose and the principle of individualism. At the same time a german veterinarian, Guillaume Lux, convinced by the effectiveness of homeopathy introduced it to veterinary medicine. The principles of homeopathy in animals are the same as for humans. Depending on the type of disease (acute or chronic), the examination will be different in order to adapt the treatment to the patient. There are many reasons to use homeopathy in animals: the cost, a delivery with no obligation of prescription, lighter administration and therapeutic benefits without side effects. Despite the increasing interest in homeopathy by the scientific community, research remains underprivileged. Available studies support the effectiveness of this as a treatment option. The pharmacist is the first contact between the public and the others health professionals. He has to understand how to use homeopathy in animals and keep informed about new information. According to the animal's diseases, the pharmacist advises to the pet owner to find the right treatment or to redirect them to a veterinarian.

**Key words :** homeopathy, infinitesimal, similarity, individualism, veterinarian.